

**REPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

**LE PROJET DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
POUR L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE
DANS LES REGIONS AFFECTEES PAR LES CONFLITS
DANS LA PROVINCE DE GITEGA
EN REPUBLIQUE DU BURUNDI**

**RAPPORT FINAL
ANNEXES**

MARS 2014

**AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE
(JICA)**

**NTC INTERNATIONAL CO., LTD.
KENSETSU GIJUTSU CENTER, LTD.**

EI
JR
14-059

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
REPUBLIQUE DU BURUNDI**

**LE PROJET DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
POUR L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE
DANS LES REGIONS AFFECTEES PAR LES CONFLITS
DANS LA PROVINCE DE GITEGA
EN REPUBLIQUE DU BURUNDI**

**RAPPORT FINAL
ANNEXES**

MARS 2014

AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE

NTC INTERNATIONAL CO., LTD.

KENSETSU GIJUTSU CENTER, LTD.

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
REPUBLIQUE DU BURUNDI**

**LE PROJET DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
POUR L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE
DANS LES REGIONS AFFECTEES PAR LES CONFLITS
DANS LA PROVINCE DE GITEGA
EN REPUBLIQUE DU BURUNDI**

**RAPPORT FINAL
LISTE DES VOLUMES**

VOLUME-I RAPPORT PRINCIPAL

VOLUME-II ANNEXES

**LE PROJET DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
POUR L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE
DANS LES REGIONS AFFECTEES PAR LES CONFLITS
DANS LA PROVINCE DE GITEGA
EN REPUBLIQUE DU BURUNDI**

**RAPPORT FINAL
ANNEXES**

I. MANUEL

II. MATERIEL DE FORMATION

III. PROCES VERBAL DES REUNIONS

I. MANUEL



TABLE DES MATIERES

A. PLANIFICATION: ELABORATION DU PLAN D'ACTION	1
1.1 . Introduction	2
1.2 . Les étapes d'élaboration du plan d'action pour la promotion du PCDC	2
1.3 . Processus d'élaboration du Plan d'Action pour la promotion du PCDC.....	2
1.3.1 Mise en place du Groupe Technique de Travail pour l'élaboration du Plan d'action pour la promotion du PCDC dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et de l'amélioration des conditions de vie	2
1.3.2 . Etablir la situation actuelle de chaque commune à partir des données secondaires / primaires.....	3
1.3.3 . Analyse de l'état d'avancement des projets du PCDC dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et l'amélioration des conditions de vie.....	4
1.3.4 . Analyse de l'état d'avancement des projets du PPIA	5
1.3.5 . Priorisation des projets	7
1.3.6 .Préparation du Plan d'Action Provisoire	7
1.3.7 .Validation du plan d'action provisoire et sa finalisation.....	17
B LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS PCDC	18
1. PROJET D'AMENAGEMENT DES MARAIS	19
1.1 Mise en place et renforcement de l'unité de gestion de l'eau	19
Phase-1: Mise en place de l'organisation	20
Phase-2: Mise en place des règles	26
Phase-3: Pratique sur l'exploitation et l'entretien	27
1.2 Promotion du sous-projet de la production du riz pendant la saison pluvieuse 30	
Phase-1: Sélection des agriculteurs modèles	32
Phase-2: Préparation des intrants	33
Phase-3: Formation pour les bénéficiaires	37
Phase-4: Pratique de la production du riz	38
Phase-5: Construction du hangar.....	41
Phase-6: Mise en place des activités de décorticage du riz.....	47
Phase-7: Formation sur la gestion et opération de la machine décortiqueuse	49
1.3 Promotion du sous-projet de la production de légumes pendant la saison sèche 52	
Phase-1: Sélection des agriculteurs modèles	53
Phase-2: Préparation des intrants	54
Phase-3: Formation pour les bénéficiaires	57
Phase-4: Pratique de la production de légumes	58
1.4 Sous-projet de la protection des pentes.....	63
Phase-1: Sélection de la zone de protection.....	64
Phase-2: Préparation des intrants	65
Phase-3: Formation des bénéficiaires	66
Phase-4: Protection des pentes.....	67

2. PROJET DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	70
Phase 1: Ateliers et sélection des bénéficiaires cibles	71
Phase-2: Préparation des intrants	75
Phase-3: Formations aux bénéficiaires	76
Phase-4: Distribution et démonstration	78
Phase-5: Pratique	79
3. PROJET D'AMÉLIORATION DE LA FERTILITÉ DES SOLS	82
3.1 Sous-projet de distribution des engrais chimiques	82
Phase-1: Formation des Agents	84
Phase-2: Recrutement d'une compagnie d'édition des reçus de paiement	85
Phase-3: Identification et enregistrement des bénéficiaires	86
Phase-4: Paiement de l'avance pour les engrais et élaboration d'une liste des bénéficiaires et le prix des engrais	87
Phase-5: Distribution et démonstration	88
3.2 Sous-projet du renforcement de la production du compost	90
Phase-1: Sensibilisation au compostage	91
Phase-2: Préparation d'intrant	92
Phase-3: Formation aux bénéficiaires	93
Phase-4: Démonstration	94
4. CHAÎNE DE SOLIDARITE DES SEMENCES SELECTIONNEES	95
4.1 Sous-projet de distribution de semences sélectionnées	95
Phase-1: Ateliers et sélection des bénéficiaires cibles	96
Phase-2: Préparation des intrants	99
Phase-3: Formations aux bénéficiaires	103
Phase-4: Distribution et démonstration	104
4.2 Sous-projet de la construction du hangar de stockage de semences	106
Phase-1: Formations aux bénéficiaires	108
Phase-2: Discussion sur la mise en place du système de la chaîne de solidarité des semences	110
Phase-3: Construction du hangar de stockage de semences	123
Phase-4: Mise en place du système de la chaîne de solidarité des semences	126
Phase-5: Suivi du système de la chaîne de solidarité des semences sélectionnées	127
5. PROJET DE LA PROMOTION DE L'ELEVAGE	128
Phase-1: Ateliers de formation et sélection des bénéficiaires cibles	130
Phase-2: Formations aux bénéficiaires	133
Phase-3: Discussion sur la création du système de stabulation permanente du bétail	134
Phase-4: Construction de l'étable pour l'élevage	137
Phase-5: Préparation des intrants	139

6. PROJET DE LA TRANSFORMATION DE PRODUITS AGRICOLES	143
Phase-1: Ateliers et sélection des bénéficiaires cibles.....	144
Phase-2: Renforcement de l'association.....	147
Phase-3: Achat des machines.....	150
Phase-4: Formation sur la transformation.....	154
Phase-5: Installation de la machine.....	156
7. PROMOTION DE LA COMMERCIALISATION.....	158
7.1 Etude du marché pour la commercialisation des cultures de rente et mise en place du système de fourniture d'information sur le marché	158
Phase-1: Formation sur le SIP pour le moniteur agricole.....	159
Phase-2: Collecte des informations des prix sur le marché	161
Phase-3: Diffusion de l'information sur les prix.....	163
7.2 Amélioration de l'accès au marché.....	165
Phase 1: Identification des pistes rurales.....	166
Phase 2: Achat et distribution des intrants.....	167
Phase-3: Réhabilitation des pistes rurales	169
8. PROJET DE LA PROMOTION DE L'ARTISANAT	171
Phase 1: Ateliers et Sélection des bénéficiaires cibles	172
Phase 2: Renforcement de l'association	175
Phase 3: Achat de la machine.....	177
Phase 4: Formation sur la transformation	180
Phase 5: Installation de la machine	181
C.SUIVI ET ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE.....	182
PCDC	182
1.1 Introduction.....	183
1.2 Etapes du suivi et évaluation des projets du PCDC.....	183
1.3 Mis en place du comité de suivi.....	183
1.3.1 Pour les projets menés entre les collines	183
1.3.2 Pour les projets menés dans chaque colline	183
1.4 Partager l'avancement des projets.....	183
1.5 Suivi du projet	184

A. Planification: Elaboration du Plan d'Action

Le manuel d'élaboration du Plan d'Action pour la promotion du PCDC dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et l'amélioration des conditions de vie.

1.1 . Introduction

Le PCDC est un outil utile dans le développement agricole, mais il n'est pas mis en œuvre de façon la plus efficace. D'autre part, l'agriculture étant la principale source de revenu pour les communautés et les personnes qui ont besoin d'une attention particulière, le MINAGRIE a le personnel au niveau collinaire. Cependant, l'appui du secteur agricole est efficace. Combinant ces informations, il est pratique qu'un soutien au MINAGRIE, à la DPAE et le personnel de la commune soit nécessaire pour faciliter la mise en place du PCDC. Le plan d'action pour la promotion des projets du PCDC et le manuel ont pour but de faciliter la mise en œuvre du PCDC.

Ce manuel guide dans le processus de préparation et l'élaboration du plan d'action pour la promotion du PCDC des secteurs de l'agriculture, l'élevage et de l'amélioration des conditions de vie.

1.2 . Les étapes d'élaboration du plan d'action pour la promotion du PCDC

Le processus d'élaboration du Plan d'action est comme suit;

1. Mise en place d'un Groupe Technique de Travail (GTT) pour l'élaboration du Plan d'action
2. Etablir la situation actuelle de chaque commune à partir des données primaires et secondaires
3. Analyse de l'état d'avancement des projets du PCDC
4. Analyse de l'état d'avancement des projets du PPIA
5. Prioritisation des projets
6. Préparation du Plan d'action provisoire
7. Validation du Plan d'action provisoire et sa finalisation

Les détails de chaque processus sont décrits dans les sections suivantes

1.3 . Processus d'élaboration du Plan d'Action pour la promotion du PCDC

1.3.1 Mise en place du Groupe Technique de Travail pour l'élaboration du Plan d'action pour la promotion du PCDC dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et de l'amélioration des conditions de vie

Le Directeur de la DPAE organise un groupe de travail pour élaborer le plan d'action pour la promotion du PCDC dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et l'amélioration des conditions de vie.

Les membres du groupe de travail sont les suivants;

Les membres du Groupe Technique de Travail pour l'élaboration du Plan d'action pour la promotion du PCDC dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et l'amélioration des conditions de vie
Directeur Provincial de l'Agriculture et de l'Elevage (DPAE)
Conseiller Economique du Gouverneur
Administrateur Communal
Conseiller Technique chargé du Développement Communal
Agronome Communal
Vétérinaire communal
Le personnel de la DPAE; Chef Service Planification et Suivi-Evaluation

Le personnel de la DPAAE; Chef Service Formation, Vulgarisation, Recherche Développement et Appuis aux OPA
Le personnel de la DPAAE; Chef Service Génie Rural
Le personnel de la DPAAE; Chef Service Production Végétale
Le personnel de la DPAAE; Chef Service Développement de l'Élevage

1.3.2 . Etablir la situation actuelle de chaque commune à partir des données secondaires / primaires

(1) Etablir la situation actuelle à partir des données secondaires

Premièrement, il est nécessaire d'identifier la nature de données disponibles dans une commune et ces données seront utilisées pour le développement du plan d'action. L'absence de collecte de données secondaires et leur analyse préliminaire deviennent parfois des facteurs qui entravent le développement communautaire et la réussite des projets.

Les connaissances acquises à partir des données secondaires recueillies permettent au groupe de travail chargé d'examiner le menu du projet dans le plan d'action de le plus rapidement et plus efficacement que dans le cas des informations préliminaires qui n'existaient pas.

La procédure est la suivante:

- Rassembler toutes les données existantes à la commune;
- Recueillir toutes les données disponibles à la DPAAE;
- Utiliser les statistiques et les documents relatifs à la commune;
- Résumer toutes les données relatives à la Commune;
- Selon les données recueillies, faire une analyse préliminaire de la situation de la commune.

Exemple:

Les données disponibles sur la commune est;

- La 2^{ème} génération du PCDC
- Le rapport de l'agronome communal

(2) Etablir la situation actuelle à partir des données primaires

Il est nécessaire d'identifier les forces et les opportunités, les faiblesses et les contraintes pour le développement communautaire basé sur l'audience des gens. Après cela, il est important d'analyser les causes des forces/opportunités/contraintes/faiblesses, et d'envisager des solutions appropriées, qui permettront de reconsidérer les projets du PCDC et la conception des projets du Plan d'action.

La procédure est la suivante:

- Sensibiliser la population à travers des consultations publiques et la demande des

informations sur la situation actuelle de la communauté;

- Sensibiliser les moniteurs agricoles, l'ACSA et d'autres fonctionnaires et les élus locaux sur colline* et leur demander les forces/opportunités/contraintes/faiblesses du développement communautaire spécifique pour la colline;
- Analyser les causes de forces/opportunités/contraintes/faiblesses du développement communautaire et envisager des solutions appropriées

*Note: Inclus les chefs du camp de déplacés, un groupe de veuves, les Batwa, les ex-combattants, etc.

1.3.3 . Analyse de l'état d'avancement des projets du PCDC dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et l'amélioration des conditions de vie

(1) Remplissage du fiche de l'état d'avancement des projets du PCDC

Tous les six mois, l'administration communale évalue l'état d'avancement des projets du PCDC sur base du PAI. Chaque acteur responsable remplit l'état d'avancement des projets du PCDC dans le format du PAI (Formulaire-2) sur base des projets du PCDC (Formulaire-1) et le soumet à l'administration communale. Les administrations communales combinent chaque formulaire rempli en un seul tableau.

Formulaire-1 : Formulaire des projets du PCDC

Axe Stratégique	Objectif	Activités principales	Zone du Projet	Calendrier de mise en oeuvre				
				2013	2014	2015	2016	2017
Développement de l'agriculture et de l'élevage	1. Protection de l'environnement	1.1. Aménagement des courbes de niveaux et installation d'herbes sur les courbes de niveaux	** Collines, **					
		1.2. Reboisement sur les collines	** Collines, **					
		1.3. Installation de pépinières	** Collines, **					
		1.4. Séminaire de sensibilisation à l'environnement	** Collines, **					
		1.5. Production des arbres fruitiers	** Collines, ** Collines, **					

Formulaire-2; Format de la collecte des données sur l'état d'avancement du PAI

Secteur	Activités prévues	Quantité prévue	Quantité réalisée	Taux de réalisation (%)
Agriculture	1.1. Aménagement des courbes de niveaux et installation d'herbes sur les courbes de niveaux	11.398 km	11.398 km	100 %
	1.2. Reboisement sur les collines	480 plants de grevella	480 plants de grevella	100 %
	1.3. Installation de pépinières	-	1	-
	1.4. Séminaire de sensibilisation à l'environnement	-	1	-
	1.5. Production des arbres fruitiers	80 avocatiers	80 avocatiers	100 %

(2) Organisation d'une réunion d'évaluation

L'administration communale, le conseiller technique communal et le président du conseil communal sont les responsables de la réunion d'évaluation des projets du PCDC. Le conseiller technique communal envoie la lettre d'invitation aux parties prenantes.

Dans cette réunion, l'état d'avancement des projets du PCDC est partagé entre les participants.

Les participants sont les administrateurs communaux, les conseillers techniques communaux, le conseiller social communal, les comptables communaux, les membres du conseil communal, les membres du CCDC, les partenaires techniques et financiers (PTF) œuvrant dans les communes.

1.3.4 . Analyse de l'état d'avancement des projets du PPIA

L'état d'avancement des projets du PPIA est suivi et évalué à travers la réunion du Groupe Sectoriel Agriculture et Développement Rural (GSADR).

Le Directeur de la DPAE organise la réunion du GSADR et c'est la DPAE qui coordonne cette réunion. Le GSADR contribue au Comité de Développement Provincial dans la coordination du secteur.

Aussi, l'agronome communal organise la réunion du GSADR au niveau communal, et contribue au PCDC à travers cette réunion du GSADR au niveau communal.

Le GSADR c'est le forum formel dans lequel le Gouvernement, les partenaires au développement et la société civile se rencontrent pour mener des discussions sur la stratégie et les enjeux du développement du secteur agricole au Burundi avec un accent particulier sur sa planification et son suivi-évaluation et sur les ressources qui lui sont consacrées.

Le Directeur de la DPAE est le président du GSADR et le chef du service Suivi-Evaluation à la DPAE est le secrétaire. Le vice-président a été choisi parmi les PTF dans la première réunion. La réunion du GSADR est tenue une fois le mois depuis Avril 2013.

Les suivants sont les membres du GSADR:

- ✓ Ministères: MINAGRIE, MINEEATU, Min. Dév. Communal, Mini Finances et Plan, Services de ces ministères, CNCA, VP II, etc.
- ✓ Représentants des PTF agricoles: U.E. Belgique, Pays Bas, FIDA, FAO, PAM, JICA, GIZ, UNICEF, USAID, BM, CTB, etc.
- ✓ ONG du secteur agricole: CRS, World Relief, GVC, CARE, Caritas Belgique, AVISI, WV, Concern WW, etc.
- ✓ Privés: CFCIB, CNAC, CAPAD, ADISCO, AGROBIOTECH, SAVONOR, BRARUDI, etc

Chaque membre remplit l'état d'avancement des projets du PPIA dans le format du plan d'action du PPIA (Formulaire-3) sur base des programmes/sous-programmes du PNIA et le soumet au chef du service Suivi-Evaluation à la DPAE. Le chef de service Suivi-Evaluation à la DPAE combine chaque formulaire en un seul tableau.

Formulaire-3; Plan d'action du PPIA 2013

Programme (PNIA)	Sous-Programme (PNIA)	Résultats attendus	Actions prioritaires PPIA	unité	commune et quantité	Approche d'intervention
Programme1: Production et durabilité de la sécurité alimentaire	Sous-Programme1: Protection du capital productif	La fertilité des sols est restaurée sur les zones d'intervention	Aménager des pépinières agro-forestières	Ex. 9000 plants	Itaba, Makebukoko, Bukirasazi 3000 plants per commune	Formation, fourniture des plants
		La population s'approprie les techniques de protection du capital productif	Tracer des courbes de niveau		Chaque membre doit remplir l'unité, la commune/la quantité, l'approche dans ces rangées, en suivant le programme et le sous-programme correspondant dans le PPIA stipulé à gauche.	
		Le capital productif est protégé et amélioré	Installer des haies anti-érosives			
			Planter des arbres agro-forestiers, forestiers et fruitiers			
	Les infrastructures hydrauliques sont mises en place	Mettre en place et entretenir les retenues collinaires				
	Sous-Programme 2: Amélioration et Réhabilitation des installations d'irrigation	La production vivrière est augmentée	Mener des études topographiques pour identifier les zones favorables			
		La production rizicole va doubler sur les marais et plaines aménagées	Aménager les marrais			
		La couverture des besoins en	Installer les infrastructures			

Programme (PNIA)	Sous-Programme (PNIA)	Résultats attendus	Actions prioritaires PPIA	unité	commune et quantité	Approche d'intervention
		cultures vivrières est assurée	d'irrigation			
		Les Associations des usagers des marais sont mises en place et fonctionnelles	Gérer et entretenir les infrastructures d'irrigation			
			Exploiter intensivement les périmètres irrigués			
		L'irrigation collinaire est développée	Collecter et conserver les eaux de pluies pour des fins d'irrigation			

1.3.5 . Priorisation des projets

Il est nécessaire de prioriser les projets selon les besoins prioritaires et les capacités de l'administration communale, des techniciens de la DPAE comme l'agronome communal, le vétérinaire communal, l'assistant de zone, le moniteur agricole et l'ACSA.

La plupart des projets du PCDC et les activités sont censés être faits par les agents de l'administration locale et les techniciens qui sont toujours souvent débordés par leurs tâches ordinaires. Par conséquent, il est nécessaire de concevoir un plan d'action qui est plus réaliste et avec une charge de travail faisable par les institutions impliquées.

Les critères de priorisation doivent être décidés. Chaque projet prioritaire, en soi, a besoin d'une certaine séquence logique d'activités.

Il y a tendance que chaque projet et activités sont donnés une priorité absolue. Faire des priorités qui tiennent en compte des ressources limitées en termes de financement, du personnel est souvent nécessaire.

La priorisation nécessite de regrouper les projets en catégories de grande, moyenne et moindre priorité et à envisager des options à moindre coûts. Une analyse coûts-bénéfice peut être menée qui tient en compte les principaux éléments de coûts et les bénéfices attendues en relation avec le développement communautaire et l'amélioration de prestation des services et autres résultats souhaités.

1.3.6 .Préparation du Plan d'Action Provisoire

Le Groupe Technique de Travail (GTT) prépare le Plan d'action provisoire pour la promotion des projets du PCDC sur base du format et du calendrier.

Les points suivants sont le contenu du plan d'action provisoire pour la promotion des projets du PCDC.

Le plan d'action communal pour promouvoir le PCDC

1. Introduction (1 page au maximum)
2. Caractéristiques de la commune _____ (20 pages au maximum)
 - 2.1 Caractéristiques générales du gouvernorat
 - 2.2 Conditions naturelles
 - 2.3 Conditions socio-économiques
 - 2.4 Considération environnementale et sociale
 - 2.4.1 Considérations environnementales
 - 2.4.2 Considération sociale
 - (1) Avancement de la réconciliation
 - (2) Inclusion des personnes en besoin d'une attention particulière
 - (3) Conflit foncier
 - 2.4.3 Conditions agricoles
 - (1) Utilisation des terres
 - (2) Production des cultures (y compris le système de culture et le calendrier cultural)
 - (3) Elevage
 - (4) Aménagement des marais
 - (5) Foresterie
 - (6) Associations
 - (7) Secteur de l'agri-business/ privé
 - (8) Infrastructure agricole, commercialisation
3. Défis pour la promotion des projets du PCDC dans le secteur agricole (10 pages au maximum)
 - 3.1 Défis des considérations d'ordre environnemental et social
 - 3.2 Défis dans le secteur agricole
 - (1) Protection environnementale
 - (2) Aménagement des marais
 - (3) Fertilité du sol
 - (4) Multiplication des semences sélectionnées
 - (5) Promotion de l'élevage
 - (6) Post-récolte, Transformation
 - (7) Développement des industries et de l'agribusiness
4. Analyse du PCDC (2 pages au maximum)
 - 4.1 Objectif et vision du PCDC
 - 4.2 Etat de réalisation des projets du PCDC
5. Analyse du PPIA (2 pages au maximum)
 - 5.1 Objectif et vision du PPIA
 - 5.2 Etat de réalisation des projets du PPIA
6. Contre-mesure pour la promotion des projets du PCDC dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et de l'amélioration des conditions de vie
 - 6.1 Se focaliser sur l'amélioration des conditions de vie et le ciblage des zones
 - 6.2 Considération pour les personnes en besoin d'une attention particulière
7. Les projets du PCDC dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et l'amélioration des conditions de vie
 - 7.1 Conception du projet
 - 7.2 Menu du projet
8. Plan budgétaire
 - 8.1 Calcul des coûts du projet
 - 8.2 Plan budgétaire du PPIA
9. Structures de mise en œuvre du plan d'action pour la promotion des projets du PCDC dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et l'amélioration des conditions de vie
10. Fiche du Projet

<"1. Introduction">

L'introduction doit expliquer que le plan d'action est un outil pour la promotion des projets du PCDC dans l'agriculture et l'élevage et dans le secteur de l'amélioration des conditions de vie. Aussi, il doit souligner que le plan d'action doit promouvoir la collaboration entre les techniciens dans la ligne du MIMAGRIE et les agents de l'administration locale dans la ligne du ministère de l'intérieur.

<"2. Caractéristiques de la commune" et "3. Défis pour la promotion des projets du PCDC dans le secteur agricole">

Ils doivent être écrits sur base du résultat de "1.3.2 Etablir la situation actuelle de chaque commune à partir des données secondaires / primaires".

<"4. Analyse du PCDC">

Elle doit être écrite sur base du résultat de "1.3.3 Analyse de l'état d'avancement des projets du PCDC dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et l'amélioration des conditions de vie"

<"5. Analyse du PPIA">

Elle doit être écrite sur base du résultat de "1.3.4 Analyse de l'état d'avancement des projets du PPIA"

<"6. Contre-mesure pour la promotion des projets du PCDC dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et de l'amélioration des conditions de vie.">

En se Focalisant sur les Moyens de Subsistance Principaux et le Ciblage des Zones

Les moyens de subsistances principaux du peuple peuvent être classés en trois catégories : i) l'agriculture dans les marais, ii) l'agriculture sur les Collines, iii) les autres activités génératrices de revenus. Par conséquent, le menu approprié des projets d'amélioration des moyens de subsistance a été fixé sur base de cette classification.

Le projet axé sur la colline qui est la plus petite entité administrative, et le projet de Plan d'Action présente le menu projet adapté à l'amélioration des moyens de subsistance par la colline.

Aussi, les collines dans la commune cible ont été classifiées en trois types de moyens de subsistances ci-dessus.

Les collines avec un pourcentage élevé de ménages disposant de la terre à la fois sur collines et dans les marais ont été assimilées à i) Agriculture de marais. Les collines avec un pourcentage élevé des ménages disposant de la terre uniquement sur collines ont été assimilées à ii) Agriculture de colline. Et les collines avec un pourcentage élevé de personnes s'engageant dans les activités non-agricoles ont été assimilées à iii) non-agricole (Point quartile supérieur, au-dessus de 75% de la population).

Le tableau ci-dessous montre les données de classification dans la commune de Bukirasazi sur base des résultats du profil collinaire mené en Avril 2012.

Tableau 1 Exemple de classification des collines

Colline	Marais et Colline		Colline seulement		Extra-agricole	
	No de ménages	%	No de ménages	%	Nombre de personnes qui s'engagent dans les activités extra-agricoles	(%)
Bukirasazi	678	83.7	132	16.3	1,075	23.4
Migano	225	79.2	59	20.8	229	15.6
Shaya	71	73.2	25	25.8	57	16.1
Gasongati	104	23.3	327	73.3	419	20.5
Ruhinda	32	13.3	208	86.7	257	20.8
Ruvumu	280	95.2	3	1	363	27.8
Tema	150	91.5	14	8.5	96	13
Kibuye	482	62	295	38	117	4.5
Rwinyana	172	96.6	4	2.3	186	20.8
Buhanda	326	77.1	97	22.9	824	17.2
Mpingwe	262	55.2	213	44.8	664	15.7
Rugoma	150	41.7	210	58.3	530	22.3
Bunyuka	132	51	117	45.2	330	19.6
Kibere	430	87.8	35	7.1	614	27.4
Nyamisure	615	92.5	50	7.5	92	2.1
Nyambuye	37	15.9	195	84.1	34	3.7
Rugabano	340	93.2	25	6.9	327	18
Rukoki	31	4.7	626	95.3	362	15.7

«Exemple de la façon de classer les collines à chaque type en utilisant le tableau 1»

1) Première étape (Type non agricole). Sélectionnez un certain nombre de collines avec un pourcentage le plus élevé dans «les gens qui s'engagent dans des activités non-agricoles» (Dans le cas du tableau 1, Ruvumu (27,8%), Kibere (27,4%), Bukirasazi (23,4%), Rugoma (22,3%) sont sélectionnés en tant que type hors ferme.)

2) Deuxième étape (Type d'agriculture sur colline): Sélectionnez un certain nombre de collines avec pourcentage le plus élevé dans «Colline seulement» (dans le cas du tableau 1, la moitié des collines (7 collines sur 14 collines.) sont sélectionnées en tant que type d'agriculture sur colline) Les collines restantes avec un pourcentage élevé dans «le marais et sur la colline» sont classées en tant que type d'agriculture dans le marais

Considération pour les personnes ayant besoin d'un appui particulier

Sauf l'agriculture (le menu du projet «non-agricole») a été créée pour les personnes ayant de petite terre ou qui n'en ont pas, surtout pour les personnes qui ont besoin d'un appui particulier.

Il est nécessaire de mettre en place une politique pour appuyer les personnes ayant besoin d'un appui particulier.

Sur base de la situation des personnes vivant dans le camp de déplacés, les veuves, les orphelins, les ex-combattants, les ex-enfants soldats, les personnes Batwa, les personnes atteintes du VIH/SIDA, les handicapés, une sélection affirmative de ces personnes en tant que bénéficiaires ou conditionner les bénéficiaires à aider ces personnes ayant besoin d'un appui particulier.

<"7. Les projets du PCDC dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et l'amélioration des conditions de vie">

Les projets prioritaires dans "1.3.5 Priorisation des projets" doivent être conçus en tenant compte des points suivants.

Type des moyens de subsistance

Les projets doivent être classés en trois (3) catégories en se focalisant sur les principaux moyens de subsistance comme suit :

- ✓ **Type d'agriculture dans le marais** (les projets se focalisant sur l'amélioration des moyens de subsistance à travers l'agriculture du marais)
- ✓ **Type d'agriculture sur la colline** (les projets se focalisant sur l'amélioration des moyens de subsistance à travers l'agriculture de Colline)
- ✓ **Type non-agricole** (les projets se focalisant sur l'amélioration des moyens de subsistance à travers des autres activités génératrices de revenus)

Cohésion avec les projets du PPIA

Il est nécessaire de clarifier les projets du PPIA correspondants avec les projets prioritaires dans le PCDC.

Les projets prioritaires et les principales activités doivent être classifiés selon les programmes et les sous-programmes du PPIA, et les résultats d'analyse de l'état d'avancement des projets du PPIA.

Zone cible (Sélection des collines par chaque type)

La classification des collines en trois (3) types de moyens de subsistances i) type d'agriculture de marais, ii) type d'agriculture de colline et iii) type non-agricole doit être tenue en compte dans le ciblage de zones.

Sur la base du résultat de l'enquête de profilage collinaire, l'enquête sociale, et d'autres données recueillies (données primaires et secondaires de la commune), un certain nombre de collines (dans le cas de ce projet trois collines ont été sélectionnées) avec plus d'application pour chaque type ont été sélectionnées dans chaque commune.

Dans les points suivants, la manière de sélectionner la zone cible est expliquée.

- 1) Type d'agriculture dans le marais: La zone cible est sélectionnée sur base des caractéristiques géographiques. Dans le cas de ce Projet, dans la commune Makebuko, le marais Nyamuswaga a été sélectionné comme zone cible.
- 2) Type d'agriculture sur colline: Un certain nombre de collines cibles sont sélectionnées dans l'ordre du pourcentage élevé du type d'agriculture sur colline (Dans le cas du projet, trois collines ont été choisies comme zone cible). En outre, le point de vue de la considération sociale doit être inclus autant que possible.
- 3) Type non-agricole: Un certain nombre de collines cibles sont sélectionnées dans l'ordre du pourcentage élevé de type non agricole. En particulier du point de vue de l'intégration des personnes ayant besoin d'un appui particulier, les collines avec un camp de personnes déplacées doivent être sélectionnées comme zone cible parce qu'ils ont de la restriction à l'utilisation des terres. Par conséquent, au moins une colline avec le camp de personnes déplacées a été incluse dans le projet.

Association cible (Sélection de l'association cible pour chaque type sur une colline)

Les objectifs des projets pilotes doivent être non pas les individus mais les associations en raison;

- i) L'un des objectifs à long terme du projet est la promotion de la cohérence de la communauté et
- ii) Le soutien du groupe de personnes est plus efficace, une association sur chaque colline est sélectionnée

Bien que les projets pilotes sont classés en 3 types à savoir le type d'agriculture de marais, le type agricole de colline et le type non-agricole, les critères de sélection sont différents selon les caractéristiques du type. Dans le cas de type d'agriculture de marais, des organisations soutenues sont limitées aux associations d'usagers de l'eau pour soutenir le fonctionnement et l'entretien des installations d'irrigation. Mais dans le cas de projets pilotes pour type d'agriculture de colline et le type non agricole, il existe de nombreux associations candidates qui seront choisies. Par conséquent, les critères de sélection des associations doivent être fixés.

1) Type d'agriculture sur colline

Les critères de sélection des associations pour les projets pilotes du type d'agriculture de colline doivent être choisis comme ci-dessous (les critères sont fixés dans l'ordre de priorité et le contenu dans < > décrit le but de chaque critère).

- (a) L'activité principale de l'association est le type d'agriculture sur colline <la conformité de l'association>.
- (b) La fréquence des activités du groupe (ex.: réunion du groupe, les activités sur terrain, etc) est élevée <dynamisme du groupe>.
- (c) Le nombre d'associations collaboratrices est élevé <effet multiplicateur> .
- (d) L'association est enregistrée <également>.
- (e) Les activités continuent pour plus de 5 ans <durabilité>.

En plus des critères ci-dessus, l'association doit accepter de fournir des travaux comme

travaux communautaires pour diverses activités telles que la construction, le transport, etc. Et le point de vue de la considération sociale doit être pris en compte autant que possible.

2) Type non agricole

Les critères de sélection d'association pour les projets pilotes du type non agricole doivent être désignée comme ci-dessous (les critères sont dans l'ordre de priorité et le contenu dans < > décrit le but de chaque critère.

- a) La fréquence des activités de groupe (ex. réunion du groupe, les activités sur terrain, etc) est élevé <dynamisme du groupe>.
- b) L'association inclut les personnes socialement vulnérables, comme membres, en particulier les associations de Mwaro-Ngundu, Gihamagara et Bukirasazi doivent impliquer comme membres des personnes vivant dans des camps de déplacés <inclusion sociale>.
- c) L'association a l'objectif d'appuyer les personnes socialement vulnérables <considération pour les personnes vulnérables>.
- d) Le nombre d'associations collaboratrices est élevé <effet de multiplication >.
- e) L'association est enregistrée <légalement>.
- f) Les activités continuent pour plus de 2 ans <durabilité>.

En plus des critères ci-dessus, l'association doit accepter de fournir des travaux comme travaux communautaires pour diverses activités telles que la construction, le transport, etc.

Processus de sélection de l'association cible

Le processus de sélection d'association cible est également important pour choisir une association appropriée d'une manière collaborative et démocratique de prise de décision.

(a) Préparation de la liste des associations candidates

Avant la réunion de sélection, une liste des associations candidates doit être préparée par les CDC, dont le chef de colline, le moniteur agricole et les membres du conseil collinaire.

(b) Sélectionnée par les CDC

Puisque le système existant de sélection des bénéficiaires doit être utilisé, une association cible doit être sélectionnée à travers une discussion participative dans la réunion du CDC incluant le chef de colline, le moniteur agricole et les membres du conseil collinaire.

(c) Participation des observateurs

Le moniteur agricole et un représentant de l'Equipe du projet JICA participent à la réunion du CDC pour la sélection d'association cible comme observateurs pour assurer une

discussion transparente et participative. Ils assistent la discussion et font le procès verbal de la discussion.

(d) Les points pour une discussion démocratique

Le représentant de l'équipe du projet JICA doit tirer attention aux points suivants lors de la réunion du CDC. Plus de la moitié des membres du CDC participent à la réunion. Les critères de sélection d'association proposée par l'Equipe de projet JICA doit être respecté. La discussion doit se baser sur les opinions objectives, mais pas arbitraires. La discussion doit être faite pacifiquement.

(e) Confirmation par l'administration communale

Après la sélection de l'association cible par le niveau collinaire, l'Administration communale visitera l'association afin de clarifier que l'association dispose de capacité suffisante pour maintenir l'appui.

Valeur cible

La valeur cible des projets doit être fixée en considérant les résultats du projet, ce qui signifie la situation souhaitable à être apportée par le projet. La faisabilité de la réalisation des valeurs cibles doit être également prise en considération.

Tableau 2

Programme (PNIA)	Sous-Programme (PNIA)	Projet	Main Activités	Zone du Projet	Valeur Cible
Programme1: Production et durabilité de la sécurité alimentaire	Sous-Programme1: Protection du capital productif				
	Sous-Programme 2: Amélioration et réhabilitation des installations d'irrigation				
	Sous-Programme 3: Intensification de la production agricole (plants et animaux)				
	Sous-Programme4: Développement de la peche et de la pisciculture				
	Sous-Programme 5: Sécurité Alimentaire, Nutrition et gestion de la vulnérabilité				
Programme 2: Professionalisation des agriculteurs et promotion de l'innovation	Sous Programme 6: Organisation des producteurs et leurs renforcements des capacités				
	Sous Programme 7: Développement de services locaux et le projet de l'innovation				
	Sous Programme 8: Projet de Finance Rurale				
	Sous Programme 9: Recherche/ Developpement				
Programme 3: Développement des industries et de l'agribusiness	Sous Programme 10: Les secteurs d'exportation				
	Sous Programme 11: Chaîne alimentaire animale				
	Sous Programme 12: Infrastructure Rurale				
	Sous-Programme 13: Réforme de la DPAAE				
Program 4: Amélioration du cadre institutionnel	Sous-Programme 14: Amélioration du cadre et de condition de travail				

< " 8. Plan budgétaire" >

Dévis estimatif du projet

Les coûts du projet ne sont pas seulement composés des coûts matériels. Les principaux composants doivent être inclus dans les coûts.

Egalement, il est nécessaire de clarifier la date du dévis pour considérer l'inflation.

Le modèle du dévis estimatif du projet est donné dans le tableau ci-dessous;

Nom du projet

	Burundi du Burundi	% du total	Les coûts des PTF	% du total
Composants				
Terrain				
Biens d'équipement				
Travaux du génie civil et construction				
Formation				
Surcoûts administratifs				
Coût du projet à la (date)				

Révision du plan financier du PPIA

Pour considérer la possibilité d'allocation des ressources financières du plan financier aux projets du PCDC dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et l'amélioration des conditions de vie, il est nécessaire de revoir le plan financier du PPIA.

Révision du PAI (Plan Annuel d'Investissement)

Pour confirmer le financement du projet prévu à partir des PTF qui est alloué pour chaque projet dans le PCDC, PAI ; il doit être revu lors de la formulation du plan budgétaire. Si les critères sur la priorisation des projets est la faisabilité financière, les projets prévus à être financés par les PTF seront priorisés. Cependant, l'on doit considérer l'urgence, le taux faible d'avancement, etc. comme critères et doit non seulement considérer s'il y a existence des PTF pour les projets ou pas.

<"9. Structure de mise en œuvre">

La DPAE a la responsabilité de faciliter le PCDC comme c'est stipuler dans le Décret no 100/300 du 25 Novembre 2011. Cependant, les rôles du personnel de la DPAE pour la promotion des projets du PCDC dans l'agriculture, l'élevage et dans le secteur de l'amélioration des conditions de vie ne sont pas décrits dans le décret. Par conséquent, il est nécessaire de clarifier le rôle des techniciens de la DPAE (A partir du niveau provincial jusqu'au niveau collinaire).

Aussi, la coordination et la collaboration entre la DPAE et l'administration communale ne sont pas claires pour la promotion des projets PCDC dans l'agriculture, l'élevage et dans le secteur de l'amélioration des conditions de vie. Par conséquent, le Plan d'action doit clairement décrire chaque rôle pour la mise en œuvre des projets.

La DPAE et l'administration communale doivent clarifier le rôle des bénéficiaires, quand le projet est mis en œuvre, et doivent prendre en compte l'implication complète des personnes socialement vulnérables à chaque processus de mise en œuvre.

1.3.7 .Validation du plan d'action provisoire et sa finalisation

(1) Validation par le Groupe Technique de Travail (GTT)

Le Directeur de la DPAE organise le Groupe Technique de Travail d'élaboration du Plan d'action pour promouvoir le PCDC dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et l'amélioration des conditions de vie pour la validation du Plan d'action provisoire.

1) Vérification de l'information contenue dans le document du plan

Chaque membre du Groupe Technique de Travail doit commenter les informations contenues dans le plan d'action provisoire, du point de vue de l'exactitude, en particulier de l'information écrite dans *<"2. Caractéristique de la commune">*.

2) Vérification de l'adéquation du diagnostic des défis pour la promotion des projets du PCDC dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et l'amélioration des conditions de vie

Chaque membre du Groupe Technique de Travail doit prendre en considération l'adéquation des défis pour la promotion des projets du PCDC dans l'agriculture, l'élevage et dans le secteur de l'amélioration des conditions de vie dans *<"3. Défis pour la promotion des projets du PCDC dans le secteur agricole">*.

3) Vérification de l'adéquation des critères de priorisation et la priorisation des projets

Chaque membre du Groupe Technique de Travail doit vérifier l'adéquation des critères de priorisation des projets et les résultats de priorisation dans *<"7. Les projets du PCDC dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et l'amélioration des conditions de vie">*.

4) Vérification de faisabilité de la valeur cible et la reconsidération du dévis estimatif du projet

Chaque membre du Groupe Technique de Travail doit vérifier la faisabilité de la valeur cible des prioritaires dans *<"7. Les projets du PCDC dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et l'amélioration des conditions de vie">* et reconsidérer le dévis estimatif dans *<"8. Plan budgétaire" >*.

5) Vérification de la faisabilité de la structure de mise en œuvre

Chaque membre du Groupe Technique de Travail doit vérifier la faisabilité de la mise en œuvre *<"9. Structure de mise en œuvre">*.

(2) Validation par le conseil communal

Après la validation par le Groupe Technique de Travail, l'administrateur communal, qui est membre du Groupe Technique de Travail d'élaboration du Plan d'action pour la promotion du PCDC dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et l'amélioration des conditions de vie, soumet le plan d'action provisoire au conseil communal pour sa finalisation.

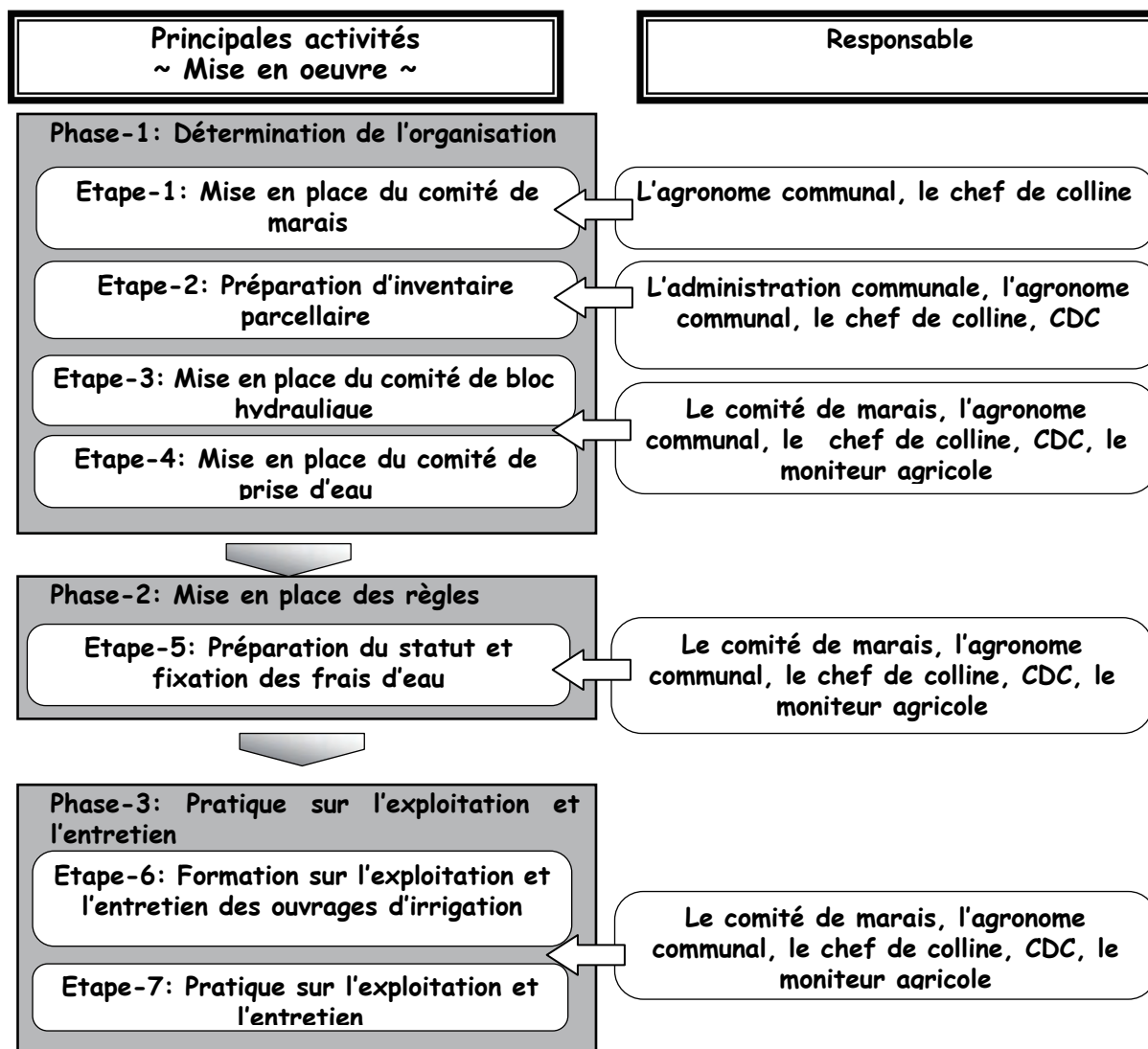
Dans la réunion du conseil communal, le plan d'action provisoire sera validé et finalisé.

B La mise en œuvre de projets PCDC

**MANUEL DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN
D'ACTION POUR LA PROMOTION DU
PCDC DANS LE SECTEUR DE
L'AGRICULTURE, ÉLEVAGE ET
D'AMÉLIORATION DES MOYENS
D'EXISTENCE**

1. Projet d'aménagement des marais

1.1 Mise en place et renforcement de l'unité de gestion de l'eau



Phase-1: Mise en place de l'organisation

Etape-1: Mise en place du comité de marais

Mots clés

L'agronome communal mobilise tous les usagers de marais en collaboration avec les chefs de colline et les moniteurs agricoles des collines autour du marais et appuie dans l'élection des membres du comité de marais de chaque colline.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire ?

Avant la construction des ouvrages d'irrigation, des séries de réunions avec les bénéficiaires et l'administration locale doivent être tenues, par conséquent, le conseil d'administration temporaire des membres des comités de marais doit être choisi.

Clé pour la réussite de ce travail

L'agronome communal sensibilise chaque chef de colline sur la sélection de candidat membre du comité de manière démocratique.

Intrants nécessaires

Facilitateur (l'agronome communal)

Comment le travail est-il effectué

Sous-étape 1 Mobilisation des usagers de marais

✓ L'agronome communal mobilise tous les usagers de marais en collaboration avec les chefs de collines et les moniteurs agricoles.

Sous-étape 2 Election des membres du comité de marais

✓ L'agronome communal discute avec les usagers de marais sur la méthodologie de l'élection.
 ✓ Après la décision de la méthodologie, les usagers de marais élisent les membres du comité de marais par l'initiative du chef de colline.
 ✓ Après l'élection des membres du comité de marais, les membres élus décident chaque position sous la surveillance du chef de marais et l'agronome communal comme montré ci-dessous.

Comité	Membres du conseil d'administration
Marais	Président, Vice-Président, Secrétaire, Trésorier, 3 Conseillers



Election des membres du comité de marais

Etape-2: Préparation d'inventaire parcellaire

Mots clés

- L'agronome communal, le chef de colline et les membres du CDC mobilisent les usagers de marais.
- Le partenaire mesure la surface de la parcelle et enregistre les noms des usagers avec l'appui du moniteur agricole et du chef de colline

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

- ✓ Etablissement de la superficie de chaque marais et faire l'estimation des rendements de la production,
- ✓ Faciliter la sensibilisation et la mobilisation des agriculteurs par les comités pour les activités d'entretien et autres,
- ✓ Faciliter les calculs des frais d'eau en utilisant les dimensions des champs familiaux,
- ✓ Les données pour les comités.

Clé pour la réussite de ce travail

La distribution des annonces sur l'inventaire parcellaire à travers les églises est utile pour atteindre de nombreux usagers de marais.

Intrants nécessaires

Mètre ruban

Comment le travail est-il effectué

Sous-étape 1 Inventaire parcellaire	<ul style="list-style-type: none">✓ Le chef de colline, les membres du CDC et l'agronome communal mobilisent et sensibilisent les membres du comité de marais, les usagers de marais et le moniteur agricole sur l'inventaire parcellaire.✓ Le chef de colline, les CDC et l'agronome communal distribuent l'annonce sur l'enquête parcellaire (date, description de l'activité d'inventaire parcellaire, partenaires des activités). L'annonce sera faite à travers les églises.✓ Pour l'exécution de l'inventaire parcellaire, l'administration communale sensibilisent les usagers de marais sur la nécessité de l'inscription.✓ L'inventaire parcellaire doit inclure les données commençant de l'amont en aval. Le chef de colline présente au moniteur agricole les usagers de chaque marais. Le moniteur agricole mesure et enregistre la superficie de la parcelle et les noms des usagers, et trouve solution aux problèmes s'il y en a.✓ La population se rassemblent selon les blocs hydrauliques ou par chaque rive.✓ Dans les blocs hydrauliques, les usagers mesurent leur propre marais par eux-mêmes avec le chef de colline et le moniteur agricole.
---	--

Pour le comité de marais Formulaire-1 : Exemple d'inventaire parcellaire

Superficie du marais de Rurembera

Prise d'eau; P1

Côté de l'émissaire principal; A droite

Bloc hydraulique; 1

N°	Noms	Superficie de la surface des parcelles			Collines
		L(ms)	l (ms)	S (ares)	
1	*****	12,60	10,40	1,31	Karembe
2	*****	17,50	8,00	1,40	Itaba
3	*****	22,10	7,00	1,55	Itaba
4	*****	25,00	16,30	4,08	Itaba
5	*****	23,60	13,00	3,07	Itaba
6	*****	18,80	23,80	4,47	Butare
7	*****	4,30	12,20	0,26	Gisikara
8	*****	11,00	21,30	2,34	Gisikara
9	*****	12,50	57,00	7,13	Karembe
10	*****	15,50	7,00	0,54	Karembe
11	*****	10,50	5,10	0,54	Karembe
12	*****	17,00	17,80	3,03	Karembe
13	*****	10,00	32,50	3,25	Gisikara
14	*****	9,00	24,80	2,23	Gisikara

Etape-3: Mise en place du comité de bloc hydraulique

Mots clés

Le comité de marais mobilise les usagers de marais dans les blocs hydrauliques en collaboration avec le chef de colline et le moniteur agricole des zones autour du marais et élit les membres du comité de bloc hydraulique.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Sur base de l'inventaire parcellaire, le comité de bloc hydraulique doit être établi comme le niveau le plus bas de l'unité de gestion de l'eau.

Clé pour la réussite de ce travail

Les membres du comité de marais sensibilisent chaque bloc hydraulique sur la sélection du membre du comité de manière démocratique.

Intrants nécessaires

Facilitateur (Membres du comité de marais)

Comment le travail est-il effectué

<p>Sous-étape 1 Mobilisation des usagers de marais dans le Bloc hydraulique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les chefs de colline, les membres du CDC et l'agronome communal sensibilisent les membres du comité de marais sur le système d'élection des membres du comité de bloc hydraulique. ✓ Chef de colline, les CDC et l'agronome communal distribue l'annonce sur l'élection du comité de bloc hydraulique (date, description de l'élection). Cette annonce sera faite à travers les églises. ✓ Le comité de marais mobilise les usagers de marais dans les blocs hydrauliques en collaboration avec le chef de colline et le moniteur agricole. 				
<p>Sous-étape 2 Election du membre du comité de Bloc hydraulique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les membres du comité de marais discutent avec les usagers de marais dans le bloc hydraulique sur la méthodologie de l'élection. ✓ Après la décision de la méthodologie, les usagers de marais dans le bloc hydraulique élisent deux (2) membres du comité de bloc hydraulique. ✓ Après l'élection des membres du comité de bloc hydraulique, ils décident chaque position sous la surveillance du chef de colline et de l'agronome communal comme montré ci-dessous. <table border="1" data-bbox="683 1697 1305 1859" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Comité</th> <th style="text-align: center;">Membres du conseil d'administration</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">Bloc hydraulique</td> <td style="text-align: center;">Président, Vice-Président, secrétaire, Trésorier, Conseiller</td> </tr> </tbody> </table>	Comité	Membres du conseil d'administration	Bloc hydraulique	Président, Vice-Président, secrétaire, Trésorier, Conseiller
Comité	Membres du conseil d'administration				
Bloc hydraulique	Président, Vice-Président, secrétaire, Trésorier, Conseiller				

Sous -étape 3 Enregistrement de comité de bloc hydraulique à la Commune	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le comité hydrolique va être enregistré à la commune. ✓ Les membres du comité de marais préparent les documents d'application avec le soutien de la DPAE ;le Ministère du Développement Communal Le document préparé va être soumis à l'administration communal après le paiement de (1000Fbu)
---	---

Etape-4: Mise en place du comité de Prise d'eau

Mots clés

Le comité de marais mobilise les usagers de marais dans le Bloc de prise d'eau en collaboration avec les chefs de colline et les moniteurs agricoles dans les zones autour du marais et élit les membres du comité de prise d'eau.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Sur base de blocs hydraulique, le Bloc de prise d'eau doit être clarifié, et le comité de prise d'eau doit être établi comme le niveau du milieu de l'unité de gestion de l'eau.

Clé pour la réussite de ce travail

L'annonce de l'information sur l'élection des membres du comité de Prise d'eau à travers les églises est utile pour atteindre de nombreux usagers de marais.

Intrants nécessaires

Facilitateur (Membres du comité de marais)

Comment le travail est-il effectué

Sous-étape 1 : Mobilisation des usagers de marais dans le bloc de prise d'eau	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le chef de colline, les membres du CDC et l'agronome communal sensibilisent les membres du comité de marais sur l'élection des membres du comité de prise d'eau. ✓ Le chef de colline, les CDC et l'agronome communal annoncent l'information sur l'élection du comité de Prise d'eau (date, description de l'élection). L'annonce sera faite à travers les églises. ✓ Le comité de marais sensibilise les usagers de marais dans le bloc de prise d'eau à sélectionner la liste des membres candidats en collaboration avec le chef de colline et le moniteur agricole. 				
Sous-étape 2 Election du membre du comité de Prise d'eau	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les membres du comité de marais discutent avec les usagers du marais dans les blocs de prise d'eau sur la méthodologie de l'élection. ✓ Après la décision de la méthodologie, les usagers du marais dans le bloc de prise d'eau élisent deux (2) membres du comité de prise d'eau. ✓ Après l'élection des membres du comité de Prise d'eau, ils décident chaque position sous la surveillance du chef de colline et de l'agronome communal comme montré ci-dessous. <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Comité</th> <th style="text-align: center;">Membres du conseil d'administration</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">Prise d'eau</td> <td style="text-align: center;">Président, Vice-président, Secrétaire, Trésorier, Conseiller</td> </tr> </tbody> </table>	Comité	Membres du conseil d'administration	Prise d'eau	Président, Vice-président, Secrétaire, Trésorier, Conseiller
Comité	Membres du conseil d'administration				
Prise d'eau	Président, Vice-président, Secrétaire, Trésorier, Conseiller				

Etape-5: Mise en place du comité de suivi et sélection des membres du comité

Mots clés

L'agronome communal mobilise les usagers de marais en collaboration avec les chefs de colline et les moniteurs agricoles des collines autour du marais et appuie à l'élection des membres du comité de suivi des bénéficiaires.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Avant la construction du hangar de stockage et l'installation de la décortiqueuse, une série de réunions avec les bénéficiaires et les administrations locales aura lieu. Par conséquent, avant de commencer les activités, la tâche de suivi du comité de marais sera reconnue par tous les bénéficiaires. Après cela, les membres du comité de suivi seront élus.

Clé pour le succès de ce travail

L'agronome communal sensibilise les bénéficiaires sur la sélection des candidats membres du comité d'une manière démocratique.

Intrants nécessaires

Facilitateur (Agronome communal)

Comment le travail est-il effectué ?

Sous-étape 1 : Mobilisation des usagers de marais

✓ L'agronome communal mobilise tous les usagers de marais en collaboration avec les chefs de colline et les moniteurs agricoles.

Sous-étape 2 : Election des membres du comité de marais

✓ L'agronome communal discute avec les usagers de marais sur la méthodologie de l'élection.
 ✓ Après la décision de la méthodologie, les usagers de marais élisent les membres du comité de suivi par la supervision du chef Colline.
 ✓ Après l'élection des membres du comité de suivi, les membres élus décident chaque position sous l'observation du chef de colline et de l'agronome communal comme indiqué ci-dessous.

Comité	Membres du conseil d'administration
Suivi	Président, Vice Président, Secrétaire



Election des membres du comité de suivi

Phase-2: Mise en place des règles

Etape-6: Préparation des statuts et la fixation des frais de l'eau

Mots clés

L'effet de la formation en cascade (le personnel de la DPAE→l'agronome communal→ l'assistant de zone→ le moniteur agricole) doit être vérifié dans la formation aux bénéficiaires par le moniteur agricole.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Pour établir un système autonome et durable pour l'exploitation et l'entretien des ouvrages d'irrigation et faire les ouvrages fonctionner pour une longue durée.

Clé pour la réussite de ce travail

L'atelier sur la préparation des statuts et la fixation des frais de l'eau doit être effectué plusieurs fois.

Intrants nécessaires

Facilitateur (Membre du comité de marais)

Comment le travail est-il effectué

<p>Sous-étape 1 : Organisation de l'assemblée générale sur la préparation des statuts et la fixation des frais de l'eau</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le chef de colline, les membres du CDC et l'agronome communal sensibilisent les membres du comité de marais sur l'assemblée générale pour la préparation des statuts et la fixation des frais de l'eau. ✓ Le chef de colline, les CDC et l'agronome communal annonce l'information sur l'assemblée générale pour la préparation du statut et la fixation des frais de l'eau (date, description des thèmes). Cette annonce sera faite à travers les églises.
<p>Sous-étape 2 Préparation du statut</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les membres du comité de marais remplissent le format des statuts en collaboration avec le moniteur agricole et le chef de colline. Le contenu des statuts est le suivant; <ul style="list-style-type: none"> ✧ Les noms des membres du Comité de marais ✧ Le nom, l'objectif et le siège de l'organisation ✧ La composition des membres ✧ Le système de problème-solution
<p>Sous-étape 3 Assemblée générale sur le statut et la fixation des frais de l'eau</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dans l'assemblée générale, les points suivants doivent être discutés; <ul style="list-style-type: none"> ✧ Frais de l'eau approprié en tenant compte de la quantité d'eau utilisée <i>Ex) Dans la commune Bugendana, la zone du projet de PAIVA-B, la population fixe 250BIF/pour les frais de l'eau</i> ✧ Comment collecter les frais de l'eau <i>Ex) Dans le commune Bugendana, la zone du projet de PAIVA-B, la population fait la liste des usagers de marais et mène des réunions pour collecter les frais de l'eau par Bloc.</i> ✧ Pénalité pour pour les impayés <i>Ex) Dans la commune Bugendana, la zone du projet de PAIVA-B, si les frais ne sont pas payés pour une certaine période, l'usager devrait perdre le droit d'utilisation de l'eau.</i> ✧ Acceptation des statuts

Phase-3: Pratique sur l'exploitation et l'entretien

Etape-7: Formation sur l'exploitation et l'entretien des ouvrages d'irrigation

Mots clés

Une série de techniques nécessaires pour effectuer les activités pour l'exploitation et l'entretien doivent être transférées à un stade précoce du projet.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Apprendre les techniques nécessaires pour l'exploitation et l'entretien des ouvrages d'irrigation avant la pratique aide pour une bonne performance des bénéficiaires.

Clé pour la réussite de ce travail

Tenir compte de l'importance du temps pour la question et la réponse pour promouvoir la compréhension de la technique par les bénéficiaires.

Intrants nécessaires

1. Formateur (l'agronome communal)
2. Module de formation
3. Tableau de conférence, marqueurs, papier adhésif, bloc-notes, stylos

Comment le travail est-il effectué

Sous-étape 1 : Arrangement de l'assemblée générale	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les agronomes communaux revoient le module de l'exploitation et l'entretien des ouvrages d'irrigation.
Sous-étape 2 : Organisation de la formation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les agronomes communaux sensibilisent le comité de marais sur la formation. ✓ Les comités de marais organisent les autres comités pour la formation de l'entretien des ouvrages et l'utilisation des ouvrages d'irrigation.
Sous-étape 3 : Formation sur l'exploitation, l'entretien et la gestion	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sur base du module, l'agronome communal effectue la formation sur; <ul style="list-style-type: none"> ✧ Le système de partage de l'eau ✧ L'entretien des ouvrages d'irrigation ✧ L'établissement du calendrier des activités pour maintenir les canaux (débouchage, etc.) ✧ La considération nécessaire pour le partage de l'eau ✧ La conséquence du non entretien des ouvrages d'irrigation (sédiment du sol dans les canaux, activités interdites)



Etape-8: Pratique sur l'exploitation et l'entretien

Mots clés

L'exploitation et l'entretien appropriés des ouvrages d'irrigation sont importants pour la durabilité.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

✓ Les membres de l'association cible doivent acquérir les techniques sur l'exploitation et l'entretien des ouvrages d'irrigation à travers la démonstration par le moniteur agricole.

Clé pour la réussite de ce travail

Les moyens appropriés d'exploitation et de l'entretien des ouvrages d'irrigation doivent être reconnus par les usagers de l'eau à partir de la phase initiale.

Intrants nécessaires

1. Plan d' exploitation (Formulaire-2)
2. Plan d'entretien (Formulaire-3)

Comment le travail est-il effectué

Sous-étape 1 : Arrangement de l'assemblée générale sur l'exploitation et l'entretien des ouvrages d'irrigation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le chef de colline, les membres du CDC et l'agronome communal sensibilisent les membres du comité de marais sur la préparation du plan d'exploitation et d'entretien. ✓ Le chef de colline, les CDC et l'agronome communal communiquent l'annonce sur l'assemblée générale pour l'exploitation et l'entretien des ouvrages d'irrigation. Cette annonce sera faite à travers les églises.
Sous-étape 2 : Préparation du Plan d'exploitation et d'entretien	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les membres du comité remplissent le plan d'exploitation (Formulaire-2) et le plan d'entretien (Formulaire-3) en collaboration avec l'agronome communal.
Sous-étape 3 : Assemblée générale sur l'exploitation et l'entretien des ouvrages d'irrigation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dans l'assemblée générale , les points suivants doivent être discutés; <ul style="list-style-type: none"> ✧ Analyse du contenu du plan d'exploitation et d'entretien ✧ Acceptation du plan d' exploitation et d'entretien
Sous-étape 4 : Pratique sur l'exploitation et l'entretien	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'agronome communal démontre l'exploitation et l'entretien des ouvrages d'irrigation. ✓ Les usagers de marais pratiquent l'exploitation et l'entretien sur base du plan d'exploitation et d'entretien par bloc .

Pour le comité de marais

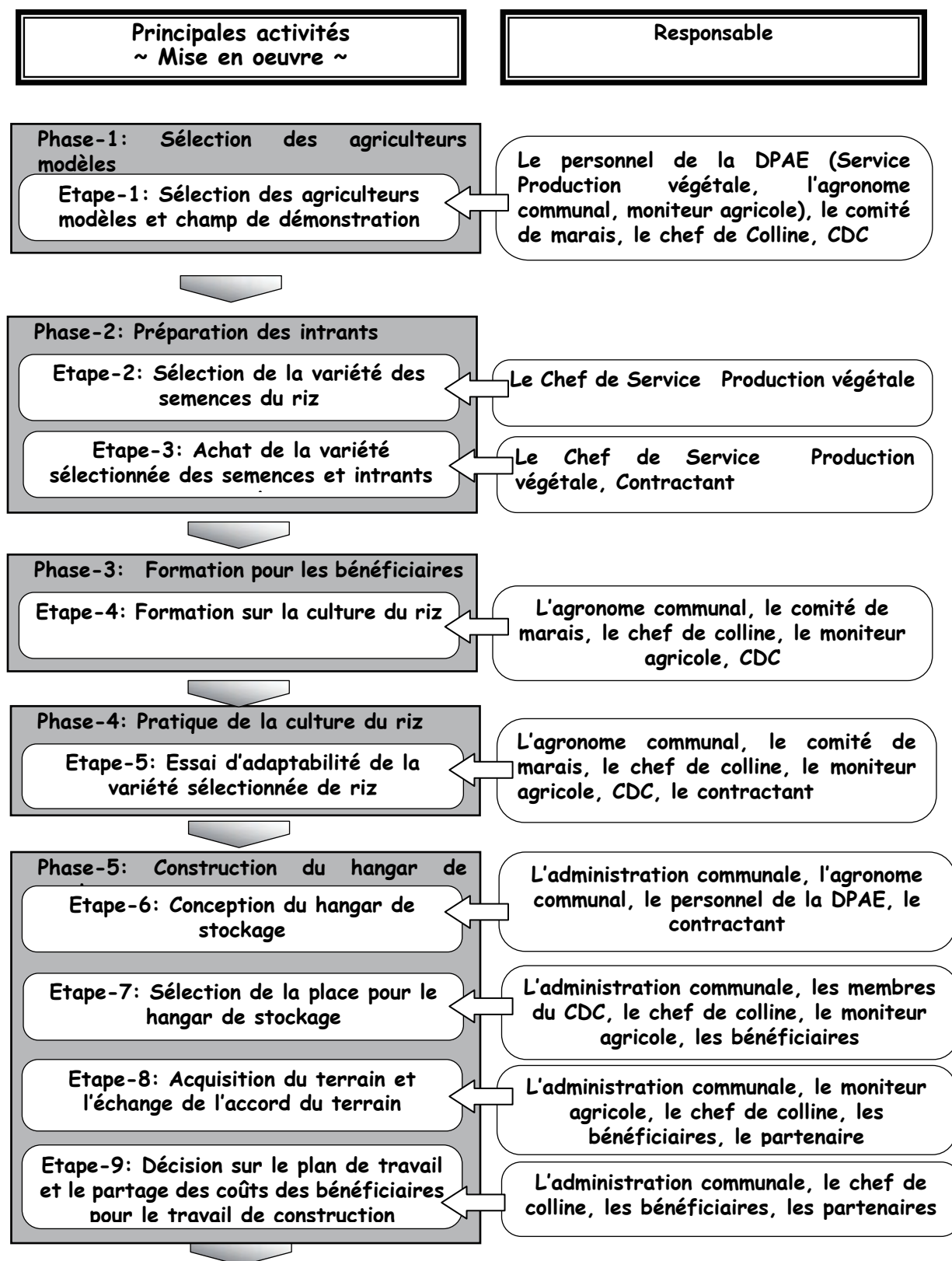
Formulaire-2 : Plan d'exploitation

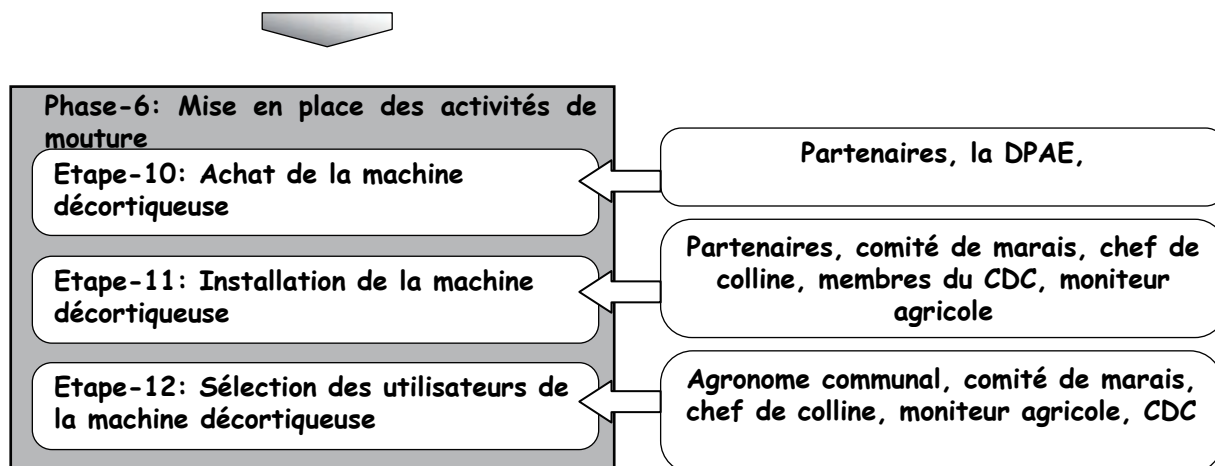
Localisation / Bloc	Contenu de l'activité	Personnes en charge de l'exploitation	Méthode d'exploitation

Formulaire-3 : Plan d'entretien

Ouvrages d'irrigation	Activités	Fréquence / Temps de mise en œuvre	Personnes en charge et assistance nécessaire
Deversoirs d'admission et vannes	Nettoyage et enlèvement des débris flottants et des substances étrangères autour des déversoirs, porte-poubelles et récurage des vannes de vidanges		
	Nettoyage du site autour de la prise		
	Enlèvement de dépôt solide-boue et pierres, si possible		
Réseaux d'irrigation-canaux revêtus	Contrôle de mauvaises herbes aux joints et sur la surface des dalles		
	Enlèvement de la boue		
Réseaux d'irrigation - Canaux non revêtus	Enlèvement de la boue		
	Coupe et enlèvement des mauvaises herbes terrestres et les mauvaises herbes aquatiques sur les parties mouillées des canaux, et les mauvaises herbes aquatiques flottantes		
	Bouchage de petits trous et remplacement des sols poreux pour empêcher les fuites		
	Reconstruction des rives érodées		
Digues contre les inondations	Remplissage des trous sur la surface de la digue		
	Niveler la surface		
	Réparation des côtés érodés		
Diguettes dans les champs	Contrôle de mauvaises herbes		
	Tassement		

1.2 Promotion du sous-projet de la production du riz pendant la saison pluvieuse





Phase-1: Sélection des agriculteurs modèles

Etape-1: Sélection des agriculteurs modèles et champs de démonstration

Mots clés

- Les agriculteurs modèles sont attendus de vérifier l'adaptabilité de la variété du riz considérée appropriée pour le marais cible et montrent la croissance du riz et les techniques appropriées aux autres usagers de marais.
- Les agriculteurs modèles et les champs de démonstration doivent être sélectionnés de l'amont, au milieu et en aval.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Pour sélectionner et prévaloir une variété appropriée de riz dans le marais cible, les agriculteurs modèles et les champs de démonstration doivent être sélectionnés

Clé pour la réussite de ce travail

Le champ de démonstration doit être sélectionné en tenant compte de l'effet de démonstration.

Intrants nécessaires

Facilitateur (Comité de marais)

Comment ce travail est-il effectué

<p>Sous-étape 1 : Préparation des critères de sélection</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le personnel de la DPAE établit les critères de sélection des agriculteurs modèles et champ de démonstration comme indiqué ci-dessous et sensibilise le comité de marais et à dresser la liste des agriculteurs modèles candidats. <ul style="list-style-type: none"> ✧Taux de participation dans les activités du projet< Motivation>. ✧Localisation du champ <Effet de démonstration>. ✧Capacité de transfert des techniques aux agriculteurs voisins. ✓ Le comité de marais et l'agronome communal doivent sélectionner les agriculteurs modèles candidats de l'amont, au milieu et en aval du marais.
<p>Sous-étape 2 : Préparation de la liste des candidats</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le Comité de marais et l'agronome communal préparent la liste des agriculteurs modèles candidats en collaboration avec le moniteur agricole et le chef de colline.
<p>Sous-étape3 : Atelier de sélection</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le chef de colline, les membres du CDC et l'agronome communal sensibilisent les membres du Comité de marais sur l'atelier de sélection pour les agriculteurs modèles du riz. ✓ Le facilitateur (Membres du Comité de marais) organisera l'atelier de sélection des agriculteurs modèles et mobilisera les usagers de marais. Cet atelier doit être tenu séparément pour l'amont, le milieu et l'aval du marais. ✓ Le chef de colline indique les critères de sélection et partage la liste des agriculteurs modèles candidats avec les usagers du marais. Après cela, les usagers de marais votent pour sélectionner les agriculteurs sous la surveillance du chef de colline et les membres du CDC.

Phase-2: Préparation des intrants

Etape-2: Sélection de la variété de semence de riz et conception du test d'adaptabilité

Mots clés

Sélectionner la variété appropriée de semence de riz pour le marais cible et calculer la quantité nécessaire de semences et intrants agricoles.


Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Les connaissances et techniques accumulées au MINAGRIE et DPAAE doivent être utilisées pour la sélection de la variété de semences de riz.

Clé pour la réussite de ce travail

Les besoins des bénéficiaires doivent être pris en compte pour la sélection de la variété.

Comment le travail est-il effectué

Sous étape1 : Conception du test d'adaptabilité	✓ Le personnel de la DPAAE (service production végétale) planifie le test d'adaptabilité;le nombre de variété sélectionné, la taille du champ d'essai, le nombre de fois.
Sous-étape 2 : Sélection de semences de riz	✓ Le personnel de la DPAAE (service production végétale) sélectionne les semences de riz en considérant les suivants; Climat, adéquation du sol, résistance aux maladies, période de croissance
Sous-étape3 : Calcul de la quantité des semences	✓ Calculer la quantité de semences de riz sélectionnées sur base de la proportion de semences recommandées et la zone à être couverte.
Sous-étape 4 :Calcul de la quantité d'intrants agricoles	<p>✓ Le calcul de la quantité nécessaire des intrants agricoles sur base du taux d'application recommandé par variété.</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p>Produits chimiques (Fongicide)</p>

Etape-3: Achat de la variété sélectionnée de semences et intrants agricoles

Mots clés

Le personnel de la DPAE (service Production végétale) achète les semences sélectionnées de riz et les intrants agricoles selon les procédures nécessaires.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Les semences sélectionnées de riz et les intrants nécessaires agricoles doivent être achetés selon les procédures établies.

Clés pour la réussite de ce travail

Etre à temps pour la période de semis, les semences sélectionnées de riz et les intrants agricoles doivent être achetés dans un temps approprié en tenant compte de l'inspection et la certification des semences.

Intrants nécessaires

1. L'inspecteur de terrain du laboratoire sous la Direction de la Promotion des Semences et Plants du MINAGRIE
2. Formulaire de demande (Formulaire-4)

Comment le travail est-il effectué

Sous-étape 1 : Identifier le champ d'approvisionnement de semences sélectionnées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le personnel de la DPAE (Service Production végétale) demande l'inspecteur de terrain à propos des champs de semences sélectionnées du riz pour l'approvisionnement, qui ont été inspectés avec un certificat délivré du laboratoire sous la Direction de la Promotion de Semences et Plants du MINAGRIE.
Sous-étape 2 : Achat des semences sélectionnées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le contractant achète des semences sélectionnées du riz avec l'inspecteur de terrain depuis le champ certifié.
Sous-étape 3 : Délivrance du certificat	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le contractant prend l'échantillon de semences (1kg) de celles achetées et les soumet au laboratoire sous la Direction de la Promotion des Semences et Plants du MINAGRIE avec le formulaire de demande (Form-4). ✓ La délivrance du certificat coûte 30 ,000 BIF par variété. Le contractant soumet la certification originale au personnel de la DPAE et garde la photocopie.
Sous-étape 4 : Achat des intrants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le DAP, le KCL et l'urée peuvent être achetés au PNSEB. ✓ Le personnel de la DPAE (service Production végétale) doit guider le contractant aux places recommandées pour l'approvisionnement du fumier organique des producteurs avancés dans la province de Gitega , qui produisent du fumier organique en grande quantité. ✓ Le contractant achète du fumier organique et le personnel de la DPAE (service Production végétale) supervise cette activité à travers la vérification si le fumier est prêt à l'utilisation ou pas.

Pour le contractant

Formulaire de demande (Formulaire-4)

Gitega, le **/**/2014

A Monsieur le Directeur General de l'ISABU
à BUJUMBURA.

Objet : Requete approvisionnement
en semences de riz.

Monsieur le Directeur General,

Nous avons l'honneur de nous adresser à votre autorité pour vous transmettre notre requête d'approvisionnement en semences de riz pour la saison agricole 2014.

En effet, < *Nom du projet* > entend promouvoir le riz comme culture de base dans les marais en aménagement mais ne dispose pas encore de variétés adaptées réellement à leurs microclimats respectifs.

Les quantités recherchées pour les quatre variétés recommandées à savoir la *L18*, *V 564-2-7*, *V 1380* et *FAC 904* sont estimées à ** kgrs par variété d'où un besoin total de ** kgrs.

Comptant sur votre coopération, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur General, l'assurance de notre haute considération.

Pour le Projet :

< *Name du contractant* >



Champ de production de semences de base à l'ISABU

Cas-1. Fiche de certification des semences de riz

Rapport d'analyse de 5 échantillons de riz en provenance du projet JICA fournis par l'ISABU.

Introduction

En date du 26/11/2012, cinq échantillons de riz à savoir V564-2-7 ; V1380-4 ; Fac 904 ; L18 ; Riz local sont arrivés au laboratoire d'analyses physiques des semences de la DPSP en vue de faire des analyses suivantes : pouvoir germinatif(%) , pureté spécifique (%) teneur en eau (%) , poids de mille graines (gr) et le poids naturel d'un hl (kg/hl).

Identification de ces échantillons.

N° d'analyse	Provenance	Espèce	Variété	Catégorie	Saison de production	Poids du lot
120009	Jica	Riz	V564-2-7	Pré-base	2012A	3 kg
120010	Jica	Riz	V1380-4	Pré-base	2012A	3 kg
120011	Jica	Riz	Fac 904	Pré-base	2012A	3 kg
120012	Jica	Riz	L18	Pré-base	2012A	3 kg
120013	Jica	Riz	Local	Commerciale	2012A	5 KG

Résultats d'analyse

N° d'analyse	Espèce	Variété	P.G.(%)	P.S.(%)	T.E.(%)	PMG (gr)	P.Nd'1hl (kg/hl)
120009	riz	V564-2-7	91	98,3	13,1	32,82	56,66
120010	riz	V1380-4	89	98,4	12,9	32,05	58,52
120011	Riz	Fac 904	88	98,2	12,6	27,57	58,24
120012	Riz	L18	91	97,1	12,5	27,19	61,18
120013	Riz	Local	78	98,1	11,4	28,30	53,50

Normes recommandées par l'ISTA pour le riz

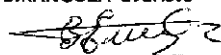
Catégorie	P.S (%)	P.G (%)	T.E.(%)
Pré-base	98	80	12
Base	98	80	12
Certifiée	98	80	12

Conclusion

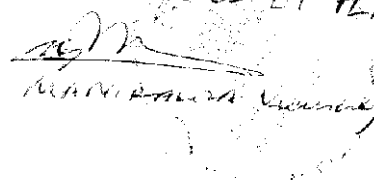
Sauf la variété locale , les autres variétés ont un bon pouvoir germinatif mais leur teneur en eau est légèrement supérieure à la norme mais ce n'est pas grave .La pureté spécifique est bonne aussi sauf celle de la variété locale qui est inférieure à la norme.

Pour le laboratoire de la DPSP :

BIRANGUZA Evariste



Pour approbation
LE DIRECTEUR DE LA PRODUCTION
DES SEMENCES ET PLANTS



Phase-3: Formation pour les bénéficiaires

Etape-4: Formation sur la culture du riz

Mots clés

Une série des techniques nécessaires pour mener des activités pour la production du riz doivent être transférées au stade initial du projet.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Apprendre des techniques nécessaires pour faire pousser les semences sélectionnées de riz avant la période de semis aide pour une bonne performance des bénéficiaires.

Clé pour la réussite de ce travail

Tenir compte du temps pour question et réponse pour promouvoir la compréhension des techniques par les bénéficiaires.

Intrants nécessaires

1. Formateur (l'agronome communal)
2. Module de la formation
3. Tableau de conférence, marqueur, papier adhésif, bloc-notes, stylos

Comment le travail est-il effectué

Sou-étape 1 : Revue du module	✓ L'agronome communal revoit la module sur la multiplication de semences de riz.
Sous-étape 2 : Mobilisation des usagers de marais	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le chef de colline, les membres et l'agronome communal sensibilisent les membres du Comité de marais sur la formation pour la culture du riz. ✓ Les membres du Comité de marais mobilisent les usagers du marais
Sous-étape 3 : Formation sur la culture du riz	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sur base du module, l'agronome communal effectue la formation sur ; <Connaissance de base pour la culture du riz> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Principaux facteurs pour la culture du riz <Technique culturale > <ul style="list-style-type: none"> ◇ Calendrier cultural ◇ Préparation du champ ◇ Défrichage, Labour ◇ Traitement de Pré-germination ◇ Gestion de la pépinière ◇ Transplantation ◇ Sarclage ◇ Peste et maladies ◇ Récolte ◇ Après récolte



Phase-4: Pratique de la production du riz

Etape-5: Essai d'adaptabilité de la variété sélectionnée de riz

Mots clés

Une série des techniques nécessaires pour mener des activités pour la culture du riz doivent être transférées au stade initial du projet.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Il est nécessaire de transférer les techniques de la culture du riz aux bénéficiaires avant de commencer les activités pratiques.

Clé pour la réussite de ce travail

Préparer le module de formation en tenant compte de l'adaptabilité technique des bénéficiaires.

Intrants nécessaires

1. Semences sélectionnées de riz, variété locale de semences de riz
2. Engrais: Fumier organique (Préparé par les agriculteurs modèles), DAP, KCL, Urée
3. Corde

Comment le travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Distribution des intrants

✓ Le contractant distribue les semences sélectionnées de riz et autres intrants agricoles aux agriculteurs modèles en présence du chef de colline, les membres du CDC et les membres du Comité de marais.

Sous-étape 2 : Essai d'adaptabilité de la variété sélectionnée de riz

✓ Les agriculteurs modèles font pousser les semences et cultivent les semences sélectionnées de riz. Le moniteur agricole démontre les techniques à chaque stade de la croissance du riz dans les champs des agriculteurs modèles.

«Exemple d'essai d'adaptabilité de la variété de riz»

En amont			Au milieu			En Aval	
L18	V564		L18	V564		L18	V564
V1380	FAC 904		V1380	FAC 904		V1380	FAC 904
Locale /WOI	Locale/ WI		Locale/ WOI	Locale /WI		Locale /WOI	Locale /WI

Pour les agriculteurs modèles

Cas-2 : Techniques transférées et pratiques agricoles sur le riz

Agriculture	Pratiques améliorées
1. Préparation de la pépinière	<p>1) Traitement de pré-germination:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Vannage pour sélectionner seulement les semences de bonne qualité -Trempe des semences dans l'eau pour promouvoir une germination uniforme <p>2) Préparation de plate bande:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Bien labourer pour ameublir le sol afin de faciliter la germination -La surface de la plate bande est plus élevée que la surface du sol pour empêcher les semences d'être emportées lors de l'inondation - Faire les bandes entourées par sillon pour irriguer -Application du fumier organique à la volée. - C'est pour promouvoir les plants vigoureux.
2. Semis et Plantules	<p>1) Semis:</p> <p>La méthode de semis en sillons permet de réduire la quantité de semences semées et garder certains espacements entre les plants, il permet aussi l'entretien approprié.</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'espacement est de 15 à 20cm entre sillons. - Couvrir la surface de la plate bande avec une couche fine de sol -Le paillage sera enlevé après que les semences aient poussé complètement <p>3) Sarclage:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le sarclage est une activité importante pour faciliter d'avoir de bonnes plantules. <p>4) Application de la seconde fertilisation:</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'urée est appliquée de 2 à 3 semaines après le semis, si nécessaire. <p>5) Arrosage:</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'il n'y a pas de la pluie, arroser par l'arrosoir ou irrigation.
3. Préparation du champ	<p>1) Désherbage:</p> <p>Enlever les herbes avant le labour pour faciliter un bon labour</p> <p>2) Labour:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il est bon pour la condition du sol de labourer aussi profondément que possible -Il est utile d'avoir facilement de l'air dans le sol - La période de labour est 15 à 20 jours avant la transplantation <p>3) Construction des digues:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire de forte digue, le compactage est un travail important. - Les digues retiennent l'eau et l'engrais dans le champ <p>4) Planage:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si le champ est petit, le planage ne nécessite pas de méthodes spéciales et équipements spéciaux. - Il est plus efficace de faciliter la circulation de l'eau dans le champ <p>5) Puddling:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il est fait à pied ou par houe plusieurs fois pour colmater le sol et garder l'eau dans le champ. <p>6) Application de l'engrais (Fumure de fond)</p> <ul style="list-style-type: none"> -Appliquer de l'engrais avant le puddling -Application de 65kg de DAP/ha et 50kg de KCL/ha. -Comme pour l'application de 105 kg de l'Urée, elle est divisée en 2 fois de

	<p>différents stades. Premièrement, au stade de tallage, deuxièmement ; au stade initial de panicule.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le fumier organique donne et améliore un bon effet à la structure du sol et à la fertilité.
4. Transplantation	<p>1) Déracinement des plantules:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quand la plantule a 4 à 5 feuilles (c'est à peu près 4 à 5 semaines après le semis), elle est prête à transplanter. - La plate bande doit être humide avant le déracinement - Il ne faut pas couper les racines, quand l'on retire les plantules de la plate bande. <p>2) Méthode de transplantation:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La profondeur de la plantation est de 3cm, il ne faut pas planter très profondément. - Il est facile de créer de nouvelles racines - L'espacement est de 20x20cm (20x17cm) par ligne. - Le nombre de plantules est une plantule (1) (ou 2 à 3) par station est recommandée - Garder beaucoup de plantules pour remplir les stations manquantes après la transplantation.
5. Reprise de racines	<p>Le riz ne nécessite pas beaucoup d'eau avant que les racines ne soient bien fixées dans le sol.</p>
6. Application de l'engrais	<p>Comme c'est mentionné dessus « Préparation du champ (6) », la deuxième application est faite au stade initial de panicule. Le dosage est la quantité restante sur 105 kg d'urée.</p>
7. Contrôle de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> - L'eau d'irrigation augmente progressivement de 2 cm jusqu'à 10-15 cm comme stade de croissance. - Au début du stade de tallage, la profondeur de l'eau est gardée à un niveau peu profond. Donc, après le stade de tallage, la profondeur de l'eau est gardée profonde. - Particulièrement, au stade initial de panicule et de floraison, le riz a besoin de beaucoup de l'eau plus que n'importe que l'autre stade. - Après l'application de l'engrais, l'eau doit être gardée dans le champ pour 3 à 4 jours.
8. Sarclage	<ul style="list-style-type: none"> - Le premier sarclage est au stade de tallage (2 semaines après la transplantation). - Le deuxième sarclage est fait avant le stade de floraison. Il est fait avant la deuxième application d'engrais.

Phase-5: Construction du hangar

Etape-6: Plan du hangar

Mots clés

Les bénéficiaires cibles doivent tenir compte du système de gestion et d'opération d'activité de décorticage, et le stockage doit être conçu sur base des activités de la commercialisation du riz.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

- ✓ Le hangar de stockage doit devenir le centre de la production du riz dans le marais, par conséquent, il doit être conçu après la considération des activités orientées du marché du riz.

Clé pour la réussite de ce travail

Les étagères sont nécessaires dans le hangar de stockage pour garder la récolte.

Intrants nécessaires

Le plan précédent du hangar de stockage des semences (Cas-3)

Comment le travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Plan du hangar de stockage

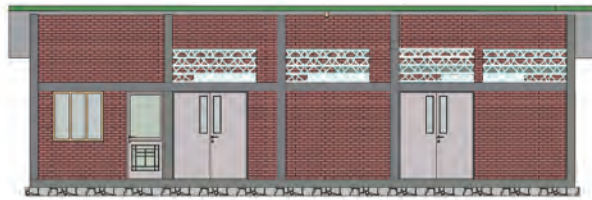
- ✓ L'agronome communal revoit le plan précédent du hangar de stockage.
- ✓ Sur base du système de gestion du hangar de stockage et des activités de décorticage du riz mis en accord parmi les bénéficiaires et la DPAAE, l'agronome communal conçoit le hangar de stockage en collaboration avec les partenaires.
- ✓ L'agronome communal donne le rapport du plan du hangar de stockage au personnel de la DPAAE (Service de la production végétale).
- ✓ Après l'approbation du personnel de la DPAAE, l'agronome communal partage le plan du hangar de stockage avec l'Administration communale.
- ✓ Après l'approbation de l'administration communale, l'agronome communal partage le plan du hangar de stockage des semences avec des bénéficiaires



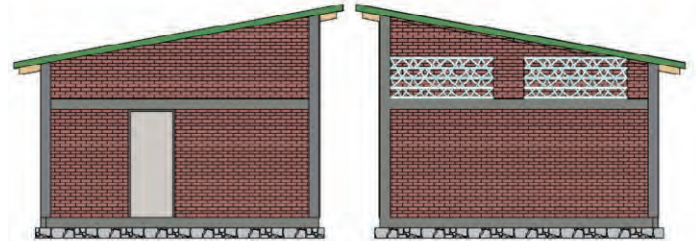
Hangar de décorticage du riz

Pour l'agronome communal

Cas-3 Plan précédent pour le hangar du stockage



FACADE AVANT

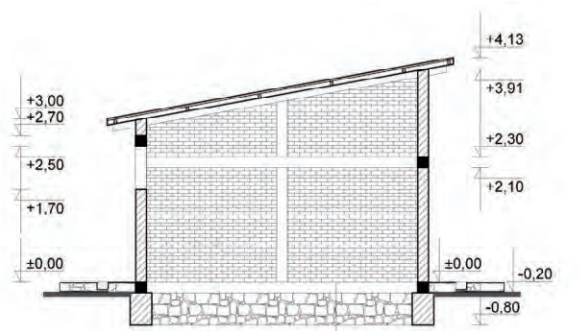


PROFIL GAUCHE

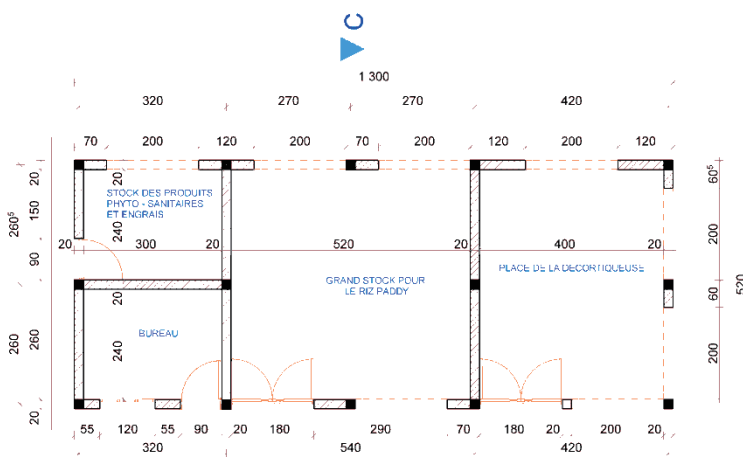
PROFIL DROIT



FACADE ARRIERE



COUPE C-C



MARSH DEVELOPMENT PROJECT

VUE EN PLAN

Etape-7: Sélection de la place pour le hangar du stockage

Mots clés

La discussion sur les choix de l'emplacement pour le hangar du stockage des semences doit être poursuivie jusqu'à atteindre un accord de toutes les parties prenantes pour éviter le conflit foncier.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

L'endroit où le hangar du stockage des semences sera construit pourra être bien discuté avant la sélection pour éviter les litiges fonciers.

Clé pour la réussite de ce travail

La sélection de la place pour le hangar du stockage des semences doit être discutée du point de vue de la maintenance et la gestion par les bénéficiaires, compte tenu également de la prévention de conflits fonciers.

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape1 : Discussion entre les bénéficiaires	✓ Les bénéficiaires ont préparé leur proposition concernant la place pour le hangar du stockage des semences. Le Chef de colline, le moniteur agricole, les membre du CDC chargé de l'agriculture et le moniteur agricole supervisent cette réunion.
Sous-étape 2 : Rapport de la proposition des bénéficiaires à la commune	✓ Le chef de colline et les membres du CDC rapportent les proposition des bénéficiaires à l'administration , et aussi les moniteurs agricole rapportent à l'assistant de zone et l'agronome communal pendant la réunion hebdomadaire .
Sous-étape 3 Sélection du terrain pour le hangar de stockage de semences	✓ La sélection du terrain sera effectuée en suivant deux (2) façons différentes; <i>Cas-1 : Les bénéficiaires demandent la répartition des terres publiques</i> L'agronome communal discute sur l'allocation des terres publiques pour le stockage des semences en Conseil communal et le Conseil fournit des terres publiques disponibles. <i>Cas-2 : Les Bénéficiaires proposent d'utiliser leurs terres privées</i> L'agronome communal ordonne la formulation de plan d'entretien et de gestion du hangar de stockage des semences aux bénéficiaires. Après soumission de ce plan, l'agronome communal vérifie le plan et donne la permission de proposition. L'agronome communal aidera à la formulation du plan.

Etape-8: Acquisition du terrain et échange de l'accord concernant le terrain

Mots clés

Le terrain sélectionné à l'étape-3 doit être acquis par la coordination de droit de possession de la terre et de clarifier le système d'entretien et de gestion pour le hangar du stockage des semences avec l'accord.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Pour éviter l'échec dans la gestion du stockage des semences et du système de distribution de semences sélectionnées, l'administration communale devrait prendre la responsabilité du hangar de stockage de semences et de sa gestion pour garantir la viabilité du projet.

Clé pour la réussite de ce travail

Il est nécessaire d'envisager la possibilité de litige foncier dans la terre bien sélectionnée, et prendre le temps de coordonner le droit de possession de la terre, parce que les gens ont tendance à présenter une réclamation pour la possession des terres quand la terre devienne le site du projet.

Intrants nécessaires

Exemple d'accord concernant le terrain (Formulaire-9)

Comment ce travail est-il effectué?

<p>Sous-étape 1 : Préparation de l'accord concernant le terrain</p>	<p><i>Cas-1 : Terres pour le hangar du stockage des semences appartiennent à la commune</i> L'administration communale prépare l'accord concernant le terrain comme s'est référée dans le formulaire-9.</p> <p><i>Cas-2 : Terrain pour le hangar du stockage des semences appartenant à une personne privée</i> La commune sensibilise les chefs de colline et demande l'association cible de soumettre le plan de gestion de le hangar du stockage des semences qui doit décrire le système de distribution de semences sélectionnés, les activités de l'association pour l'entretien et la gestion du le hangar du stockage des semences, la punition lorsque les activités échouent.</p>
<p>Sous-étape 2 : Réunion d'explication pour l'accord sur les terres</p>	<p>Cas-1 : ✓ L'administration communale sensibilise le chef de colline et le chef de colline organise une réunion d'explication sur l'accord concernant le terrain.</p> <p>Cas-2 : ✓ L'administration communale approuve le plan de gestion du stockage des semences préparé par l'association cible. Si le plan n'est pas acceptable, l'administration communale sensibilise le chef de colline et le chef de colline organise une réunion sur la modification du plan</p>
<p>Sous-étape 3 Echange sur l'accord</p>	<p>✓ L'administration communale et le chef de l'association signent l'accord ou le plan d'entretien de hangar de stockage des semences. Le chef de Colline signe également en tant que témoin. L'administration communale garde la copie original de l'accord / le plan d'entretiende le hangar du stockage des semences et l'association cible garde la copie.</p>

Pour l'administration communale Echantillon de Contrat concernant le terrain (Formulaire-9)

LE PROJET DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE POUR L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE
VIE DANS LES REGIONS AFFECTEES PAR LES CONFLITS DANS LA PROVINCE DE GITEGA EN
REPUBLIQUE DU BURUNDI

CONTRAT DE PARTENARIAT

Entre ***** et

Le chef de résident de la Colline ci-après appelé le membre de l'Association,

Il a été convenu que:

Article 1: Les deux parties s'engagent de travailler en partenariat dans le projet *****.

Article 2: L'administration communale doit fournir des terres publiques pour l'exécution du projet.

Construction

Article 3: Le bâtiment qui sera construit dans le domaine public doit appartenir à l'administration communale. (Avoir le droit de propriété).

Article 4: Le droit d'usage est accordé à l'association au cours de la mise en œuvre du projet.

Article 5: L'association aura la priorité d'utilisation du bâtiment après la finition.

Article 6: Les deux parties s'engagent à promouvoir et à contribuer au bien-être de la population de la colline.., et surtout en général;

Article 7: Les membres de l'association s'engagent toutes les instructions de **** et l'entrepreneur.

Article 8: Tous les intrants fournis par le projet devraient être utilisés pour l'activité au cours de l'exécution de ce projet.

Article 9: Les membres de l'association acceptent de fournir à la commune des informations sur les activités.

Article 10: Toutes les autres dispositions ne figurant pas dans cet accord sera un addendum après consultation entre les deux parties.

Article 11: Cet accord doit commencer à la date de sa signature par les deux parties.

Gitega /2013

Pour *** association sur la colline ****

Signature

Poste

Date:

Lu et approuvé par le chef de colline

Signature

Poste

Date:

Etape-9: Décision sur le partage des coûts pour la construction du hangar de stockage des semences

Mots clés

Les idées sur le «partage des coûts» doivent être reconnues aux bénéficiaires comme obligation.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Pour assurer la durabilité et l'expansion du bénéfice du projet, les bénéficiaires doivent fournir la main-d'œuvre et des matériaux nécessaires à la construction du hangar de conservation des semences.

Clé pour la réussite de ce travail

Atelier pour l'explication du partage des coûts doit être tenu à plusieurs reprises pour parvenir à un accord des bénéficiaires.

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Atelier pour l'explication du partage des coûts et discussion sur le partage des coûts	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'administration communale sensibilise le chef de Colline et le chef de Colline organise une réunion d'explication sur le partage des coûts. ✓ le chef de colline facilite la discussion sur le partage des coûts des bénéficiaires. Des exemples de partage des coûts sont les suivants: <table border="1" data-bbox="660 1010 1350 1272"> <thead> <tr> <th>Bénéficiaires</th> <th>Projet</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>- Main d'oeuvre</td> <td>- Le ciment et le sable</td> </tr> <tr> <td>- Le bois nécessaire pour la construction du hangar de stockage de semences</td> <td>- Les clous et les tôles galvanisées pour la toiture</td> </tr> <tr> <td>- Eau pour la fabrication du ciment</td> <td>- La supervision technique</td> </tr> </tbody> </table> ✓ Le chef de colline donne les rapports à l'administration communale au sujet de la suite de la discussion sur le partage des coûts. ✓ L'administration communale approuve le partage des coûts tel que décidé par les bénéficiaires. Si il n'ya aucune modification, l'administration communale sensibilise le chef de Colline et le chef de Colline organise un atelier sur la modification du partage des coûts pour les bénéficiaires. 	Bénéficiaires	Projet	- Main d'oeuvre	- Le ciment et le sable	- Le bois nécessaire pour la construction du hangar de stockage de semences	- Les clous et les tôles galvanisées pour la toiture	- Eau pour la fabrication du ciment	- La supervision technique
Bénéficiaires	Projet								
- Main d'oeuvre	- Le ciment et le sable								
- Le bois nécessaire pour la construction du hangar de stockage de semences	- Les clous et les tôles galvanisées pour la toiture								
- Eau pour la fabrication du ciment	- La supervision technique								
Sous-étape 2 : Préparation de l'accord de partage des coûts	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'administration communale prépare un accord de partage des coûts en fonction du résultat de la discussion ci-dessus. 								
Sous-étape 3 : Réunion d'explication sur l'accord de partage des coûts	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'administration communale sensibilise le chef de colline et le chef de colline organise une réunion d'explication sur l'accord de partage des coûts. 								
Sous-étape 4 : Echange de l'accord	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'administration communale et le chef de l'association signe dans l'accord. Le Chef de Colline 								

	<p>signe également en tant que témoin.</p> <p>✓ L'administration communale garde l'accord original, et l'association cible conserve la copie.</p>
<p>Sous-étape 5 Construction du hangar de stockage des semences</p>	<p>✓ L'administration communale et l'association cible construisent du hangar de stockage des semences basées sur l'accord de partage des coûts à travers les travaux communautaires.</p>

Phase-6: Mise en place des activités de décortilage du riz

Etape-10: Achat et installation de la machine décortiqueuse

Mots clés

La DPAE et les partenaires doivent acheter la machine de transformation avec une bonne considération de spécification technique de la machine

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Assurer la transparence dans l'achat, le personnel de la DPAE doit superviser l'achat, en particulier dans le contrôle de la qualité.

Clé pour la réussite de ce travail

La spécification technique de la machine doit être tenue en compte, particulièrement dans la disponibilité des pièces de rechange à proximité et la possibilité de l'entretien journalier par l'association cible.

Intrants nécessaires

1. La spécification technique de la machine de transformation
2. Le matériel de bureau (chaise, banc ;etc), balance, sceau, panier,

Comment le travail est-il effectué?

<p>Sous-étape 1 : Collection de la spécification technique de la machine décortiqueuse</p>	<p>✓ Les partenaires collectent la spécification technique de la machine décortiqueuse</p> <p>✓ La DPAE vérifie la spécification technique et décide le type de la machine décortiqueuse sur base des critères suivantes ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Plafond budgétaire Capacité de transformation sur base de l'échelle de production du marais cible. ◇ Système du moteur diesel (ne dépend pas de l'électricité) ◇ Disponibilité des pièces de réchange à proximité pour la maintenance ◇ Capacité de l'association pour l'entretien journalier
--	--

<p>Sous-étape 2 : Achat et installation de la machine</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les partenaires achètent une machine décortiqueuse décidée au dessus et l'installent au hangar de stockage. ✓ La DPAE supervise l'achat. ✓ Les partenaires et les bénéficiaires installent la machine dans le hangar de stockage sous la supervision de l'agronome communal / l'assistant de zone. ✓ Le chef de colline et les membres du CDC supervisent également l'installation de la machine. ✓ L'administration communale, les membres du CDC, le chef de colline et le président de l'association signent un document de réception après l'installation de la machine. <div data-bbox="901 593 1372 884" style="text-align: center;"> </div> <p style="text-align: center;">Machine décortiqueuse</p>
---	--

Etape-11: Sélection des opérateurs de la machine décortiqueuse

Mots clés

L'agronome communal mobilise tous les usagers de marais en collaboration avec des chefs de colline et les moniteurs agricoles des collines autour du marais et la sélection des assistants des opérateurs des deux machines décortiqueuses des bénéficiaires.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Avant le commencement des activités de la machine décortiqueuse, les opérateurs de la machine doivent être sélectionnés et formés sur l'utilisation et l'entretien de la machine pour obtenir les connaissances et compétences, par conséquent, les activités de décortilage peuvent être lancées sans problème

Clé pour la réussite de ce travail

L'agronome communal donne des explications aux bénéficiaires sur les critères de sélection de candidats opérateurs de la machine décortiqueuse dans la voie démocratique.

Intrants nécessaires

Facilitateur (Agronome communal)

Comment le travail est-il effectué?

<p>Sous-étape 1 : Mobilisation des usagers de marais</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'agronome communal mobilise tous les usagers de marais en coopération avec des chefs des collines et moniteurs agricoles
--	---

<p>Sous-étape 2 : Décision sur les critères de sélection</p>	<p>✓ L'agronome communal, membres à bord du comité de marais, chefs des collines et des moniteurs agricoles doivent discuter et décident sur des critères des opérateurs de la machine décortiqueuse</p>	<p>Ex.) Critères de l'opérateur - Personne honnête - Volontaire - Expérience dans la comptabilité - Travaillant durement</p>
<p>Sous-étape 3 : Sélection des opérateurs de la machine décortiqueuse</p>	<p>✓ L'agronome communal discute avec des membres du comité des marais sur la méthodologie d'élection ✓ Après la méthodologie, des membres du comité de marais, chefs de collines et moniteurs agricoles sélectionnent deux opérateurs en suivant les critères</p>	

Phase-7: Formation sur la gestion et opération de la machine décortiqueuse

Etape-12: Formation et pratique sur la gestion du hangar de stockage et l'opération et l'entretien de la machine décortiqueuse

Mots clés

Une série de connaissances et techniques nécessaires pour mener des activités pour opération et l'entretien doivent être transférées au stade précoce du projet.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Apprendre des techniques nécessaires pour la gestion de l'opération et l'entretien du stockage et l'opération de la machine décortiqueuse avant la pratique aident à la bonne performance des bénéficiaires cibles.

Clé pour la réussite de ce travail

Considérer l'importance du temps pour les questions et les réponses pour la promotion de la compréhension de la technique par des bénéficiaires cibles.

Intrants nécessaires

1. Formateur (Agronome communal/technicien de la machine décortiqueuse)
2. Module de formation
3. Tableau de conférence, marqueurs, masque, mètre ruban, carnet, stylos, machine décortiqueuse

How is the work carried out?

<p>Sous-étape 1 : Arrangement de la réunion générale</p>	<p>✓ L'agronome communal revoit le module sur l'opération, l'entretien et la gestion du stockage (comptabilité). ✓ L'agronome communal et le technicien de la machine décortiqueuse revoient et discutent sur le module de l'opération de la machine décortiqueuse et la gestion du stockage (comptabilité).</p>
<p>Sous-étape 2 : Organisation de la formation</p>	<p>✓ Les agronomes communaux sensibilisent le comité de suivi, le comité de marais et les opérateurs pendant la formation.</p>

Sous-étape 3 : Formation sur l'opération de la machine décortiqueuse, Maintenance et gestion du stockage	<ul style="list-style-type: none">✓ Sur base du module, l'agronome communal mène une formation sur ;✧ Connaissance de base sur la machine décortiqueuse (nom des pièces, le fonctionnement de la machine)✧ Opération et entretien (inclus journalièrement) de la machine✧ Connaissance de base sur la comptabilité✧ Comment préparer le livre de comptabilité✧ Comment garder le livre de comptabilité✧ Comment délivrer les reçus✧ Comment conserver les revenus provenant de l'activité du décortilage.
--	--

Cas-4 : Manuel pour l'entretien journalier de la machine décortiqueuse

MODULE DE FORMATION DES OPERATEURS DES DECORTIQUEUSES



1. Généralités sur la maintenance des structures de décorticages

- a) Déontologie de l'opérateur (le savoir faire, le savoir vivre de l'opérateur / de l'association)
- b) Présentations des pièces (+leurs noms)et leurs rôles



c)Généralités et illustration du fonctionnement des pièces des machines de décorticage

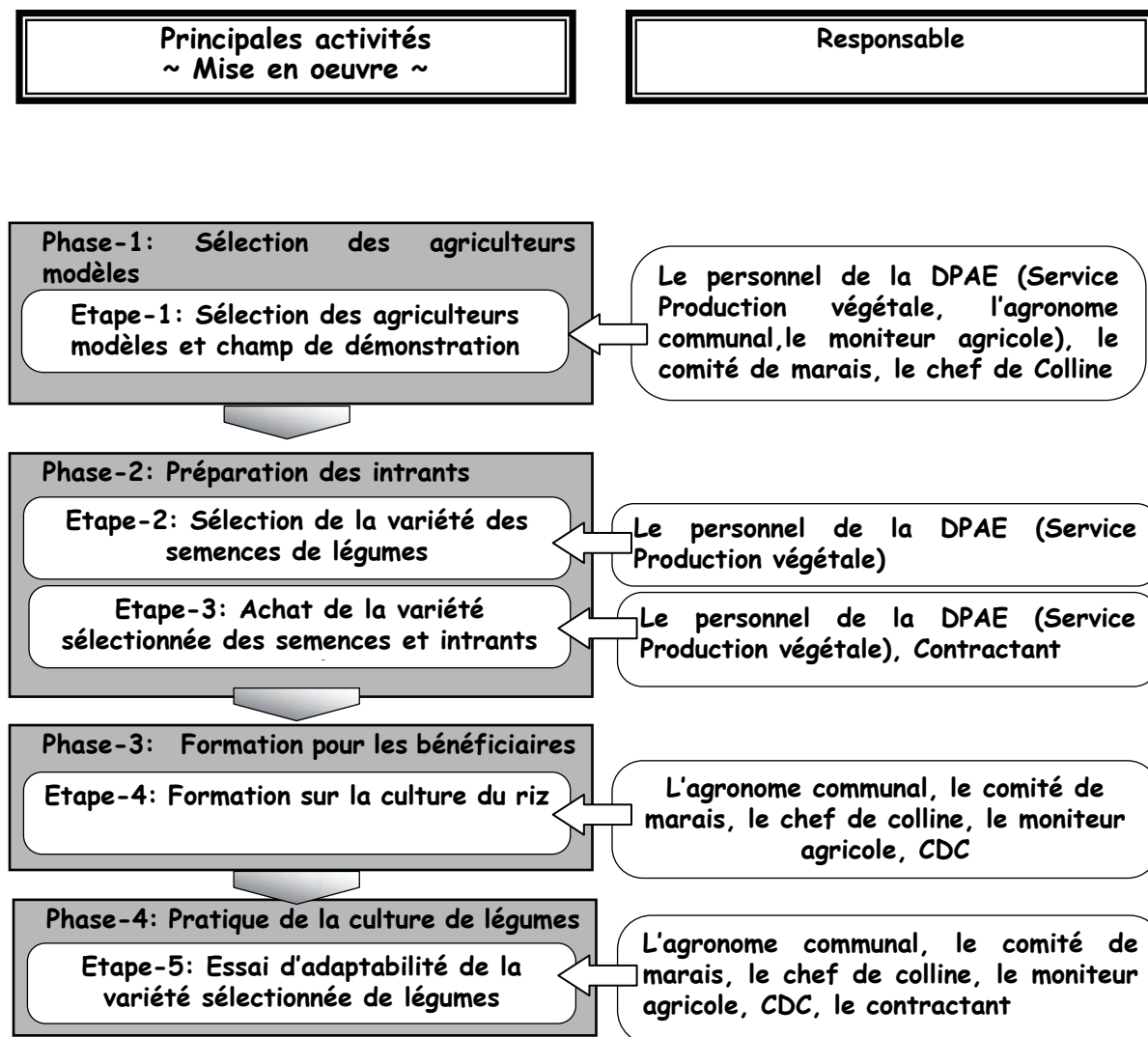
2. Fonctionnement Général du décortiqueur

- a) Précaution de pré démarrage du moteur :
 - Vérification huile + gasoil
 - Vérification/réglages tension des courroies de transmission
- b) Précaution de démarrage : - Réglage des Rouleaux
 - Réglage des Polisseurs (poids)
- C) Alimentation du riz dans le décortiqueur : - Réglage du débit du riz à décortiquer (à faire entrer dans le décortiqueur)
- d) Décortiquage proprement dit :
 - Vérifier l'amorçage de Décortiquage
 - Vérifier l'état du polissage
 - Retour ou remise du riz d'essayer
 - Vérifier l'état de production du son/des balles
 - Vérifier la sortie de riz décortiqué, du son et des balles

3. Importance de ralentir /Arrêter du moteur

4. Comment maximiser le rendement de Décortiquage

1.3 Promotion du sous-projet de la production de légumes pendant la saison sèche



Phase-1: Sélection des agriculteurs modèles

Etape-1: Sélection des agriculteurs modèles et champs de démonstration

Mots clés

- Les agriculteurs modèles sont attendus de vérifier l'adaptabilité de la variété de légumes considérée appropriée pour le marais cible et montrent la croissance de légumes et les techniques appropriées aux usagers de marais.
- Les agriculteurs modèles et les champs de démonstration doivent être sélectionnés de l'amont, au milieu et en aval.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Pour sélectionner et prévaloir une variété appropriée de légumes dans le marais cible, les agriculteurs modèles et les champs de démonstration doivent être sélectionnés

Clé pour la réussite de ce travail

Le champ de démonstration doit être sélectionné en tenant compte de l'effet de démonstration.

Intrants nécessaires

Facilitateur (Comité de marais)

Comment ce travail est-il effectué

Sous-étape 1 : Préparation des critères de sélection	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le personnel de la DPAE établit les critères de sélection des agriculteurs modèles et champ de démonstration comme indiqué ci-dessous et sensibilise le comité de marais et à dresser la liste des agriculteurs modèles candidats. <ul style="list-style-type: none"> ✦ Taux de participation dans les activités du projet < Motivation >. ✦ Localisation du champ < Effet de démonstration >. ✦ Capacité de transfert technique aux agriculteurs voisins. ✓ Le comité de marais et l'agronome communal doivent sélectionner les agriculteurs modèles candidats de l'amont, au milieu et en aval du marais.
Sous-étape 2 : Préparation de la liste des candidats	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le Comité de marais et l'agronome communal préparent la liste des agriculteurs modèles candidats en collaboration avec le moniteur agricole et le chef de colline.
Sous-étape 3 : Atelier de sélection	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le chef de colline, les membres du CDC et l'agronome communal sensibilisent les membres du Comité de marais sur l'atelier de sélection pour les agriculteurs modèles de légumes. ✓ Le facilitateur (Membres du Comité de marais) organisera l'atelier de sélection des agriculteurs modèles et mobilisera les usagers de marais. Cet atelier doit être tenu séparément pour l'amont, le milieu et l'aval du marais. ✓ Le chef de colline indique les critères de sélection et partage la liste des agriculteurs modèles candidats avec les usagers du marais. Après cela, les usagers de marais votent pour sélectionner les agriculteurs sous la surveillance du chef de colline et les membres du CDC.

Phase-2: Préparation des intrants

Etape-2: Sélection de la variété de semence de légumes

Mots clés

Sélectionner la variété appropriée de semence de légumes pour le marais cible et calculer la quantité nécessaire de semences et intrants agricoles.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Les connaissances et techniques accumulées au MINAGRIE et DPAE doivent être utilisées pour la sélection de la variété de semences de légumes.

Clé pour la réussite de ce travail

Les besoins des bénéficiaires doivent être pris en compte pour la sélection de la variété.

Comment le travail est-il effectué

Sous-étape 1 Sélection de semences de légumes	✓ Le personnel de la DPAE (service Productions végétales sélectionne les semences de légumes en considérant les suivants; Climat, adéquation du sol, résistance aux maladies, période de croissance
Sous-étape 2 Calcul de la quantité des semences	✓ Calculer la quantité de semences de légumes sélectionnées sur base de la proportion de semences recommandée et la zone à être couverte.
Sous-étape 3 Calcul de la quantité d'intrants agricoles	✓ Le calcul de la quantité nécessaire des intrants agricoles sur base du taux d'application recommandée par variété.

Etape-3: Achat de la variété sélectionnée de semences et intrants agricoles

Mots clés

Le personnel de la DPAE (service Productions végétales) achète les semences sélectionnées de légumes et les intrants agricoles selon les procédures nécessaires.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Les semences sélectionnées de légumes et les intrants nécessaires agricoles doivent être achetés selon les procédures établies.

Clés pour la réussite de ce travail


Etre à temps pour la période de semis, les semences sélectionnées de légumes et les intrants agricoles doivent être achetés dans un temps approprié en tenant compte de l'inspection et la certification des semences.

Intrants nécessaires

3. L'inspecteur de terrain du laboratoire sous la Direction de la Promotion des Semences et Plants du MINAGRIE

4. Formulaire de demande (Formulaire-4)

Comment le travail est-il effectué

<p>Sous-étape 1 : Identifier le champ d'approvisionnement de semences sélectionnées</p>	<p>✓ Le personnel de la DPAE (Service Productions végétales) demande l'inspecteur de terrain à propos des champs de semences sélectionnées de légumes pour l'approvisionnement, qui ont été inspectés avec un certificat délivré du laboratoire sous la Direction de la Promotion de Semences et Plants du MINAGRIE.</p>
<p>Sous-étape 2 : Achat des semences sélectionnées</p>	<p>✓ Le contractant achète des semences sélectionnées du riz avec l'inspecteur de terrain depuis le champ certifié ou l'acheter au marché ..</p>
<p>Sous-étape 3 : Mener le test de germination</p>	<p>✓ Avant de donner les semences, le test de germination doit être mené au bureau pour vérifier leur qualité.</p> <div data-bbox="603 1373 997 1709" style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 10px 0;"> <p>-Test de germination- - Mettre 50 à 100 graines sur un petit plateau, avec un papier humide (tissue humide). - Compter tous les jours le nombre des grains germés</p> </div> 
<p>Sous-étape 4 : Achat des intrants agricoles</p>	<p>✓ Le DAP, le KCL et l'urée peuvent être achetés au marché . ✓ Le personnel de la DPAE du service Production végétale doit guider le contractant aux places recommandées pour l'approvisionnement du fumier organique des producteurs avancés dans la province de Gitega , qui produisent du fumier organique en grande quantité. ✓ Le contractant achète du fumier organique et le personnel</p>

	de la DPAAE du service Production végétale supervise cette activité à travers la vérification si le fumier est prêt à l'utilisation ou pas.
--	---

Input needs for transplanting field from nursery according to USAID/PAIR and FAO

Varieties	Inputs	Unit	Qty/Ha	Surface (Ha)	Needed quantities	Unit cost	Total cost/Ha
Cabbage OXYLUS	Seeds	Kg	0.4	0.41	0.164	900000	147600
	Urea	Kg	200	0.41	82	1600	131200
	DAP	Kg	100	0.41	41	1800	73800
	KCl	Kg	100	0.41	41	1500	61500
	Dithan	Kg	4	0.41	1.64	7000	11480
	Diméthoate	liter	5	0.41	2.05	11000	22550
	Labilite/Dursban	liter	2	0.41	0.82	11000	9020
	Total						457150

Materiel	Watering can	piece	10 sites		10	6000	60000
	Rake	piece	10 sites		6	4500	27000
	Rops	role	10 sites		3	6000	18000
	Spray pumps	piece	3 marshes		3	60000	180000
	Total						285000
TOTAL (General)							1575960

Phase-3: Formation pour les bénéficiaires

Etape-4: Formation sur la culture de légumes

Mots clés

Une série des techniques nécessaires pour mener des activités pour la production de légumes doivent être transférées au stade initial du projet.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Apprendre des techniques nécessaires pour faire pousser les semences sélectionnées de légumes avant la période de semis aide pour une bonne performance des bénéficiaires.

Clé pour la réussite de ce travail

Tenir compte du temps pour question et réponse pour promouvoir la compréhension des techniques par les bénéficiaires.

Intrants nécessaires

4. Formateur (l'agronome communal)
5. Module de la formation
6. Tableau de conférence, marqueur, papier adhésif, bloc-notes, stylos

Comment le travail est-il effectué

Sou-étape 1 : Revue du module	✓ L'agronome communal revoit la module sur la multiplication de légumes.
Sous-étape 2 : Mobilisation des usagers de marais	<p>✓ Le chef de colline, les membres et l'agronome communal sensibilisent les membres du Comité de marais sur la formation pour la culture de légumes.</p> <p>✓ Les membres du Comité de marais mobilisent les usagers du marais pour la culture de légumes</p>
Sous-étape 3 : Formation sur la culture de légumes	<p>✓ Sur base du module, l'agronome communal effectue la formation sur ;</p> <p><Connaissance de base pour la culture de légumes></p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Principaux facteurs pour la culture de légumes <p><Technique culturale ></p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Calendrier cultural ◇ Préparation du champ ◇ Défrichage, Labour ◇ Traitement de Pre-germination ◇ Gestion de la pépinière ◇ Transplantation ◇ Sarclage ◇ Peste et maladies ◇ Récolte ◇ stockage



Phase-4: Pratique de la production de légumes

Etape-5: Essai d'adaptabilité de la variété sélectionnée de légumes

Mots clés

Une série des techniques nécessaires pour mener des activités pour la culture de légumes doivent être transférées au stade initial du projet.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Il est nécessaire de transférer les techniques de la culture de légumes aux bénéficiaires avant de commencer les activités pratiques.

Clé pour la réussite de ce travail

Préparer le module de formation en tenant compte de l'adaptabilité technique des bénéficiaires.

Intrants nécessaires

4. Semences sélectionnées de légumes,
5. Engrais: Fumier organique (Préparé par les agriculteurs modèles), DAP, KCL, Urée
6. Corde

Comment le travail est-il effectué

Sous-étape 1 : Distribution des intrants	✓ Le contractant distribue les semences sélectionnées de légumes et autres intrants agricoles aux agriculteurs modèles en présence du chef de colline , les membres du CDC et les membres du Comité de marais.
Sous-étape 2 Essai d'adaptabilité de la variété sélectionnée de légumes	✓ Les agriculteurs modèles font pousser les semences et cultivent les semences sélectionnées de légumes. Le moniteur agricole démontre les techniques à chaque stade de la croissance de légumes dans les champs des agriculteurs modèles.

Pour les agriculteurs modèles

Cas-5 Activités culturelles sur les légumes

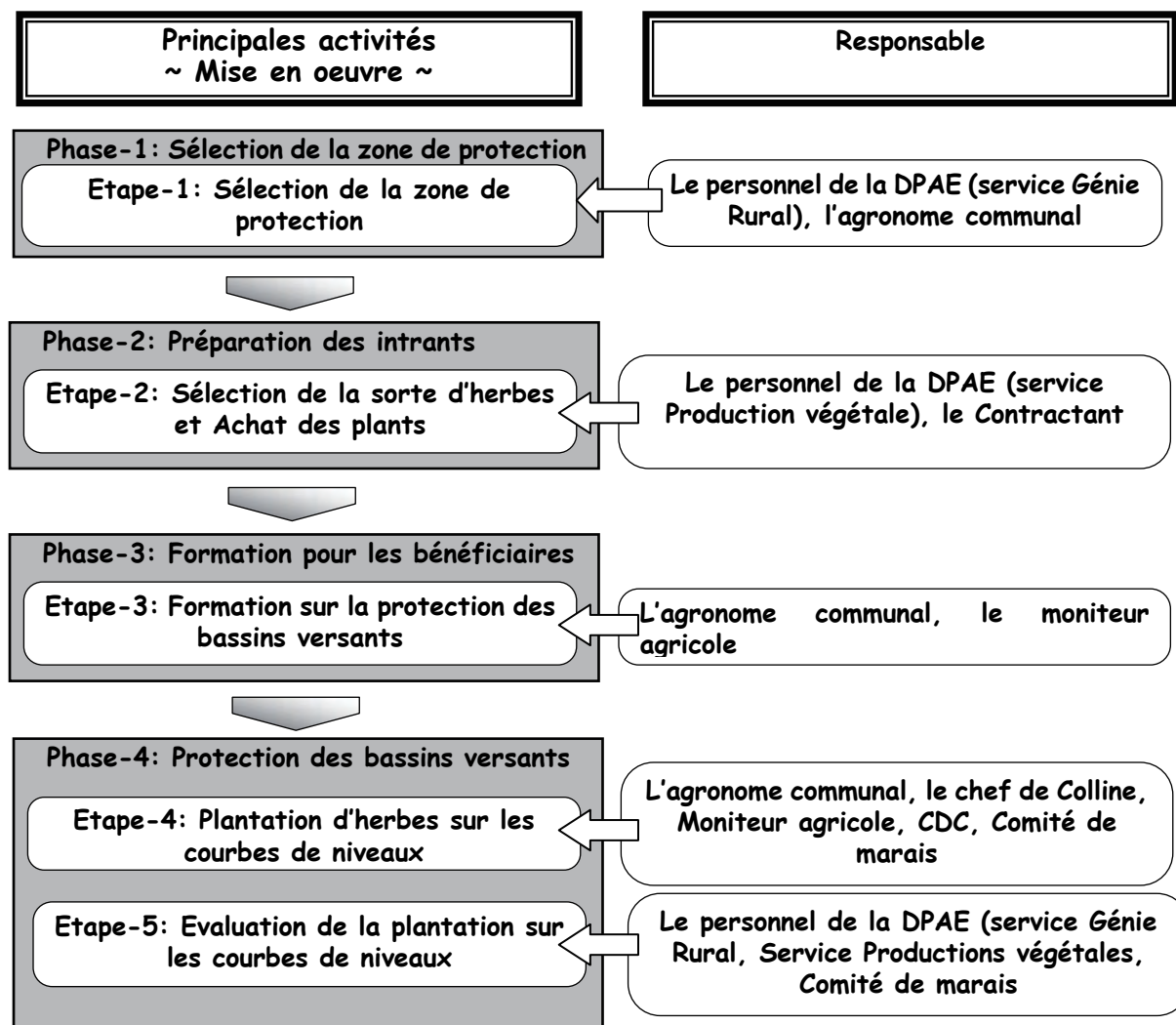
	Techniques transférées aux agriculteurs et la période recommandée	Explication / Commentaire sur les techniques	Sources d'information
0. Information générale sur la culture des légumes (Choux, Tomate, Oignon)			
(Caractéristiques de variété:) CHOUX			
1. Préparation de pépinières (Aménagement de plate bande, construction d'ombrière, semi, engrais chimique, etc)			
Respect du calendrier	Mai - Juin jusqu'à la fin du mois de Juillet	Pour être placé dans la période d'inter saison du riz	
Choix de l'emplacement : milieu. Considérer 8 gr de semences/ m ²	Avril- Mai, Sur le sol plat, -fertile- sans colmatage à proximité d'un point d'eau pulvérisé.	Les semences et plants seront pourris ou ils sont la cible des maladies fongiques par l'excès d'eau	Recherche/ISABU / FAO / Recherche sur les légumes
Préparation sur terrain	Début Mai, labour profond avec émiettage	Le sol doit être affiné en raison de la taille plus petite des semences de légumes	
Préparation de plate bande	Elevé (5 cm) jusqu'à la pépinière parallèle 1,20 X 12 cm Planer et remuer la terre avec le râteau	-Semences et plants seront pourris ou ils sont la cible des maladies fongiques par l'excès d'eau. -Le sol doit être affiné en raison de la taille très petite de légumes	FAO / recherche sur les légumes
La fertilisation des plates bandes	Appliquer du fumier bien décomposé (avant le semis) et d'engrais chimique (5g DAP / région) après la levée	Les semis doivent être solides et planter rapidement si la pépinière exige plus de nutriments.	USAID/PAIR
Semis	8g/m ² semer dans les sillons, la profondeur est de 2 cm, la distance est de 15 à 20 cm entre les sillons.	Éviter la plantation dense et profonde, ils sont la cause de la maladie et de la pourriture.	DPSP/DGA - Recherche
Couverture	Couvrir le sol et les herbes légères fines avant la germination	Maintenir une humidité optimale et utile pour les graines récupérées	FAO
Construction d'ombrière	Éviter de fortes pluies et la forte lumière du soleil frapper la surface de la plate bande	Éviter l'évaporation / évapotranspiration de l'eau et des plantes	FAO
Arrosage	Arroser régulièrement matin et soir avant la reprise et tous les soirs après la reprise, mais avec beaucoup d'arrosage	Éviter les effets de bulles d'eau sur les feuilles pendant un fort soleil	Recherche
Traitement dans les pépinières	Traiter les termites (insectes), car ils apparaissent, arracher	Garder les plants en bonnes conditions de croissance et	ISABU

(protection contre les maladies, désherbage et desserrement)	les mauvaises herbes et desserrer le sol pour briser	faire une irrigation efficace	
Repiquage	-Enlever l'ombrière avant la plantation 1-2 semaines, -Arroser abondamment avant l'arrachage des plants	-Les plantes acclimatation -Pour ne pas casser les racines	DPSP/DGA
2. La préparation du sol (défrichage, labour, engrais, etc.)			
Défrichage	Enlever les herbes, retirer les tiges de riz.		
Drainage	-Faire un nettoyage des drains autour du champ. -Débarrasser en particulier les zones encombrées (zone gorgée d'eau) afin d'avoir un sol mou	Réduire l'excès d'humidité et éviter les inondations	PAIR / FAO / La recherche sur les légumes
Labour - hersage	Labour et nettoyage des mauvaises herbes pour ramollir le sol.	Les plantes ont besoin d'un sol aéré pour une bonne reprise des racines	
Planage du champ	- Faire le planage des champs autant que possible pour éviter les différences de croissance entre les champs.	Les légumes sont sensibles à l'eau stagnante raison pour laquelle il est nécessaire de faire la prévention avant la saison des pluies.	DPSP/DGA
La fertilisation organique-minérale	Appliquer le fumier bien décomposé 10 à 20 tonnes / ha + engrais minéral (100 kg de DAP + 100 kg de KCl)	La fertilisation maximisera la rentabilité de la production parce que leur cycle de croissance est court.	ISABU - FAO - PAIR
3. Repiquage à la fin de Juillet environ 1 mois lorsque les plantules ont 4 feuilles			
Alignement des poquets	Respecter 60 x 50 cm d'espacement	Le chou a besoin d'un grand espace pour la grande croissance.	ISABU - FAO - DPSP/DGA
Creusement du poquet.	La fonction profonde de la fumure de la fumure organique	Mieux localiser le fumier est une fois rare et desserrer le sol autour des racines des jeunes.	FAO
Application de de l'engrais	Mettre dans le poquet deux poigné de fumure organique) et 1 bouchon plein de fanta mélangé avec deux engrais minéraux (DAP + KCl)	Pour un rendement optimal	FAO - PAIR
Déracinement	Tirez prudemment -les plantules sans détruire les racines (pas besoin de couper les feuilles et les racines car elles sont petites)	Gardez les racines entières et entièrement recouvert de terre: les plantes se rétablissent rapidement et en bonne santé.	
Arrosage du poquet	Eau pour garder l'humidité	Évitez les racines tortueuses et	FAO/PAIR

	dans le sol et le fumier	retarder la récupération	
Repiquage	-Repiquage des semis dans le poquet avec assez de terre et sans plier les racines. -Après le repiquage, compacter le sol autour de la plantule.	-Éviter la torsion et la flexion des racines, car il retarde la reprise -Évitez l'eau stagnante autour des plants.	DPSP/DGA
4. Gestion sur le terrain (arrosage, engrais, désherbage, lutte antiparasitaire et le contrôle des maladies, etc.)			
La construction de canaux d'irrigation	S'il n'y a pas de canal d'irrigation à proximité de votre champ, construire un canal d'irrigation à l'eau sans traverser l'eau de l'autre champ.	L'extension de l'eau dans le champ est due au compactage du terrain.	FAO / La recherche sur les légumes
Arrosage	Assurer l'arrosage matin et soir	Donner de l'eau suffisante pour la croissance des plantes	
Plantation supplémentaire /Replantation.	Remplacer les plantes faiblement reprises et les plantes mortes.	Maintenir une bonne densité de plantation et maximiser le rendement	DPSP/DGA
Contrôle des ravageurs et maladies.	Contrôle des insectes (vers gris et les autres insectes du sol, champignon)	-Retirer les insectes et utiliser les pesticides, -Retirer la plante infectée, utiliser les pesticides (produits chimiques) et d'éviter beaucoup d'humidité dans le sol	ISABU - FAO - PAIR
La croissance de la fertilisation (urée)	À deux (2) semaines après la transplantation, terreautage s'applique 200 kilogrammes par hectare d'urée (une capsule de fanta pleine par plante) et la troisième application est à avant la formation chou pomme (même quantité de fumure)	La fertilisation azotée est facilement soluble et utilisable par les plantes, lorsque les racines sont renouvelées.	FAO - La recherche sur les légumes
Binage - désherbage-buttagé	Ces opérations doivent être effectuées à l'application d'engrais.	-Le binage ameublir le sol et facilite l'infiltration dans le sol, le désherbage empêche les plantes de mauvaises herbes ne pas concurrencer l'autre. -Le billonnage (la terre vers le haut) permet l'infiltration du sol et empêche l'eau dans le sol.	ISABU - DPSP/DGA

5. Récolte			
Récolte (chou + 4 dernières feuilles)	Le temps de la récolte est quatre (4) mois après repiquage.		ISABU - FAO - PAIR
Période de récolte	Ne pas retarder la période de récolte maximale.	La pomme du chou sera fissuré: en raison de la dépréciation sur le marché.	ISABU - DPSP/DGA - FAO
Récolte de chou directement consommable	Seuls les choux récoltés directement consommables et vendables	Les choux seront conservés un peu longtemps (maximum: une semaine)	ISABU - DPSP/DGA

1.4 Sous-projet de la protection des pentes



Phase-1: Sélection de la zone de protection

Etape-1: Sélection de la zone de protection

Mots clés

Avant la construction des ouvrages d'irrigation, la zone de protection doit être sélectionnée sur base des plans topographiques préparés par le contractant dans les l'étude de faisabilité.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Pour le projet d'aménagement de marais, la protection des bassins versants, telles que la plantation sur les courbes de niveaux, la fixation d'herbes autour de la zone du marais aménagé est obligé par la politique du gouvernement.

Clé pour la réussite de ce travail

La priorisation de la zone de protection doit être exigée en tenant compte du plafond budgétaire.

Intrants nécessaires

Plan topographique

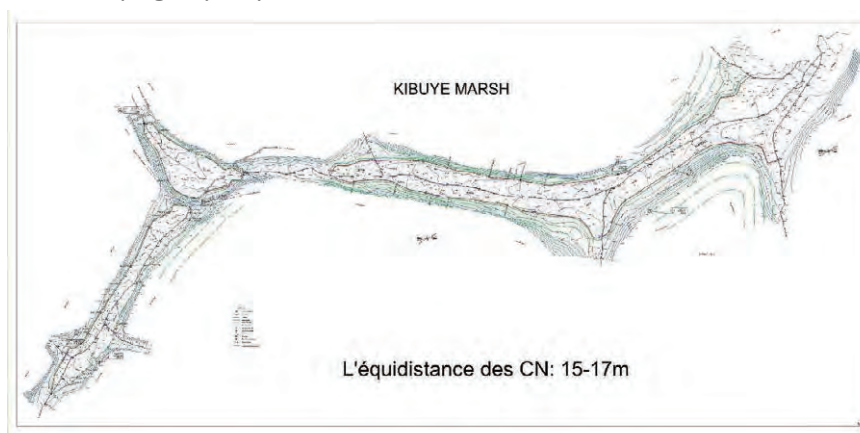
Comment le travail est-il effectué

Sous-étape 1 : Sélection de la zone de protection

- ✓ Le personnel de la DPAE (service Génie Rural) revoit les plans topographiques du contractant de la construction des ouvrages d'irrigation.
- ✓ Le personnel de la DPAE (Service du Génie Rural et l'agronome communal) sélectionnent la zone de protection en tenant compte des points suivants sur base des plans topographiques:
Plafond budgétaire, l'état des forêts naturels, situation de la dégradation du sol.



Cas-6 : Plan topographique



Phase-2: Préparation des intrants

Etape-2: Sélection de la sorte d'herbes et l'achat des plants d'herbes

Mots clés

Le personnel de la DPAE (service du Génie Rural et Service Productions végétales) supervise la sélection de la sorte d'herbes et l'achat des plants d'herbes sélectionnées.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

La sorte d'herbes pour la protection des bassins versants et sa qualité doit être déterminée sur base des plans topographiques.


Clé pour la réussite de ce travail

Il prendra au moins deux (2) semaines pour les herbes de prendre racines et les herbes doivent être plantées avant la grande saison sèche.

Intrants nécessaires

1. Les plans topographiques
2. Le véhicule de chargement et transport des plants d'herbes.

Comment le travail est-il effectué?

<p>Sous-étape 1 Sélection de la sorte d'herbes</p>	<p>✓ Pour la sélection de la sorte d'herbes, le personnel de la DPAE (service Production végétale et service du Génie Rural) discutent avec le contractant pour décider sur la sorte d'herbes. <i>Ex) Sorte d'herbes; tripsacum, banagrass</i></p>  <p>Tripsacum et banagrass</p>
<p>Sous-étape 2 Calcul du nombre de plants d'herbes</p>	<p>✓ Sur base des données topographiques, le nombre nécessaire de plants d'herbes est calculé par le contractant.</p> <p>✓ Le personnel de la DPAE du Service Production végétale et service du Génie Rural acceptent le devis.</p>
<p>Sous-étape 3 Achat des plants d'herbes</p>	<p>✓ Le personnel de la DPAE (Service Productions végétales) indique la place d'approvisionnement des plants d'herbes capable de fournir un grand nombre de plants et le contractant visite la place et achète les plants.</p>

Phase-3: Formation des bénéficiaires

Etape 3: Formation sur la protection des pentes

Mots clés

Une série des techniques nécessaires pour effectuer les activités de la protection des bassins versants doivent être transférées avant la distribution des plants d'herbes.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Apprendre les techniques nécessaires pour la protection des bassins versants avant la distribution des plants d'herbes contribue à une bonne performance des bénéficiaires.

Clé pour la réussite de ce travail

Tenir compte de l'importance du temps pour les questions et les réponses pour promouvoir la compréhension des techniques par les bénéficiaires.

Intrants nécessaires

1. Formateur (l'agronome communal)
2. Module de formation
3. Tableau de conférence, marqueur, papier adhésif, bloc-notes, stylos

Comment le travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Revue du module	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'agronome communal révoit le module sur la multiplication des plants d'herbes pour la protection des bassins versants.
Sous-étape 2 : Mobilisation des usagers de marais	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le chef de colline, les membres du CDC et l'agronome communal sensibilisent les membres du Comité de marais sur la formation pour la protection des bassins versants. ✓ Les membres du Comité de marais mobilisent les usagers de marais. ✓ La formation doit être effectuée.
Sous-étape 3 : Formation sur la protection des bassins versants	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sur base du module, l'agronome communal effectue la formation sur les points suivants; <ul style="list-style-type: none"> ✧ Comment creuser les courbes de niveaux ✧ Comment planter les herbes ✧ Comment entretenir les herbes ✓ L'importance de la protection de l'environnement et le travail en groupe doit être soulignée. <div data-bbox="715 1563 1118 1832" data-label="Image"> </div> <p style="text-align: center;">Formation sur la fixation du tripsacum</p>

Phase-4: Protection des pentes

Etape-4: Plantation d'herbes sur les courbes de niveaux

Mots clés

La fixation d'herbes en quantité nécessaire pour la protection des bassins versants est condition préalable dans l'aménagement des marais.

Pourquoi ce travail est nécessaire ?

Pour protéger le sol des zones autour du marais, éviter l'érosion du sol et les dépôts dans les canaux d'irrigation, il est nécessaire de creuser les courbes de niveaux et fixer les herbes.


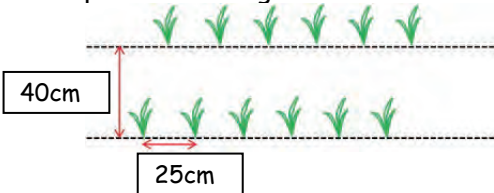
Clé pour la réussite de ce travail


Les chefs de collines, les moniteurs agricoles, les membres du CDC et les Comités de marais doivent bien collaborer pour réussir dans la mobilisation des usagers de marais pour les activités de la protection des bassins versants.

Intrants nécessaires

Corde, triangle à pente, bâton, mètre ruban

Comment le travail est-il effectué?

<p>Sous-étape 1 : Mobilisation des usagers de marais</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le chef de colline, les membres du CDC sensibilisent les membres du Comité de marais sur le creusement des courbes de niveaux et la fixation d'herbes. ✓ Les membres du Comité de marais mobilisent les usagers de marais.
<p>Sous-étape 2 : Distribution des plants d'herbes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le contractant distribue les plants d'herbes en présence des membres du Comité de marais, de l'agronome communal et du moniteur agricole. ✓ Le nombre de plants d'herbes sera divisé selon le devis sur base des dessins topographique. <div style="text-align: right; margin-top: 10px;"> <p>Le moniteur agricole est présent pendant la distribution d'herbes</p> </div> 
<p>Sous-étape 3 : Démonstration de la fixation d'herbes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Après la supervision de la distribution d'herbes fixatrices aux bénéficiaires, le moniteur agricole démontre comment l'on fixe les herbes fouragères. ✓ La distance entre les lignes est de 25 cm et la distance entre les plants sur la ligne est de 40 cm. <div style="text-align: center; margin-top: 10px;">  <p>Modèle de plantation</p> </div>

<p>Sous-étape 4 : Fixation d'herbes par les bénéficiaires</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Après la démonstration, les bénéficiaires commencent la fixation d'herbes le jour de la réception des plants d'herbes.✓ Il est recommandable aux bénéficiaires de terminer la fixation d'herbes dans un (1) jour ou deux(2) jours après la distribution.  <p>Le tripsacum fixé autour du canal dans le marais de Kibuye</p>
---	--

Etape 5: Evaluation de la plantation d'herbes sur les courbes de niveaux

Mots clés

L'état d'herbes fixatrices sur les courbes de niveaux est évalué par le personnel de la DPAE (service du Génie Rural et Service Production végétale).

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Observer les points suivants:

- ✓ Taux de couverture de la surface,
- ✓ Technique de plantation,
- ✓ Localisation et modification de l'emplacement,
- ✓ Modification de la qualité des plants pendant la période de plantation,
- ✓ Participation et supervision des activités.

Clé pour la réussite de ce travail

Préparation de l'itinéraire de la visite à chaque zone de protection des bassins versants permet une évaluation efficace.

Intrants nécessaires

1. L'itinéraire de la visite de la zone de protection des bassins versants
2. Les plans topographiques

Comment le travail est-il nécessaire?

Sous-étape 1 : Préparation pour l'évaluation de la plantation sur les courbes de niveaux

- ✓ Le Comité de marais prépare l'itinéraire de la visite de toute la zone de protection pour la visite d'évaluation.
- ✓ Si la visite de toute la zone de protection ne peut pas terminer dans une journée, le Comité de marais consulte le personnel de la DPAE et décide de faire le programme de 2 jours ou sélectionner les zones représentatives de protection.

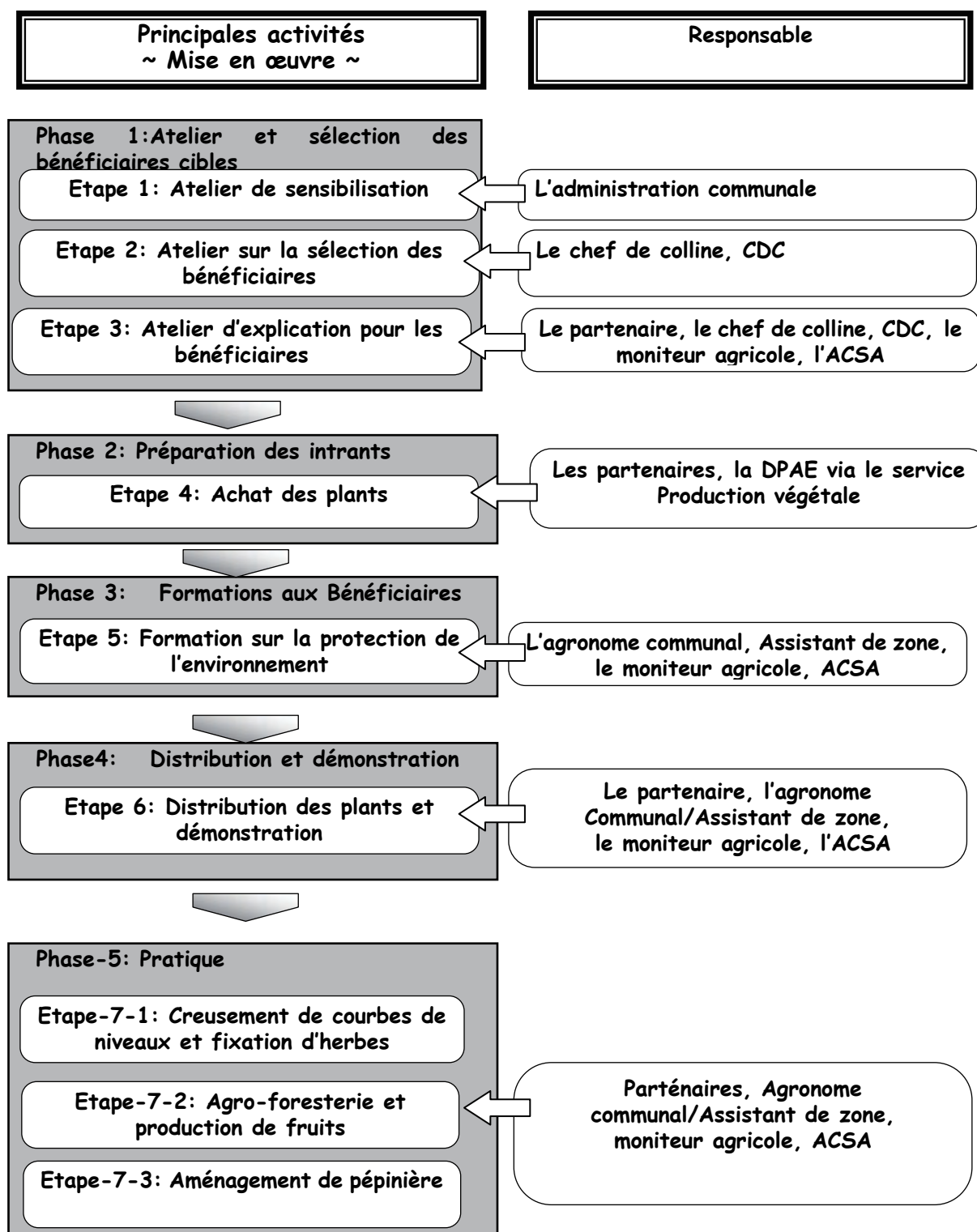
Sous-étape 2 : Evaluation de la plantation sur les courbes de niveaux

- ✓ Toute la procédure de préparation de la protection des bassins versants et l'exécution des activités de plantation doivent être expliquées par le Comité de marais.
- ✓ Les dessins topographiques seront utilisés pour évaluer l'état actuel et identifier la zone de protection pour visiter d'une place à une autre.
- ✓ Les principales observations faites par le personnel de la DPAE (Service Génie rural et Service Production végétale) sont le taux de couverture de la surface , la technique de plantation, l'emplacement, les modifications dans l'emplacement, la modification de la qualité des plants pendant la période de plantation , la participation et la supervision de l'activité.

<Eléments d'évaluation >

- le taux de couverture de zone de la surface
- la technique de plantation
- les modifications dans les endroits
- la modification de la qualité des plants pendant la période de plantation

2. Projet de la protection de l'environnement



Phase 1: Ateliers et sélection des bénéficiaires cibles

Etape 1: Atelier de sensibilisation

Mots clés

Le personnel de la DPAE (y compris les agents de la commune/zone/colline), l'administration communale, le chef de colline et les membres du CDC comprennent l'objectif, les principales activités, les structures de mise en œuvre, la procédure et les résultats attendus de ces projets.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

La compréhension de l'importance et les procédures du projet contribuera à la mise en œuvre efficace du projet.

Clé pour la réussite de ce travail

Tenir les ateliers de sensibilisation autant que possible pour promouvoir une bonne compréhension du projet.

Intrants nécessaires

1. Facilitateur (l'administration communale)
2. Le Plan d' Action pour promouvoir le PCDC, qui décrit l'objectif, les principales activités, les structures de mise en œuvre, les procédures et le résultat attendu du projet
3. Calendrier du projet

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1 Préparation du calendrier du projet

Préparer le calendrier des activités comme indiqué ci-dessous.

Month	2014												
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Coordination of Stakeholders	■												
Selection of the beneficiaries	■												
Decision of kind of forage grass to be installed	■												
Guidance on how to fix forage grass and maintain		■											
Procurement of Seed/Seedlings of Grass			■		■								
Distribution of Seed/Seedlings of Grass to beneficiary				■	■								
Demonstration of Grass Fixing				■	■								
Decision of kind of trees to be planted	■												
Guidance on how to grow seedling and maintain tree		■											
Conduct seminar on agro-forestry			■										
Procurement of seedlings of trees			■		■								
Distribution of seedlings to beneficiaries				■	■								
Demonstration of Afforestation				■	■								
Decision of the kind of tree for afforestation and agro-forestry		■											
Decision of nursery construction space		■											
Provision of technique on construction of nurseries and how to grow and maintain seedlings			■										
Procurement of seedlings of trees			■										
Distribution of seedlings to beneficiaries				■									
Construction of nurseries				■									
Demonstration of growing seedlings					■								
Maintenance of nursery						■	■	■	■	■	■	■	■
Guidance on how to grow seedlings and maintain fruit tree		■											
Procurement of seedlings of trees			■										
Distribution of seedlings to beneficiaries				■									
Demonstration of growing seedlings and maintenance of fruit tree					■								
Maintenance of fruit tree						■	■	■	■	■	■	■	■
Monitoring/Evaluation							■	■	■	■	■	■	■

<p>Sous-étape 2 : Atelier de sensibilisation</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Le facilitateur (l'administration communale) organisera l'atelier de sensibilisation , et invitera le personnel de la DPAAE (Service Production végétale, l'agronome communal,moniteur agricole, le chef de zone, l'assistant de zone, le chef de colline cible, ACSA, le membre du CDC chargé de l'agriculture.✓ Lors de la réunion, l'objectif, les activités principales, les structures de mise en oeuvre, les procédures et le résultat attendu du projet seront bien compris et les détails doivent être clarifiés.
--	--

Etape 2: Atelier sur la sélection des bénéficiaires

Mots clés

L'administration communale et le personnel de la DPAE clarifient les critères de sélection des bénéficiaires. Le chef de colline et les membres du CDC discutent et sélectionnent les bénéficiaires dans la transparence.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Assurer la transparence et la démocratie dans la sélection des bénéficiaires, et aussi sélectionner de bons bénéficiaires modèles pour étendre l'efficacité du projet.

Clé pour la réussite de ce travail

Etablir des critères de sélection clairs, la participation des observateurs pour éviter les préjugés dans la sélection de l'association car tous les membres du CDC sont membres de différentes associations.

Intrants nécessaires

1. Facilitateur (le chef de colline cible)
2. Critère de sélection
3. Liste des associations

Comment ce travail est-il effectué?

<p>Sous-étape 1 : Préparation des critères de sélection</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'administration communale et le personnel de la DPAE établissent les critères de sélection comme indiqué ci-dessous et sensibilisent le chef de colline à organiser l'atelier de sélection des bénéficiaires. ✦ La principale activité de l'association est le type d'agriculture de colline <concordance de l'activité>. ✦ Fréquence des activités du groupe (ex. Réunion du groupe, les activités sur terrain, etc.) est élevée <le dynamisme du groupe>. ✦ Le nombre d'associations collaboratives est élevé <effet de multiplication>. ✦ L'association est inscrite <légalité>. ✦ Les activités se poursuivent pendant plus de 5 ans <durabilité>.
<p>Sous-étape 2 : Préparation de la liste des associations</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le chef de colline partage avec l'administration communale la liste des associations sur la colline et modifient si nécessaires.
<p>Sous-étape 3 : Atelier de sélection</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le facilitateur (Chef de colline) organisera l'atelier de sélection des bénéficiaires et discute avec les membres du CDC sur l'association cible. Le chef de colline invite également le moniteur agricole/ACSA comme observateurs. ✓ Le chef de colline énonce les critères de sélection et sélectionnent à partir de la liste. Après cela, le chef de colline et les membres du CDC sélectionnent l'association cible sur base de la de l'association inscrite dans la commune.



Etape 3: Atelier d'explication pour les bénéficiaires

Mots clés

Les activités doivent être expliquées pour le projet de la protection de l'environnement pour promouvoir la compréhension du projet et renforcer la responsabilité des bénéficiaires.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

L'explication des activités à être effectuées dans le projet à l'association cible contribue à la compréhension des activités et la sensibilisation sur les bénéficiaires comme bénéficiaires.

Clé pour la réussite de ce travail

Lors de la réunion, il est nécessaire de clarifier les points obscurs ressentis par les bénéficiaires autant que possible autant.

Intrants nécessaires

1. Facilitateur (le chef de l'association)
2. Calendrier du projet

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Sensibilisation du chef de l'association cible	Le chef de colline sensibilise le chef de l'association cible sélectionnée dans «Etape 2» d'organiser l'atelier d'explication pour les membres de l'association.
Sous-étape 2 : Préparation de l'atelier d'explication	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le facilitateur (chef de l'association) organise l'atelier d'explication, et mobilise tous les membres de l'association. ✓ Le facilitateur invite également le chef de colline, le moniteur agricole, l'ACSA, le membre du CDC member chargé de l'agriculture comme observateurs.
Sous-étape 3 Atelier d'explication	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le facilitateur (chef de l'association) explique l'objectif de la réunion. ✓ Lors de la réunion, l'objectif, les activités principales doivent être expliquées par le chef de colline et les membres du CDC. ✓ Lors de la réunion, les points suivants doivent être clarifiés; la sorte de plants d'herbes à fixer sur les courbes de niveaux, la sorte d'arbre pour l'agro-forestière, la place pour la construction de pépinière, la sorte d'arbre fruitier, la terre commune de l'association pour faire pousser les plants d'arbres <p>Note: Si l'association cible n'a pas de terre commune, l'association cible doit demander l'administration communale d'allouer la terre publique pour la protection de l'environnement.</p>

Phase-2: Préparation des intrants

Etape-4: Achat de semences

Mots clés

Le personnel de la DPAE (service Production végétale) supervise l'achat des plants de type d'arbre / herbe sélectionné.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Les semis pour la protection de l'environnement et des intrants agricoles nécessaires doivent être obtenus suivant la procédure.

Clé pour la réussite de ce travail

Les plants d'arbres / herbes seront achetés pour être disponibles à temps pour la période des semis.

Intrants nécessaires

5. Véhicule pour charger et transporter les plants

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Achat de plants d'herbe pour la fixation sur les courbes de niveaux	<p>✓ Le personnel de la DPAE (service production végétale) indique le lieu d'obtention des plants d'herbe, qui peut fournir l'herbe en grande quantité, et le contractant visite la place et achète les plants.</p> <p>Ex) Achat de banagrass; l'association multipliant le banagrass appelé "Tsindamapfa" autour de la rivière Ruvubu dans la commune de Gitega</p>
Sous-étape 2 : Achat de plants d'arbres pour l'agroforesterie	<p>✓ Le personnel de la DPAE (service Production végétale) indique le lieu d'obtention de plants d'arbres pour l'agroforesterie, qui est officiellement autorisé par le Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement, du tourisme et de l'Urbanisme (MEEATU). le contractant se rend là-bas et se procure des plantules sous la supervision du personnel du service Foresterie au niveau provincial.</p> <p>Ex) L'Achat des plants de <i>Gravillea</i> et <i>Calliandra</i>; Pépinières développés sur la colline Nyabihanga dans la province de Mwaro</p>
Sous-étape 3 : Achat de plants d'arbres fruitiers	<p>✓ Le personnel de la DPAE (service Production végétale) indique le lieu d'obtention de plants d'arbres fruitiers, celui qui peut fournir des arbres fruitiers en grande quantité, et le contractant se rend là-bas et il se procure des plants.</p> <p>Ex) Approvisionnement des plants d'avocats, des oranges; pépinière de Nyambeho dans la commune Gitega gérée par l'association du nom de APROPF</p>

Phase-3: Formations aux bénéficiaires

Etape 5: Formation sur la protection de l'environnement

Mots clés

L'effet de la formation en cascade (le personnel de la DPAE → l'assistant de zone → le moniteur agricole) doit être vérifiée dans la formation aux bénéficiaires par le moniteur agricole.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Apprendre la technique nécessaire pour faire pousser des plants et l'effet de la protection des sols avant la distribution des plants aident à une bonne performance des bénéficiaires.

Clé pour la réussite de ce travail

Considérez l'importance du temps pour les questions et réponses pour promouvoir la compréhension de la technique par les bénéficiaires.

Intrants nécessaires

1. Formateur (le moniteur agricole)
2. Module de formation
3. Tableau de conférence, marqueurs, papier adhésif, bloc-notes, stylos

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1 Revue du module	✓ Le moniteur agricole examine le module sur la protection de l'environnement.
Sous-étape 2 Décision du style de formation	✓ Décider le style de formation pour suivre deux voies de formation; <ol style="list-style-type: none"> 1. Dispenser une formation ciblant tous les membres des associations 2. Mener une formation des membres du comité des associations et faire le suivi de la formation effectué par les premiers formés aux membres restants de l'association.
Sous-étape 3 Formation sur la protection de l'environnement	✓ Sur base du module, le moniteur agricole organise des formations sur: <la fixation des herbes sur les courbes de niveau> ✧ Le mesurage de la pente du terrain ✧ Comment creuser des courbes de niveau en utilisant le triangle à pente ✧ La plantation de l'herbe le long des courbes de niveau et leur entretien <Le reboisement et l'agroforesterie> ✧ Comment planter des arbres pour l'agroforesterie sur le terrain. ✧ L'entretien d'arbres pour l'agroforesterie ✧ L'alignement des plants d'arbres ✧ La barrière de protection pour les jeunes plants ✧ Le sarclage des arbres ✧ Le stumping des racines ✧ Le paillage des arbres,

	<ul style="list-style-type: none">✧ L'élagage✧ La préparation des terres pour le reboisement,✧ Creuser des trous pour plantules d'arbres✧ Calendrier des travaux forestiers✧ L'équipement essentiel pour les activités.✧ <La construction de la pépinière>✧ Les principales espèces qui sont cultivées dans les pépinières✧ Le choix des espèces à multiplier.✧ Le choix d'un emplacement de pépinière et le terrain de préparation✧ Les activités prévues pour le développement des pépinières.,✧ La préparation des pépinières.✧ L'aménagement d'un point d'eau pour l'irrigation,✧ La construction d'une clôture de protection d'une pépinière,✧ Semis en pépinière et dans des sacs en plastique✧ La détermination de la date de semis✧ Le repiquage des jeunes plants dans des sacs✧ Faire une ombrière pour les plants repiqués et les plants du semis direct,✧ Les différents types d'ombrières✧ L'arrosage et l'entretien de la pépinière,✧ Les types de maladies et le traitement antiparasitaire.
--	--

Phase-4: Distribution et démonstration

Etape 6: Distribution des plants et démonstration

Mots clés

La distribution des semis doit être supervisée et la démonstration doit être menée le jour où les membres de l'association cible reçoivent des semis.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

- ✓ La transparence de la distribution aux bénéficiaires doit être assurée, sous la supervision du chef de colline.
- ✓ Les membres de l'association cible acquiert la technique de plantation des plants par la démonstration du moniteur agricole.

Clé pour la réussite de ce travail

La quantité des plants qui seront distribués à chaque membre doit être inscrite par type d'arbres au préalable.

Intrants nécessaires

3. Corde, houe, bâton, mètre ruban

Comment ce travail est-il effectué?

<p>Sous-étape 1: Préparation de la liste de la quantité des plants qui seront distribués</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le contractant prépare la liste de quantité de semences et intrants agricoles qui seront distribués en collaboration avec le personnel de la DPAE (service Production végétale). ✓ Le contractant partage la liste avec l'agronome communal et administration communale.
<p>Sous-étape 2 : Distribution de plantules</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le contractant distribue des plants sur base de la liste des membres de l'association cible en présence de moniteur agricole et du chef de colline. ✓ Dans le cas de faire pousser des plants dans le champ de chacun des membres, la quantité des semis doit être distribuée selon la taille de la parcelle des membres.
<p>Sous-étape 3 : Démonstration de plantation de plantules</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Après la distribution des plants, le moniteur agricole montre comment planter les plantules dans un champ commun de l'association (ou dans les champs de certains membres). ✓ Les membres de l'association commencent la plantation de plants semis dans le champ commun de l'association (ou dans des champs de certains membres). <div data-bbox="1054 1451 1385 1697" style="text-align: right;"> </div> <p style="text-align: right;">Démonstration de plantation de plants d'Eucalyptus</p>

Phase-5: Pratique

Etape-7-1: Traçage des courbes de niveaux et plantation des herbes fixatrices

Mots clés

Insérer des morceaux de bois à travers en cherchant une courbe de niveau en utilisant une tube en se servant de l'eau en fixant une courbe contre la dégradation du sol.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire ?

- ✓ Des herbes fixées sur une courbe de niveau aident à diminuer la vitesse de l'eau de ruissellement du sol lors des grandes pluies.

Clé pour la réussite du travail

Les gens doivent confirmer si des espaces cibles pour une courbe fixée incluent un milieu cultivable ou non. Si non, ils affrontent des difficultés pour garder un champ de cultures pour fixation d' une courbe de niveau.

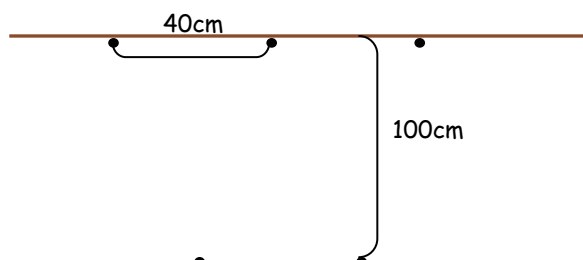
Intrants nécessaires

Corde, houe, pelles, morceau de bois et mètre ruban

Comment le travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Piquetage des courbes de niveaux

- ✓ Préparer de morceaux de bois de la même longueur en les coupant.
- ✓ Préparer une tube transparente et verser de l' eau.
- ✓ Une personne se met au point de départ en tenant un coté de la tube, et se déplace 40 cm à l'autre coté. Après cela, elle vérifie que la hauteur de l'eau est la même ou non, si non, déplace-toi au coté de devant ou derrière jusqu'à ce que la hauteur de l'eau au deux cotés atteigne le même niveau.
- ✓ Insérer les morceaux de bois et continuer les procédures au-dessus.



Sous-étape 2 : Fixation d'herbes sur les courbes de niveaux

- ✓ Fixer l'herbe (banagrass ou tripsacum laxum) dans le trou où le morceau de bois a été inséré.



Etape-7-2: Agroforesterie et production de fruit

Mots clés

La population doit savoir les caractéristiques et la sorte de d'arbre appropriée pour le terrain.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

- ✓ L'agroforesterie et la production d'arbre fruitière ont pour but d'éviter la dégradation du sol et augmenter les revenus à travers la production fruitière et la vente

Clés pour la réussite de ce travail

La population doit comprendre le concept de la protection de l'environnement et l'agriculture intensive par l'agro-foresterie et la production fruitière.

Intrants nécessaires

Plantules sélectionnés, plants d'arbres fruitiers, cordes, houe, et mètre ruban.

How is the work carried out?

Sous-étape 1 : Plantation de plants d'arbres sélectionnés

- ✓ Achat des plants sélectionnés par des bénéficiaires.
- ✓ Sélectionner le terrain qui facilite l' arrosage
- ✓ Respecter le calendrier cultural, lors du repiquage de la pépinière
- ✓ Repiquage des arbres le long des courbes de niveau



Plants du calliandra

Sous-étape 2 : Plantation de plants d'arbres fruitiers sélectionnés

- ✓ Achat des plants sélectionnés par les bénéficiaires
- ✓ Sélectionner le terrain qui facilite l' arrosage
- ✓ Respect du calendrier cultural, lors du repiquage de la pépinière.
- ✓ Repiquage de la pépinière avec espacement de 4 x 4m .



Le plant de l'oranger était planté

Etape-7-3: Aménagement de la pépinière

Mots clés

Respecter le calendrier cultural et considérer la disponibilité de l'eau près du terrain.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

- ✓ Assurer une fourniture stable de plants aux bénéficiaires qui veulent les planter

Clé pour la réussite de ce travail

La population doit considérer la place de la plate bande de la pépinière et ils établiront le système de fourniture de la pépinière pour étendre le terrain pour l'agroforesterie.

Intrants nécessaires

Corde, houe, pelles, bois, et mètre ruban, semis, sachet en plastique, bidon

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1 :

Préparation de la plate bande

- ✓ Selection de la localisation de la plate bande
- ✓ Rendre le terrain propre et creuser profondément, puis aménager la plate bande (dimensions sont la largeur de 1,2m x moins de 12m de longueur, la hauteur est de 10 à 15 cm)
- ✓ Appliquer le fumier organique pour cultiver sur un bon sol
- ✓ Construction de l'ombrière et la clôture pour protéger les semis en germination contre la forte lumière solaire ou des fortes pluies et animaux.



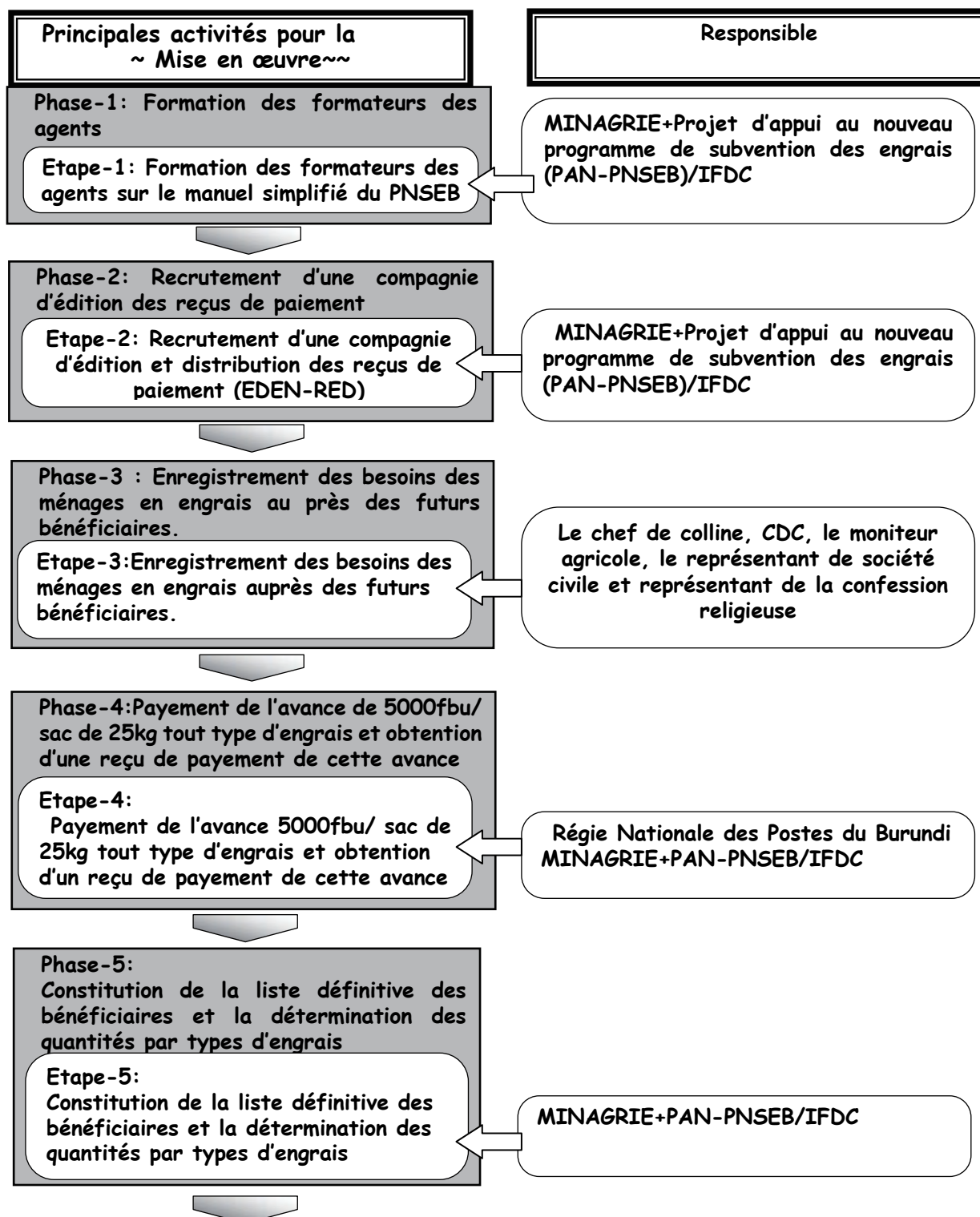
Sous-étape 2 : Semis et entretien de la pépinière

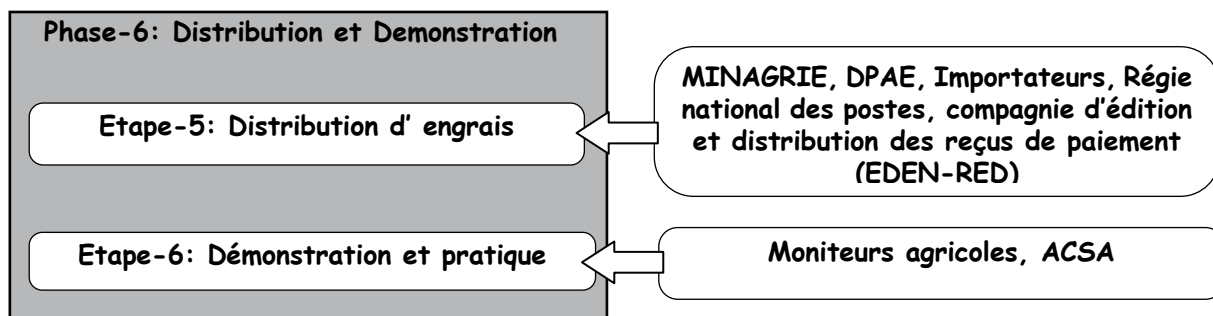
- ✓ Après le semis, l'arrosage, le désherbage doivent être faits.
- ✓ Après quelques semaines, les plantules saines doivent être repiquées dans des sachets. (et alors l'arrosage, le désherbage, cultiver sont des travaux nécessaires)



3. Projet d'amélioration de la fertilité des sols

3.1 Sous-projet de distribution des engrais chimiques





Phase-1:Formation des Agents

Etape-1:Formation des agents sur le nouveau programme de subvention des engrais (PNSEB)

Mots clés

La quantité d'engrais à distribuer doit être calculée.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Mis en œuvre de la formation des agents (MINAGRIE, DPAAE, Agronomes communaux, chef de colline, CDC, Moniteur agricole) sur le nouveau programme de subvention des engrais (PNSEB) pour la transition de système.

Clé pour la réussite de ce travail

On doit adapter le système de formation des formateurs pour renforcer la compréhension de la mise en œuvre de la formation des agents pour le nouveau système de distribution des engrais chimiques.

Entrants nécessaires

1. Formateur (projet pour aider le nouveau programme de subvention des engrais (PAN-PNSEB)/IFDC)
2. Manuel sur PNSEB

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Formation des formateurs des agents du MINAGRIE (DPAAE, DAOPA, DVFRD et Département de Fertilisation sur le manuel simplifié du PNSEB.	✓ Formation des formateurs des agents du MINAGRIE(DPAAE,DAOPA) direction d'appui aux organisations professionnelles agricoles,DVFRD(Direction de vulgarisation,formation,recherche et développement)et departement de fertilisation sur le manuel simplifié du PNSEB
Sous-étape 2 : Formation des agronomes communaux	✓ Formation des agronomes communaux sur le manuel simplifié du PNSEB
Sous-étape 3 : Formation des agronomes communaux	✓ Formation des comités collinaires d'enregistrement des demandes solvables, chefs de colline, CDC, moniteur agricole, représentant de société civile et représentant de la Confession religieuse

Phase-2:Recrutement d'une compagnie d'édition des reçus de paiement

Etape-2:Recrutement d'une compagnie d'édition et distribution des reçus de paiement

Mots clés

Recrut d'une compagnie d'édition de reçus de paiement de distribution des engrais.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Le système d'édition de reçus de paiement sera établi pour le système efficace de distribution des engrais.

Clé pour la réussite de ce travail

Une compagnie qui a une longue expérience des affaires d'édition des reçus de paiement sera recrutée

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1 Recrutement d'une compagnie d'édition des reçus de paiement

- ✓ Le MINAGRIE et IFDC recrutent une compagnie d'édition de reçus de paiement pour la publication et distribution des engrais chimiques.
- ✓ EDEN-RED est recruté comme une compagnie d'édition
- ✓ Le MINAGRIE échange des contrats avec EDEN-RED



Phase-3: Identification et enregistrement des bénéficiaires

Etape-3: Identification et enregistrement des bénéficiaires

Mots clés

La quantité d'engrais à distribuer doit être calculée pour l'achat sur base de l'identification des bénéficiaires.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Pour bien effectuer la distribution des engrais chimiques sans problème, il est nécessaire d'identifier les bénéficiaires et les quantités d'engrais chimiques à distribuer.

Clé pour la réussite de ce travail ?

Lorsque la liste est prête et contient les noms des agriculteurs et les quantités d'engrais qu'ils vont prendre moyennant paiement d'avance en fonction de la quantité à demander, les bénéficiaires doivent être choisis avec soin afin d'inclure tous les agriculteurs ayant un intérêt.

Comment ce travail est-il effectué?

<p>Sous-étape 1 : Identification des bénéficiaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'administration communale sensibilise les chefs de colline pour identifier les bénéficiaires et la quantité nécessaire des engrais chimiques. ✓ Les chefs de colline sensibilisent les chefs du sous-colline pour identifier les bénéficiaires et la quantité nécessaire des engrais chimiques en collaboration avec les CDC, le moniteur agricole et l'ACSA, les représentant de la société civile et de la confession religieuse. ✓ Les membres du CDC récupèrent la liste des bénéficiaires de chaque sous-colline en collaboration avec les CDC, le moniteur agricole et l'ACSA, les représentants de la société civile et de la confession religieuse. ✓ Les membres des CDC partagent la liste des bénéficiaires de la sous-colline avec le chef de colline.
<p>Sous-étape 2: Préparation de la liste des bénéficiaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le chef de colline prépare la liste des bénéficiaires sur base de la liste au niveau de la sous-colline. ✓ Le chef de colline soumet la liste des bénéficiaires, en collaboration avec les CDC, le moniteur agricole et l'ACSA, les représentants de la société civile et de la confession religieuse. ✓ L'administration communale accepte la liste des bénéficiaires. ✓ Les CDC, le moniteur agricole et l'ACSA, les représentants de la société civile et de la confession religieuse partagent la liste des bénéficiaires avec l'agronome communal / vétérinaire communal. ✓ L'agronome communal soumet la liste des bénéficiaires au personnel de la DPAE par commune.

Phase-4: Paiement de l'avance pour les engrais et élaboration d'une liste des bénéficiaires et le prix des engrais

Etape-4: Paiement de l'avance pour les engrais et élaboration d'une liste des bénéficiaires et le prix des engrais

Mots clés

La DPAE compile la liste des bénéficiaires et la soumet à la direction de la fertilisation des sols au MINAGRIE

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

L'utilisation des engrais est répartie à travers le monde dans l'agriculture pour optimiser les rendements et la sécurité alimentaire et l'accessibilité pour tous les produits agricoles.

Clé pour la réussite de ce travail

La DPAE procure des engrais de manière systématique

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Paiement de l'avance des engrais	<ul style="list-style-type: none">✓ En fonction de la quantité demandée, chaque agriculteur/bénéficiaire paie une avance.✓ L'avance coûte 5000FB par chaque sac de 25kg.✓ Les bénéficiaires paient de l'argent pour les engrais au guiché de la Poste National en partenariat avec EDEN-RED (compagnie d'édition) et obtiennent les reçus de paiement.✓ EDEN-RED va publier la liste réelle des bénéficiaires basée sur le paiement à l'avance.
Sous-étape 2 : Mise au point de la liste des bénéficiaires et la quantité d'engrais	<ul style="list-style-type: none">✓ Après le paiement de l'avance, la liste finale des bénéficiaires est préparée.✓ Sur base de la liste finale, la quantité et les types d'engrais à importer seront déterminés.

Phase-5: Distribution et démonstration

Etape-5: Distribution des engrais chimiques

Mots clés

La DPAE distribue les engrais aux bénéficiaires en échange des reçus de paiement.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Il est nécessaire de distribuer des engrais chimiques de manière efficace à prix raisonnable

Clé pour la réussite de ce travail

Une bonne collaboration entre les importateurs des engrais, compagnie d'édition et MINAGRIE/DPAE est nécessaire.

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Appel d'offres pour la sélection des importateurs d'engrais

✓ Après avoir saisi la quantité d'engrais nécessaire et les types d'engrais au niveau national, MINAGRIE et l'IFDC mènent l'appel d'offre pour sélectionner les importateurs qui peuvent importer et distribuer des engrais au niveau national.

Sous-étape 2 : paiement de la totalité des engrais de la compagnie d'édition aux importateurs.

✓ Le gouvernement via le MINAGRIE paie le montant total d'engrais demandé aux importateurs au prix unitaire fixé par l'Etat.

Sous-étape 3 : Distribution des engrais en échange des récus de paiement

✓ Les importateurs d'engrais apportent de l'engrais sur les sites de distribution et les autorités administratives ainsi que le personnel de DPAE les distribuent aux bénéficiaires en échange de récus de paiement.



Etape-6: Démonstration et pratique

Mots clés

La technique de fertilisation efficace et le mode de calcul correcte d'engrais doivent être acquises par les bénéficiaires.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Les bénéficiaires doivent comprendre la manière correcte de calcul d'engrais à appliquer et le mode de fertilisation efficace sous l'observation des techniques qualifiées

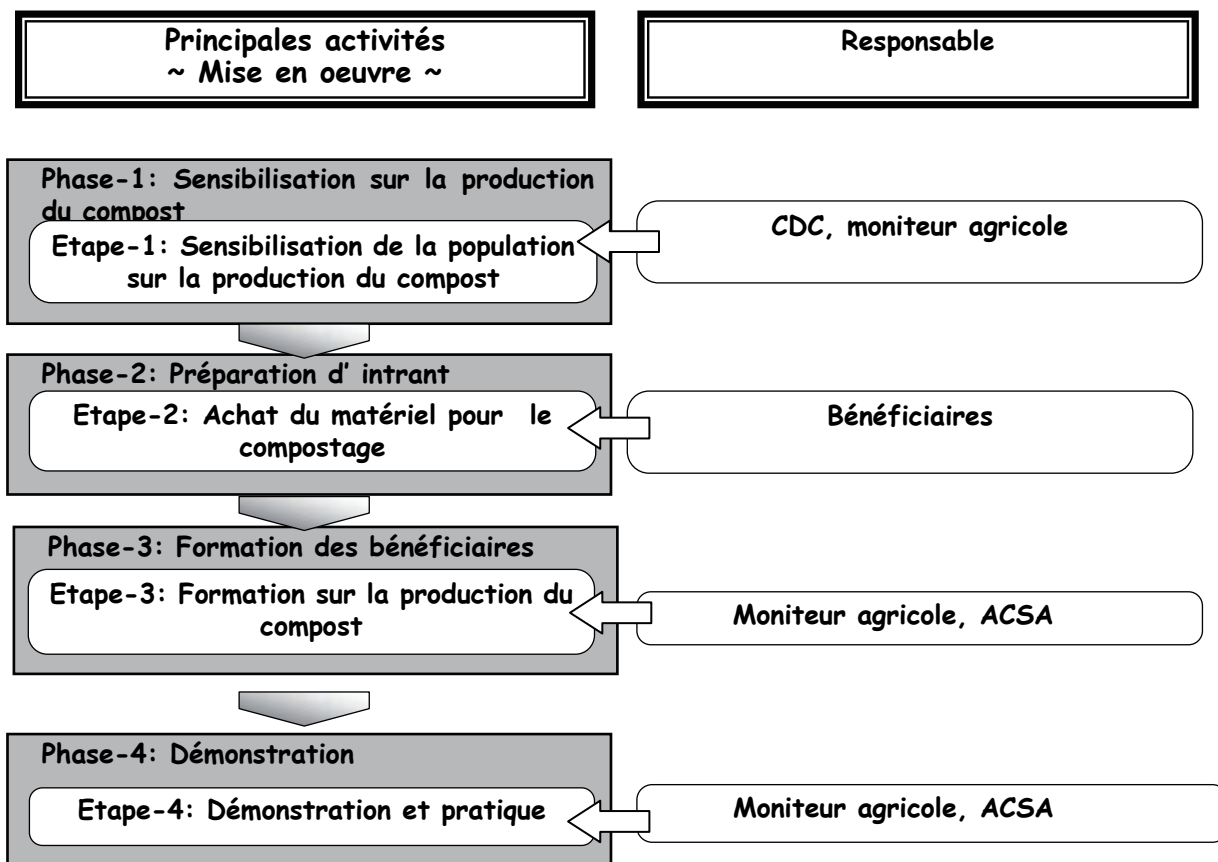
Clé pour la réussite de ce travail

Calcul d'engrais et fertilisation efficace

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1: Mettre en place les champs de démonstration.	Le moniteur agricole et ACSA sensibilise le chef de l'association et va mettre en place la démonstration de section pour améliorer la fertilité du sol.
Sous-étape 2: Organiser la démonstration	Le moniteur agricole et l'ACSA sensibilise le chef de l'association de mobiliser les membres pour la démonstration de la fertilisation
Sous-étape 3 : Démonstration des techniques sur la fertilisation.	<p>✓ Le moniteur agricole et l'ACSA montre les membres de l'association cible la façon de calculer des engrais et la manière efficace de fertilisation comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> -mélange avec le fumier organique -mélange avec la chaux -Rotation de culture <p>Les membres de l'association cible pratiquent les techniques apprises dans leurs propres champs.</p>
Sous-étape 4: Suivi des techniques transférées dans la démonstration.	<p>✓ Le moniteur agricole et l'ACSA visite le champ des membres de l'association cible et le suivi des techniques sera transféré en démonstration et les conseils nécessaires seront donnés.</p>

3.2 Sous-projet du renforcement de la production du compost



Phase-1: Sensibilisation au compostage

Etape-1: Sensibilisation de la population au compostage

Mots clés

Le Moniteur agricole programme des dates de sensibilisation au compostage dans leurs activités hebdomadaires.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Premièrement, il est nécessaire de promouvoir la compréhension des agriculteurs sur l'importance du compostage.

Clé pour la réussite de ce travail

Bonne confirmation pour la disponibilité des agriculteurs sur la date de sensibilisation au compostage

Comment ce travail est-il nécessaire ?

Sous-étape 1 : Programmation de la date de sensibilisation au compostage	✓ Le moniteur agricole programme la date de sensibilisation au compostage.
Sous-étape 2 : Visite de sensibilisation au compostage	✓ Le moniteur agricole visite le champ des agriculteurs sur base du programme hebdomadaire et les sensibilise au compostage.

Phase-2: Préparation d'intrant

Etape-2: Achat du matériel pour le compostage

Mots clés

Le moniteur agricole prépare le matériel pour le compostage en quantité nécessaire pour la démonstration, et demande aux bénéficiaires de préparer ce matériel pour leur utilisation en avance.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Mener une démonstration et pratique sur le compostage sans aucun problème, doivent être préparés en avance.

Clé pour la réussite de ce travail

Moniteur agricole informe aux bénéficiaires le matériel nécessaire au compostage en l'avance.

Intrants nécessaires

1. Herbes, Ordures (restes de cuisine, etc.), écorces de banane, et résidu des haricots

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Achat du matériel pour le compostage

- ✓Le moniteur agricole prépare le matériel pour le compostage en quantité nécessaire pour la démonstration.
- ✓Le moniteur agricole sensibilise des bénéficiaires de préparer le matériel du compostage et la quantité recommandée.
- ✓Les principaux matériaux pour le compostage sont les suivants:
Herbes, ordures (restes de cuisine, etc.), écorces de banane, et résidus de haricots



Phase-3: Formation aux bénéficiaires

Etape-3: Formation sur la fabrication du compost

Effet de formation en Cascade : Agronome communal → Assistant de zone → Moniteur agricole doivent vérifier la formation des bénéficiaires.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

- ✓ Il est nécessaire de promouvoir et développer la technique de compostage comme fertilisation durable.
- ✓ La technique nécessaire d'apprentissage au compost avant la démonstration et pratique aidera une fertilisation efficace pour des bénéficiaires.

Clé pour la réussite de ce travail

Considérant l'importance du temps pour la question et réponse pour la compréhension de promouvoir la technique des bénéficiaires.

Intrants nécessaires

1. Module de formation

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Revue de Module	L'agronome communal et ACSA revoient la module sur l'amélioration de la fertilité du sol.
Sous-étape 2 : Décision du style de formation	Décide le style de formation en suivant deux chemins de formation; <ol style="list-style-type: none"> 1. Mener la formation visant tout membre des associations 2. Mener la formation aux membres du comité des associations et supervise la formation faite par des stagiaires aux membres restants d'une association.
Sous-étape 3 : Formation au compostage	<ul style="list-style-type: none"> ✧ Amendement du sol dominé par l'activité de toxicité (utilisation de tilleul pour changer des propriétés physico-chimiques du sol) ✧ Différents procédures pour obtenir le fumier organique (compostage) ✧ Installation du compost ✧ Conséquences des feux de brousse

Phase-4: Démonstration

Etape-4: Démonstration et pratique

Mots clés

La technique sur la production du compost doit être acquise par des bénéficiaires.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Les bénéficiaires doivent comprendre la meilleure méthode de production du compost à travers l'observation des techniques acquises.

Clé pour la réussite du travail

Le moniteur agricole doit visiter le terrain après la démonstration et suit les bénéficiaires dans l'activité du compostage.

Intrants nécessaires

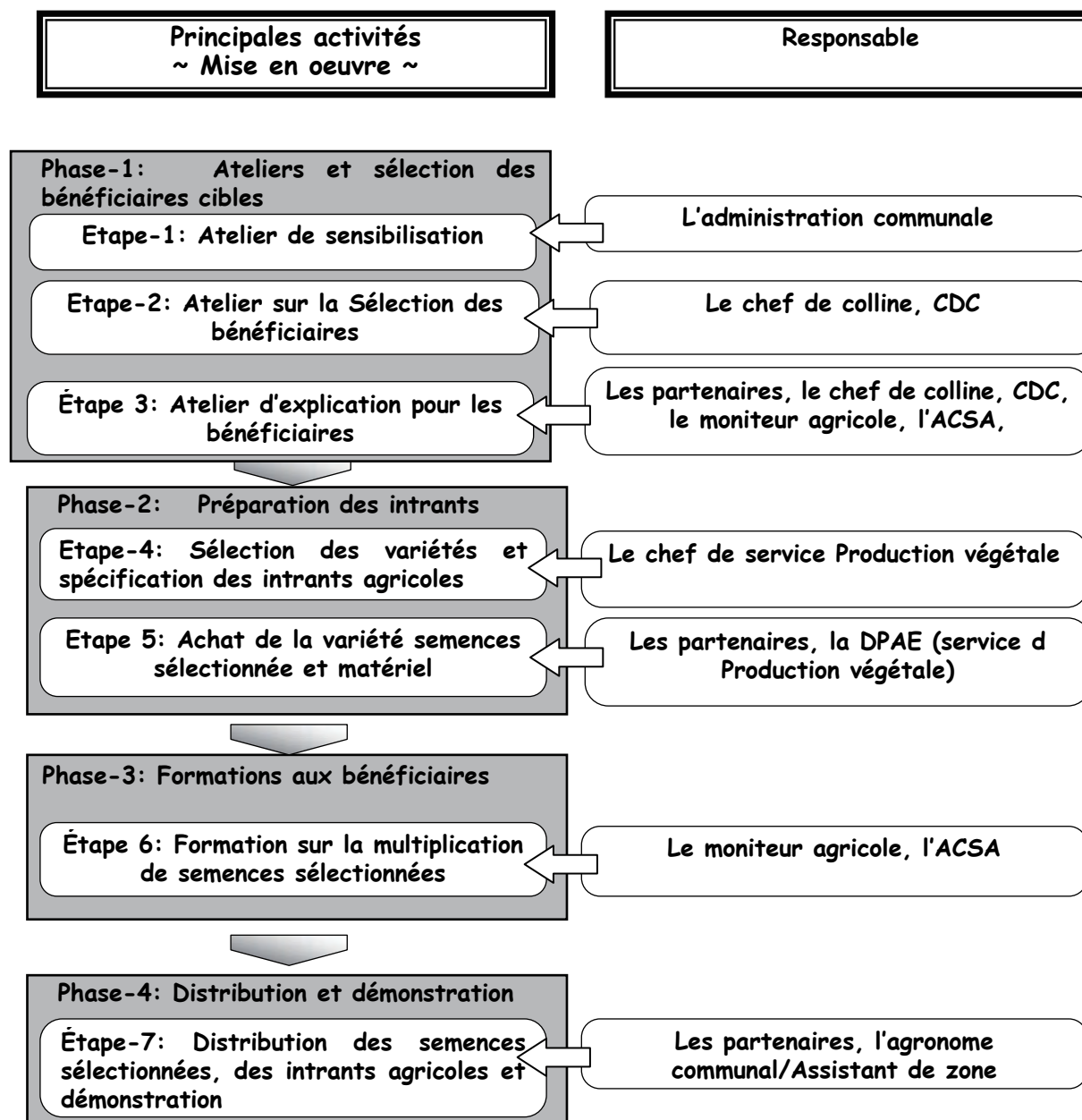
1. Herbes, ordures (restes de cuisine, etc.), écorces de bananes, résidu de haricots

Comment le travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Mise en place du terrain de démonstration	✓ Le moniteur agricole et l'ACSA sensibilisent le président de l'association et mettent en place la section de démonstration pour le compostage.
Sous-étape 2 : Organiser la démonstration	✓ Le moniteur agricole et l'ACSA sensibilisent le président de l'association de mobiliser des membres pour la démonstration de la fertilisation.
Sous-étape 3 : Démonstration de la technique sur la production du compostage	✓ Le moniteur agricole et l'ACSA montrent aux membres de l'association cible la façon de calculer les engrais et la façon efficace de fertilisation, telle que ; ✧ Installation des compostières ✧ Compostage ✓ Les membres de l'association cible doivent apprendre les techniques dans leurs propres champs.

4. Chaîne de solidarité des semences sélectionnées

4.1 Sous-projet de distribution de semences sélectionnées



Phase-1: Ateliers et sélection des bénéficiaires cibles

Etape 1: Atelier de sensibilisation

Mots clés

Le personnel de la DPAE (y compris les agents de la commune / zone / colline), l'administration communale, le chef de colline et le CDC comprennent l'objectif, les principales activités, les structures de mise en œuvre, la procédure et le résultat attendu des projets.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

La compréhension de l'importance et de la procédure du projet contribueront à la mise en œuvre effective et efficace du projet.

Clé pour la réussite de ce travail

Tenir un atelier de sensibilisation autant que possible pour promouvoir la bonne compréhension du projet.

Intrants nécessaires

1. Facilitateur (l'administration communale)
2. Le Plan d'action pour la promotion du PCDC, qui décrit l'objectif, les activités principales, les structures de mise en œuvre, la procédure et le résultat attendu du projet
3. Calendrier du projet

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1: Préparation du calendrier d'exécution du projet

Préparer le calendrier d'activités, comme indiqué ci-dessous.

Month	2014												
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Coordination of Stakeholders on Distribution of Selected Seed	—												
Making list of beneficiary who ever want to produce selected seed	—												
Selection of Variety and Procurement		—		—				—					
Technical guidance on seed production			—					—					
Distribution and Demonstration													
Monitoring/Evaluation													

Sous-étape 2 Atelier de sensibilisation 2

Le facilitateur (l'administration communale) organisera un atelier de sensibilisation et invitera le personnel de la DPAE (service production végétale, l'agronome communale, assistant de zone, le moniteur agricole), le chef de zone, chef de colline cible, l'ACSA, le membre du CDC chargé de l'agriculture. Lors de la réunion, l'objectif les activités principales, les structures de mise en œuvre, la procédure et les résultats attendus du projet seront bien comprises et les détails doivent être précisés.



Etape 2: Atelier sur la sélection des bénéficiaires

Mots clés

L'administration communale et le personnel de la DPAE établissent des critères clairs de sélection des bénéficiaires.

Le chef de colline et les membres du CDC discutent et sélectionnent les bénéficiaires dans la transparence.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Pour assurer la transparence et la démocratie de sélection des bénéficiaires, également pour sélectionner un bon model de bénéficiaires pour prolonger l'efficacité du projet.

Clé pour la réussite de ce travail

Définir des critères de sélection clairs, la participation d'observateurs pour éviter les préjugés dans la sélection de l'association puisque tous les membres du CDC sont membres de différentes associations

Intrants nécessaires

1. Facilitateur (chef de la colline cible)
2. Critères de sélection
3. Liste des associations

Comment ce travail est-il effectué?

<p>Sous-étape 1: Préparation de critères de sélection</p>	<p>✓ L'administration communale et le personnel de la DPAE fixent les critères de sélection comme montré ci-dessous et sensibilisent le chef de colline à organiser un atelier de sélection des bénéficiaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✧ L'activité principale de l'association est le type d'agriculture sur colline <la conformité de l'activité>. ✧ La fréquence des activités du groupe (ex. réunion du groupe, les activités de terrain, etc) est élevée <dynamisme de groupe>. ✧ Le nombre d'associations collaboratrices est beaucoup <effet de multiplication> ✧ L'association est inscrite <légalité>. ✧ Les activités se poursuivent pendant plus de 5 ans <durabilité>.
<p>Sous-étape 2: Préparation de la liste des associations</p>	<p>✓ Le chef de colline partage avec l'administration communale la liste des associations sur la colline et la modifie si nécessaire.</p>
<p>Sous-étape 3 Atelier de sélection</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le facilitateur (chef de colline) va organiser un atelier de sélection des bénéficiaires et discuter à propos de l'association cible avec les membres du CDC. Le chef de colline invite également le moniteur agricole / et l'ACSA comme observateurs. ✓ Le chef de colline énonce les critères de sélection et sélectionne une association cible dans la liste. Après cela, le chef de colline et les membres du CDC sélectionnent l'association cible sur base de la liste des associations inscrites dans la commune.

Etape 3: Atelier d'explication pour les bénéficiaires

Mots clés

Les activités doivent être expliquées dans le projet de multiplication de semences pour promouvoir la compréhension du projet et renforcer la responsabilité des bénéficiaires.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

L'explication des activités à réaliser dans le projet de multiplication de semences à l'association cible contribue à la compréhension des activités et la sensibilisation de la responsabilité en tant que bénéficiaires

Clé pour la réussite de ce travail

Lors de la réunion, il est nécessaire de clarifier les points obscurs ressentis par les bénéficiaires, autant que possible.

Intrants nécessaires

1. Facilitateur (le chef de l'association)
2. Calendrier du projet

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Sensibilisation du chef de l'Association cible	Le chef de colline sensibilise le chef de l'association cible sélectionnée dans "Etape-2" à organiser un atelier d'explication de membres de l'association.
Sous-étape 2: Préparation de l'atelier d'explication	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le facilitateur (le chef de l'association) organisera un atelier d'explication et mobilisera tous les membres de l'association ✓ Le facilitateur invite également le chef de colline, le moniteur agricole, l'ACSA, les membres du CDC en charge de l'agriculture en tant qu'observateurs.
Sous-étape 3: Atelier d'explication	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le facilitateur (chef d'association) explique l'objectif de la réunion. ✓ Lors de la réunion, les objectives, les principales activités seront expliquées par le chef de colline et les membres du CDC ✓ Lors de la réunion, les points suivants doivent être précisés; le types de cultures de semences à multiplier ; la terre commune de l'association pour la culture de semences sélectionnées <p>Remarque: Si l'association cible n'a pas de terrain commun, l'association cible doit demander à l'administration communale d'attribuer des terres publiques pour la culture de semences sélectionnées.</p>

Phase-2: Préparation des intrants

Etape 4: Sélection des variétés et la spécification des intrants agricoles

Mots clés

Sélectionner de la variété appropriée de semences pour la zone cible et calculer la quantité nécessaire de semences et intrants agricoles.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Les connaissances et les techniques accumulées à la DPAE doivent être utilisées pour la sélection des variétés et des intrants agricoles

Clé pour la réussite de ce travail

Les besoins des bénéficiaires pour les caractéristiques des variétés doivent être considérés pour la sélection de la variété.

Intrants nécessaires

La proportion de semences recommandées et la quantité des intrants agricoles par variété (Formulaire -5)

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1: Sélection des variétés de semences	✓ Le Personnel de la DPAE (service Production végétale) sélectionne les semences en considérant les points suivants : Le climat, l'adaptabilité du sol, la résistance aux maladies, la période de croissance
Sous-étape 2 : Calcul de la quantité de semences	✓ Calculer la quantité de semences sélectionnées sur base du taux de semences recommandables et de la zone cible à couvrir
Sous-étape 3 : Calcul de la quantité des intrants agricoles	✓ Calculer la quantité nécessaire des intrants agricoles sur base du taux d'application recommandable des intrants agricoles par variété.

Pour le personnel de la DPAE

Cas-7 Proportion de semences recommandées et la quantité des intrants agricoles par variété (Formulaire-5)

<i>Culture</i>	<i>Variété</i>	<i>Caractéristique</i>	<i>Taux d'application de semences</i>	<i>DAP</i>	<i>KCL</i>	<i>Urée</i>	<i>Fumier</i>
Pomme de terre	Ndinamagara	- Riche en protéines - Pouce têt, - Appréciée sur le marché	20 kg/a	2.0kg/a	1.0kg/a	0.5kg/a	200kg/a
Banane	FIA 17	- Résistant à la BXW, - Productive - Convient pour la transformation en jus	11 plantules/a	10g/trou	100g/trou	-	200kg/a
	FIA 25	- Résistant à la BXW, -Productif -Mangé comme fruit ou cuits	11 plantules / a	10g/trou	100g/trou	-	200kg/a
Manioc	MM96/5280	Bonne résistance à la mosaïque -Début de la période de croissance -Productif Qualité organoleptique	100 plantules /a	1,6kg/a	0,9kg/a	-	300kg/a
	988	Idem	100 plantules /a	1,6kg/a	0,9kg/a	-	300kg/a
Haricot	Vuninkingi	- Bonne germination - Faible teneur en eau, -Qualité organoleptique -Résistance aux maladies - Résistance aux fortes pluies	0,8kg/a	1,0kg/a	0,5kg/a	-	150kg/a
	Narusosera	- bonne germination - productive - Résistance aux maladies -Début de la période de croissance	0,8kg/a	1,0kg/a	0,5kg/a	-	150kg/a

Etape 5: Achat de variétés de semences sélectionnées et matériel agricole

Mots clés

Le personnel de la DPAE achète les semences de variété sélectionnée et intrants agricoles conformément à la procédure nécessaire.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Les semences sélectionnées et intrants agricoles nécessaires doivent être obtenus selon la procédure réglementée.

Clé pour la réussite de ce travail

Pour être à temps pour la période des semis, les semences sélectionnées et intrants agricoles devront être acquis compte tenu du temps requis pour l'inspection et la certification des semences.

Intrants nécessaires

1. L'inspecteur de terrain du laboratoire sous la direction de la promotion des semences et des plants du MINAGRIE
2. Formulaire de demande de certification (Formulaire-6)

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Identifier les domaines d'approvisionnement de semences sélectionnées	✓ Le personnel de la DPAE demande l'inspecteur de terrain sur les champs d'approvisionnement de semences sélectionnées, qui ont été inspectés avec certification délivrée par le Laboratoire sous la Direction de la Promotion des semences et des plants du MINAGRIE.
Sous-étape 2 : Achat de semences sélectionnées	✓ Le contractant achète les semences sélectionnées avec l'inspecteur de terrain du champ certifié.
Sous-étape 3 Délivraison de la certification	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le contractant prend des semences d'échantillons (1kg) dans celles achetées et les soumet au laboratoire sous la direction de la Promotion des semences et des plants du MINAGRIE avec le formulaire de demande (formulaire-6). ✓ La livraison de la certification coûte 30.000 FBU par variété. Le contractant soumet la certification initiale au personnel de la DPAE et en conserve une copie.
Sous-étape 4 : Achat des intrants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le DAP, le KCL et l'urée peuvent être procuré sur le marché. ✓ Le personnel de la DPAE (service Production végétale) guide le contractant à une place recommandable pour les marchés de la fumure organique par les producteurs avancés dans la province de Gitega, qui produisent des engrais organiques en grande quantité. ✓ Le contractant achète la fumure organique et le personnel de la DPAE (service Production végétale) le supervise par à travers la vérification si le fumier est prêt à l'utilisation ou non.

Pour le contractant

Formulaire de demande de certification (Formulaire-6)

Nom du contractant

Gitega, le ****

Adresse

Tel:

Objet: Requête approvisionnement
en semences

A Monsieur le Directeur Général
de l'ISABU

à

BUJUMBURA

Monsieur le Directeur Général:

Nous avons l'honneur de nous adresser à votre autorité pour vous transmettre notre requête d'approvisionnement en semences des cultures bases et sélectionnées suivantes pour la saison agricole 2013 saisons B sur collines:

- Pomme de terre: 2400kg semences sélectionnées
- Haricot: 51kg bases + 180kg sélectionnés
- Manioc: 1500 boutures sélectionnées

En effet, Monsieur le Directeur Général, le projet de Développement communautaire pour l'amélioration des conditions de vie dans les régions Affectées par les conflits province de Gitega entend promouvoir ces cultures mais ne dispose pas encore de variétés adaptées réellement à leurs microclimats respectifs.

Comptant sur votre coopération, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de notre haute considération.

Phase-3: Formations aux bénéficiaires

Etape 6: Formation sur la multiplication des semences sélectionnées

Mots clés

L'effet de la formation en cascade (le personnel de la DPAA → l'agronome communal → l'assistant de Zone → le moniteur agricole) doit être vérifié dans la formation aux bénéficiaires par le moniteur agricole.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Apprendre les techniques nécessaires pour la production de semences sélectionnées avant la distribution et le semis permet une bonne performance des bénéficiaires.

Clé pour la réussite de ce travail

Considérez l'importance du temps pour les questions et réponses pour promouvoir la compréhension de la technique par les bénéficiaires.

Intrants nécessaires

1. Formateur (le moniteur agricole)
2. Module de formation
3. Tableau de conférence, marqueurs, papier adhésif, bloc-notes, stylos

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Revue de module	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'agronome communal révoit le module sur la multiplication des semences de manioc, la banane, le maïs, la pomme de terre, le haricot, le soja et en général.
Sous-étape 2 : Décision du style de formation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Décider le type de formation en suivant deux voies de formation; 1. Dispenser une formation ciblant tous les membres des associations 2. Dispenser une formation aux membres du comité des associations et faire le suivi d'une formation effectuée par les premiers formés aux membres restants de l'association.
Sous-étape 3 : Formation sur la multiplication des semences sélectionnées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sur base du module, le moniteur agricole organise des formations sur; <ul style="list-style-type: none"> <Haricot> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'origine, les exigences agro-écologiques ✓ Les techniques nécessaires depuis la préparation du sol, à la récolte et à la conservation ✓ Les ravageurs et les maladies du haricot <Manioc> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les zones ou régions agro-écologiques qui sont adaptées à la culture du manioc ✓ Les différentes variétés les plus cultivées au Burundi. ✓ Les techniques nécessaires à la préparation du sol à la récolte et à la conservation ✓ Les ravageurs et maladies du manioc: mosaïque <Pomme de terre> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les Caractéristiques de semences sélectionnées

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les inconvénients de semences non sélectionnées ✓ La sélection de semences, la préparation du sol, la fertilisation, la semis et l'entretien. ✓ La sélection des semences après la récolte ✓ Les techniques de conservation de semences sélectionnées après la récolte ✓ Les principales maladies de la pomme de terre: mildou, le flétrissement bactérien et les maladies virales ✓ Les moyens de lutte contre les maladies. <p><Banane></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les techniques de la culture de la banane ✓ Les principales maladies de la banane; Fusarium oxysporum, tache foliaire, premiers du peloton et le flétrissement bactérien ... ◇ Les moyens de lutte contre les maladies.
--	--

Phase-4: Distribution et démonstration

Etape 7: Distribution des semences sélectionnées, des intrants agricoles et la démonstration

Mots clés

La distribution des semences sélectionnées sera supervisée et la démonstration doit être effectuée lorsque les membres de l'association cibles reçoivent les semences sélectionnées.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

- ✓ La transparence de la distribution aux bénéficiaires doit être assurée par le contrôle du chef de colline.
- ✓ Les membres de l'association cible acquiert les techniques de semis / plantation de semences sélectionnées par la démonstration par Moniteur agricole.

Clé pour la réussite de ce travail


La quantité de semences qui seront distribué à chaque participant doit être inscrite par culture et par variété à l'avance.

Intrants nécessaires

Corde, houe, bâton, mètre ruban

Comment ce travail est-il effectué?

<p>Sous-étape 1: Préparation de la liste des quantités de semences et intrants agricoles qui seront distribués</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le contractant prépare la liste de quantité de semences et intrants agricoles qui seront distribués en collaboration avec le personnel de la DPAE (service Production végétale). ✓ Le contractant partage la liste avec l'agronome communal et l'administration de la commune.
<p>Sous-étape 2: Distribution de semences sélectionnées et intrants agricoles</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le contractant distribue des semences sélectionnées et intrants agricoles basés sur la liste des membres de l'association cible en présence du Moniteur agricole et du chef de colline.

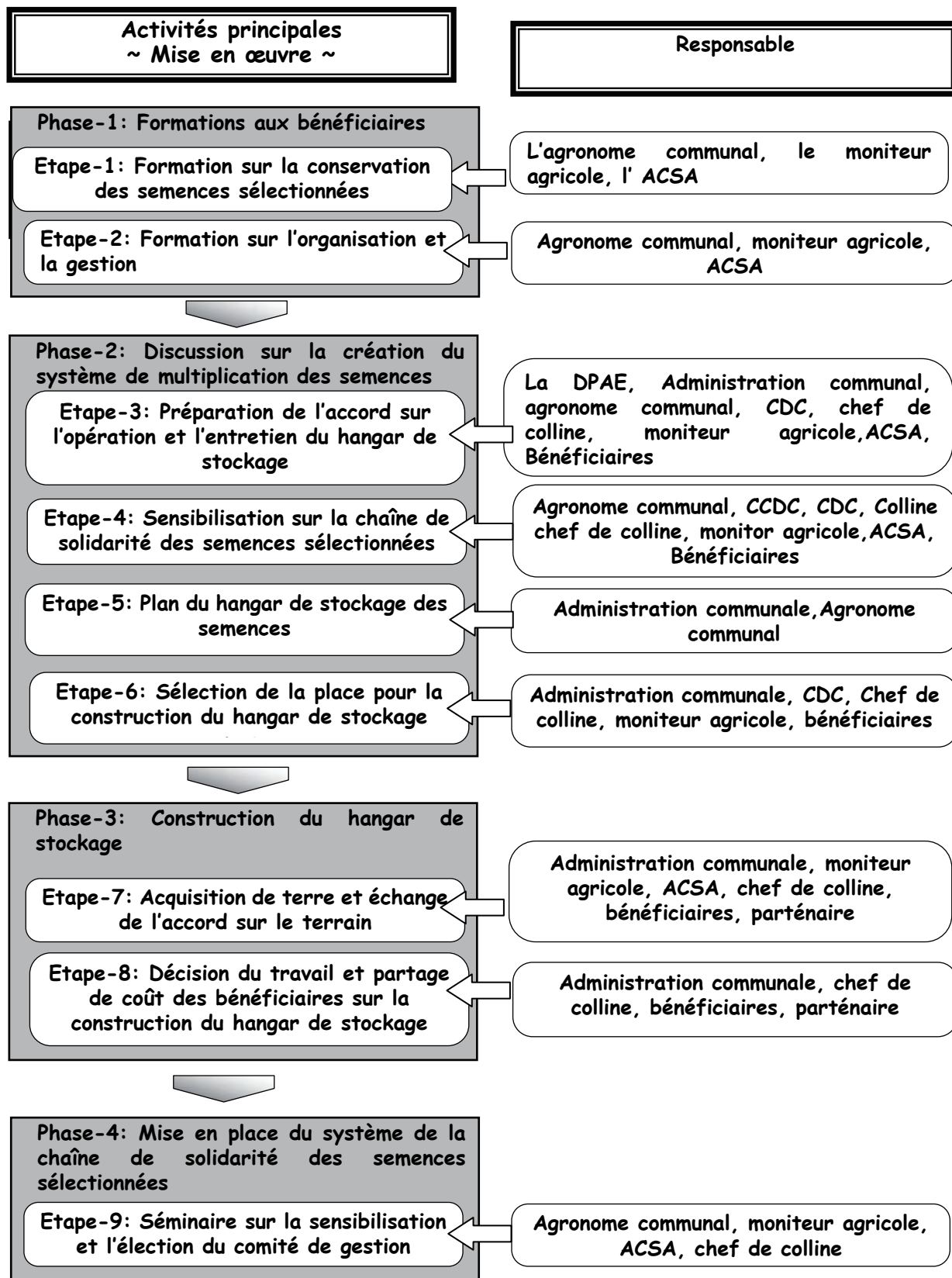
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dans le cas de faire pousser de semences dans le champ de chacun des membres, la quantité de semences doit être distribuée selon la taille de champs des membres.
<p>Sous-étape 3 : Démonstration de semis / Plantation de semences sélectionnées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Après la distribution de semences sélectionnées et intrants agricoles, le Moniteur agricole démontre la semence, et la plantation de semis dans le champ commun de l'association (ou dans le champ de certains membres) ✓ Les membres de l'association commencent à semer des semences et des plants dans le champ commun de l'association (ou dans le champ de certains membres).  <p>Démonstration de semis de semences sélectionnée de haricot</p>

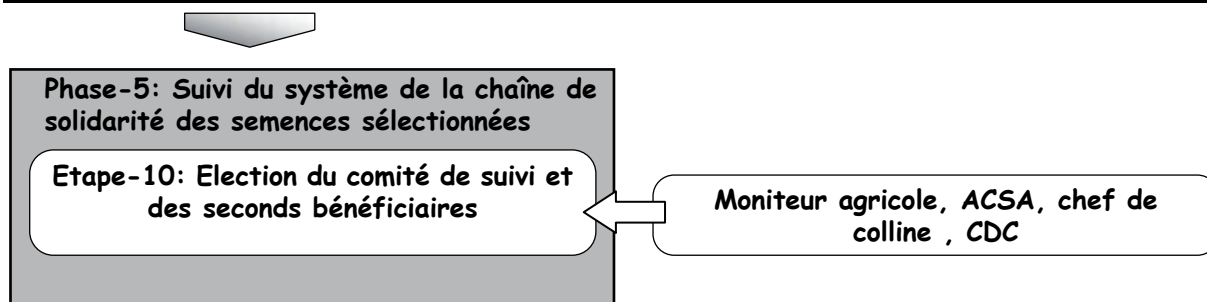
Pour l'agronome communal

Cas-8 : Exemple d'une liste de quantité de semences à distribuer (Formulaire-7)

Nom de l'Association/colline	Pomme de terre (variété: Ndinamagara) (kg)	DAP (kg)	KCL (kg)	Urée (kg)	Fumier (Camion 2,500kg)
Rukobe 1	1000	150	30	-	6
Rukoki	1000	150	30	-	6
Nyamagandika	200	33	20	5	4
Kagoma	200	34	20	5	5
Nyambuye	200	33	20	5	4
Total	2600	400	120	15	25

4.2 Sous-projet de la construction du hangar de stockage de semences





Phase-1: Formations aux bénéficiaires

Etape-1: Formation sur la conservation des semences sélectionnées

Mots clés

Une série de techniques nécessaires à la construction du stockage des semences pour mettre un système de distribution de semences doit être transférée à un stade initial du projet.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Il est nécessaire de transférer des techniques sur la construction du hangar du stockage des semences, la construction des semences sélectionnées, le système de distribution de semences aux bénéficiaires avant le démarrage des activités pratiques.

Clé pour la réussite de ce travail

Préparer le module de formation compte tenu de l'adaptabilité technique des bénéficiaires.

Intrants nécessaires

1. Module de formation
2. Formateur (le vétérinaire communal, l'ACSA)
3. Tableau de conférence, marqueurs, papier adhésif, bloc-notes, stylos

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Arrangement de la formation sur la préservation de semences sélectionnées pour les bénéficiaires	✓ L'Agronome communal sensibilise les moniteurs agricoles et les moniteurs agricoles organise une formation sur la construction des semences sélectionnées pour les bénéficiaires cibles.
Sous-étape 2 : Préparation de la formation	✓ L'agronome communal revoit le module de formation, et prépare l'ordre du jour de la formation. Le moniteur agricole informera le contenu du programme aux bénéficiaires cibles.
Sous-étape 3 : Formation sur la construction des semences sélectionnées	<p>✓ L'agronome communal transfère les techniques suivante;</p> <ul style="list-style-type: none"> ✧ Points à respecter pour la construction du hangar de stockage des semences ✧ Condition de l'Air. ✧ Mélanger la semence avec des pesticides pour éviter les insect <p>La distance suffisante et la hauteur des étagères dans le hangar du stockage des semences</p>

Etape-2: Formation sur l'organisation et la gestion

Mots clés

Le système de gestion du stockage des semences et le système de la chaîne de solidarité des semences sélectionnées doivent être appris à partir de projets précédents.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Il est nécessaire pour les bénéficiaires cibles d'apprendre à gérer le stockage des semences et le rôle qu'ils accomplissent dans le système de la chaîne de solidarité des semences.

Clé pour la réussite de ce travail

Préparer le module de formation en considérant l'adaptabilité technique des bénéficiaires.

Intrants nécessaires

1. Module de formation
2. Formateur (Agronome communal, moniteur agricole)
3. Tableau de conférence, marqueurs, ruban de masquage, carnet, et stylos

How is the work carried out?

Sous-étape 1 : Organisation de la formation pour les bénéficiaires sur l'organisation et la gestion

- ✓ L'agronome communal sensibilise le moniteur agricole et le moniteur agricole organise la formation pour les bénéficiaires cibles sur l'organisation et la gestion

Sous-étape 2 : Préparation de la formation

- ✓ L'agronome communal révoit le module de formation ; et prépare l'agenda de la formation. Le moniteur agricole informe le contenu de l'agenda aux bénéficiaires cibles

Sous-étape 3 : Formation sur l'organisation et la gestion

- ✓ L'agronome communal transfère la technique suivante;
- ✧ Le comité de gestion et le comité de suivi sont mis en place
- ✧ La comptabilité incluant la gestion du livre de caisse, les reçus, facture et comment inventorier les dossiers
- ✧ Comment gérer les produits dans le stockage de semences



Formation sur l'organisation et la gestion

Phase-2: Discussion sur la mise en place du système de la chaîne de solidarité des semences

Etape-3: Préparation de l'accord pour l'exploitation et entretien du stockage de semences

Mots clés

Les bénéficiaires cibles doivent tenir compte du système d'exploitation et d'entretien du stockage de semences avant la construction du stockage de semences.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

- ✓ Le mode d'exploitation et d'entretien du stockage des semences est conçu pour garder les semences sélectionnées en bon état et faire fonctionner le système de distribution de semences sélectionnées (production, stockage, distribution et recouvrement des semences).

Clé pour la réussite de ce travail

La faisabilité et la durabilité du système doivent être bien considérées lors de la conception du système de distribution de semences sélectionnées.

Intrants nécessaires

Format de l'accord sur l'exploitation et l'entretien du stockage des semences de stockage (Formulaire-7)

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Organisation de la réunion sur la sélection du système de sélection des semences.	L'agronome communal sensibilise le monieur agricole l'ACSA et le chef de colline, et le chef de colline organise la réunion de sensibilisation sur l'accord sur l'exploitation et l'entretien du stockage des semences pour les bénéficiaires cibles.
Sous-étape 2 : Réunion de sensibilisation sur l'accord concernant l'exploitation et l'entretien du système du stockage des semences	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le moniteur agricole explique aux bénéficiaires cibles le contenu de l'exemplaire de l'accord sur l'exploitation et l'entretien du stockage des semences en utilisant le formulaire-7. ✓ Le moniteur agricole demande aux bénéficiaires cibles de modifier l'exemplaire de l'accord sur l'exploitation et l'entretien du stockage des semences en fonction de leurs idées.
Sous-étape 3 : Préparation du brouillon de l'accord sur l'exploitation et l'entretien du hangar de stockage des semences	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'agronome communal revoit la conception de l'accord ✓ Le chef de Colline mobilise les membres du CDC et les bénéficiaires cibles. ✓ Sur base de l'exemplaire de l'accord sur l'xploitation et l'entretien du stockage des semences (Formulaire-7), le chef de colline et les membres du CDC facilitent les bénéficiaires cibles dans la préparation de l'accord et valident le contenu. ✓ Il doit être préparé quatre (4) exemplaires du brouillon de l'accord. ✓ Les bénéficiaires cibles signent dans les quatre (4)

	exemplaires du brouillon de l' accord.
Sous-étape 4 : Remise du brouillon de l'accord à la DPAE par le moniteur agricole et l'agronome communal	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le chef de colline remet le brouillon de l'accord au moniteur agricole. ✓ Le moniteur agricole remet le brouillon de l'accord à l'agronome communal dans la réunion hebdomadaire. ✓ L'agronome communal remet le brouillon de l'accord au personnel de la DPAE dans la réunion hebdomadaire
Sous-étape 5 : Validation du contenu du brouillon de l'accord par la DPAE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le directeur de la DPAE valide le contenu du brouillon de l'accord ✓ Après l'acceptation du contenu du brouillon de l'accord, le directeur de la DPAE signe l'accord. ✓ Le directeur de la DPAE remet l'accord signé au personnel de la DPAE et le personnel de la DPAE remet cet accord l'agronome communal dans la réunion périodique. ✓ L'agronome communal signe les contracts et remet l'accord signé au moniteur agricole dans la réunion hebdomadaire.
Sous-étape 6 : Acceptation du contenu de l'accord par l'administration communale	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le moniteur agricole partage avec le chef de colline l'accord signé. ✓ Le chef de colline soumet l'accord signé à l'administration communale dans la réunion sécuritaire hebdomadaire. ✓ L'administrateur de la commune accepte et signe dans le contrat et garde une (1) copie.
Sous-étape 7 : Partage de l'accord entre les parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le chef de colline remet l'accord signé au moniteur agricole et aux bénéficiaires cibles. ✓ Le représentant des bénéficiaires cibles garde une (1) copie. ✓ Le moniteur agricole remet deux (2) copies de l'accord signé à l'agronome communal. ✓ L'agronome communal garde une (1) copie et remet une autre copie au personnel de la DPAE dans la réunion périodique. ✓ Le directeur de la DPAE garde une (1) copie de l'accord.

Pour le personnel de la DPAE

Formulaire-7 : Exemple de l'accord sur l'exploitation et l'entretien du stockage de semence

*Umugambi wo Guteza Imbere Ukubaho kw'Abanyagihugu mu Burere Bwasinzikajwe
n'Amagume mu Ntara ya Gitega mu Gihugu c'Uburundi*

UBUSHIKIRANGANJI BW'UBURIMYI N'UBWOROZI

UBUYOBOZI BW'UBURIMYI N'UBWOROZI MU NTARA YA GITEGA

**AMASEZERANO ARI HAGATI Y'UBUYOBOZI BW'UBURIMYI N'UBWOROZI MU NTARA YA
GITEGA (DPAE) HAMWE N'ISHIRAHAMWERYO KU
MUTUMBA WARYARONKEJWE IMBUTO ZIROBANUYE MU RUNANI
RW'ABASANGIYE URUGENDO MW'ITERAMBERE ZITANZWE N'UMUGAMBI WA JICA
W'ITERAMBERE RUSANGI WO GUTEZA IMBERE UKUBAHO KW'ABANYAGIHUGU MU
BURERE BWASINZIKAJWE N'AMAGUME MU NTARA YA GITEGA, IGIHUGU C'UBURUNDI.**

KUBIKA NO KUBIKURA IMBUTO

I. Insiguro.

Mu ntumbero yo kurwanya isesagurwa ry'umwimbu iyo ubitswe muhira kandi twarawubiniye akuya, dufashijwe n'ubuyobozi bw'uburimyiyi n'ubworozi mu ntara ya Gitega hamwe n'umugambi wa JICA w'iterambere rusangi wo guteza imbere ukubaho kw'abanyagihugu mu burere bwasinzikajwe n'amagume mu ntara ya Gitega, mu gihugu c'Uburundi, twiyemeje kuzozana uwo mwimbu wacu mu bubiko rusangi buri ku mutumba wa....., Zone.....Komine.....Intara ya Gitega tukawushingurayo. Imbuto dushobora kuzikura mu bubiko mu gihe c'itera. Muri ubwo bubiko hakazoshingurwamwo imbuto z'ibinyantete vyumye neza nk'ibiharage, ibigori, amasaka, umuceri, ingano n'ibindi binyantete bitabora. Mu ntumbero yo kurangura uwo mugambi, twiyemeje gushira mu ngiro ibi bikurikira :

Ingingo ya mbere

Uwuje kubika umwimbu w'imbuto wiwe yaba umunywanyi w'ishirahamwe canke atari umunwanyi azoca atanga ibice bingana na gatanu kw'ijana (5%) vy' umwimbu azanye kubika. Ivyo bice navyo bikazofasha kubungabunga iyo nyubakwa no kuriha amafaranga y'abazamu hamwe n'uwujewe ububiko (magaziner) mu gihe ahari, hamwe n'iyindi migambi yo kwiteza imbere.

Ingingo ya kabiri

Uwuzanye imbuto ziwe, ategerezwa guca agura ubwo nyene umuti wo urinda ibungwe wo kubikana n'umwimbu wiwe kugira bibikwe ata ndwara canke ngo vyandukize ibindi.

Ingingo ya gatatu

Twiyemeje kurangura imbuto tukazibika zivanze n'umuti, tukazobigurisha mu gihe c'itera, ku giciro kizwi n'Ubuyobozi bw'Uburrimyi n'Ubworozi (DPAE).

Ingingo ya kane

Twiyemeje kurangura imiti y'ibiterwa tukayibika kandi tukayidandariza ku nyubakwa y'ububiko rusangi.

Ingingo ya gatanu

Uwuzanye umwimbu wiwe atari umunywanyi atanga ibice 5% vy'umwimbu wiwe nk'ivyo abandi batanga. Aca atangura kugengwa n'amategeko y'ababika umwimbu wabo mu bubiko rusangi.

Ingingo ya gatandatu

Uwuje kubika umwimbu wiwe yaba umunywanyi canke atari umunywanyi ategerezwa kugura agakaye.. Handikwamwo ibisa n'ivyandikwa mu gitabu gikuru (registre) c'ishirahamwe kibikwa n'uwujewe ubwo bubiko rusangi. Haba handitswemwo igenekerezo, nomero y'urutonde uwuje kubika afise, amazina y'uwubikiye, ibiro bibikijwe havuyemwo vya bice 5%, Ibisohotse mu gihe mwene vyo ashaka kwikenura, ibisigaye iyo mwene vyo hari ivyo abikuye, imikono ya mwene vyo, uwujewe ububiko rusangi (magaziner), umukuru w'ishirahamwe hamwe n'ivyihwejwe, ni ukuvuga ibiro vyinjiye mw'ishirahamwe hamwe n'ubwoko bw'ivyimburwa.

Ingingo y'indwi

Ku mufuko urimwo umwimbu nta zina rizokwandikwako hazokwandikwako inomero y'urutonde azoba yararonkejwe kugira uwubonye uwo mufuko ntashoke amenya mwene vyo hamwe n'ibiro birimwo.

Ingingo y'umunani

Abiyemeje aya masezerano bemeye gukorana neza kumugaragarano no mu mwumvikano ntangere. Hagize ibigorana, bazovyigira hamwe kugira babitorere umuti. Vyanse naho bazobishikiriza ubutungane.

Ingingo y'icenda

Mu gihe vyoba nkenerwa ko aya masezerano yohindurwa, abaserukira ishirahamwe ryo kugwiza imbuto zirobanuye, abaserukira Komite y'iterambere ku mutumba bari kumwe n'abahagarariye uburimyi n'ubworozi mu ntara, muri komine no ku mutumba barashobora kuyahindura igihe cose bibaye ngombwa biciye mu biganiro n'umwumvikano, bahagarikiwe n'abaserukira intwari;

Ingingo y'icumi

Aya masezerano yemejwe ata gahato kandi bene kuyumvikanako biyemeje kuyakurikiza uko yanditswe.

Bigiriwe.....igenekerezo rya...../...../2013

1. Umukuru w'ishirahamwe

Izina :.....

Igikumu :

2. Icegera c'umukuru w'ishirahamwe

Izina :.....

Igikumu :

3. Umunyamabanga w'ishirahamwe

Izina :.....

Igikumu :

VYEMEJWE:

N'Uwuserukiye ishirahamwe

ryaronkejwe imbuto,

Umushingantahe/Umupfasoni

.....

Umukono

N'Umuyobozi w'uburimi n'Ubworozi

mu Ntara ya Gitega

Umushingantahe/Umupfasoni

.....

Umukono

ABAHAGARARIYE AYA MASEZERANO

Musitanteri wa Komine Makebuko

.....

Umufundi w'indimo muri Komine

.....

Komite y'iterambere ku mutumba wa.....

Amazina	Inomero ya Karangamuntu	Umukono
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		

Etape-4: Sensibilisation sur la chaîne de solidarité des semences sélectionnées

Mots clés

Le système de la chaîne de solidarité, en particulier l'élection de la deuxième association bénéficiaire et le calcul de la quantité de semences pour les seconds bénéficiaires doivent être entendus par les bénéficiaires.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

- ✓ Les premiers bénéficiaires doivent comprendre leur rôle dans la chaîne de solidarité des semences pour faire fonctionner le système de la distribution des semences sélectionnées (production, stockage, distribution recouvrement des semences).

Clé pour la réussite de ce travail

Une étroite collaboration entre les bénéficiaires, CDC, le chef de colline, le moniteur agricole et l'ACSA

Required inputs

Format de l'accord sur la chaîne de solidarité des semences (Formulaire-8)

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Organisation d'une réunion de sensibilisation sur la chaîne de solidarité des semences	L'agronome communal sensibilise le moniteur agricole, l'ACSA, et le chef de colline organise une réunion de sensibilisation sur la chaîne de solidarité des semences pour les bénéficiaires cibles.
Sous-étape 2 : Réunion de sensibilisation sur la chaîne de solidarité des semences	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le moniteur agricole explique aux bénéficiaires cibles la chaîne de solidarité des semences à l'aide d'un exemple d'accord sur la chaîne de solidarité des semences (Formulaire-8). ✓ Les points suivants sont expliqués aux bénéficiaires cibles; <ul style="list-style-type: none"> - Après la récolte, dans l'assemblée générale, les bénéficiaires cibles, les membres du CDC chargé du développement et de l'administration, le moniteur agricole et l'agronome communale analysent la quantité de semences destinés à être vendus et le pourcentage de semences à donner aux seconds bénéficiaires (association menant des activités agricoles) pour la chaîne de solidarité des semences. - Les seconds bénéficiaires (association menant des activités agricoles) sont élus par les membres du CDC chargé du développement et de l'administration. - Les membres du CDC chargé du développement et de l'administration donnent le nom de la seconde association bénéficiaire (association menant de l'activité agricole) aux membres du CCDC. - Le moniteur agricole et l'ACSA visitent les seconds bénéficiaires sélectionnés (association menant des activités agricoles) pour l'évaluation. - En ce qui concerne les ventes de semences, les bénéficiaires analysent l'état de récoltes avant de

	<p>vendre les semences dans l'assemblée générale.</p> <ul style="list-style-type: none">- Les revenus de la vente de semences doivent être versés sur le compte de l'association bénéficiaires (association). Le jour de la vente de semences doit être approuvée par les membres du CDC, le moniteur agricole et l'agronome communal. Les bénéficiaires doivent informer tout le monde qui peut ou a besoin d'acheter les semences. Le prix de vente doit être convenu dans la réunion de l'assemblée générale, devant le chef de colline, les membres du CDC chargé du développement et d'administration sur la colline, et le moniteur agricole. Le moniteur agricole tient compte du prix officiel.
--	---

Pour le personnel de la DPAE

Formulaire-8 : Format de l'accord sur la chaîne de solidarité des semences

*Umugambi w'Iterambere Rusangi wo Guteza
Imbere Ukubaho kw'Abanyagihugu mu Burere
Bwasinzikajwe n'Amagume mu Ntara ya
Gitega mu Gihugu c'Uburundi*

UBUSHIKIRANGANJI BW'UBURIMYI N'UBWOROZI

UBUYOBOZI BW'UBURIMYI N'UBWOROZI MU NTARA YA GITEGA

**AMASEZERANO ARI HAGATI Y'UBUYOBOZI BW'UBURIMYI N'UBWOROZI MU
NTARA YA GITEGA (DPAE) HAMWE N'ISHIRAHAMWE
..... RYO KU MUTUMBA WA
.....RIRONKEJWE IMBUTO ZIROBANUYE Z'INGURANE ZO MU
RUNANI RW'ABASANGIYE URUGENDO MW'ITERAMBERE ZITANZWE
N'UMUGAMBI WA JICA W'ITERAMBERE RUSANGI WO GUTEZA IMBERE UKUBAHO
KW'ABANYAGIHUGU MU BURERE BWASINZIKAJWE N'AMAGUME MU NTARA YA
GITEGA, IGIHUGU C'UBURUNDI.**

- Twihweje umugambi w'iterambere rusangi wo guteza imbere ukubaho kw'abanyagihugu mu Ntara ya Gitega mu Gihugu c'Uburundi washizweho ngo hakomezwe imigenderanire myiza iri hagati y' igihugu c'Uburundi n'ic' Ubuyapani ;
- Dufatiye ku gice c'uwo mugambi co guteza imbere uburimyI mu kugwiza imbuto zirobanuye;
- Uwo mugambi ukaba waraguze imbuto z'ibiriraya (ibiro.....), ibiharage (ibiro.....), imyumbati (ibigoti.....) n'ibitoke (imitsinda.....) zahawe ishirahamwe

- ryo ku mutumba wa..... mu ntumbero yo gukwiza imbuto mu mashirahamwe y'uburimi;
- Twihweje ko izo mbuto zizokurikiranwa ku muni ku muni n'Ubuyobozi bw'intara bujewe uburimi n'ubworozi mu Ntara ya Gitega (DPAE) bubifatikanije na komite y'iterambere ku mutumba yitorewe n'abanyagihugu ngo babakurikiranire ku muni ku muni ibijanye n'iterambere;

Hagati y'ubuyobozi bw'uburimi n'ubworozi (DPAE) bwo mu ntara ya Gitega n'ishirahamwe ryo ku mutumba wa wa Komine ya riserukiwe na:

1., umukuru w'ishirahamwe, afise karangamuntu numero.....yatanzwe na Musitanteriwa Komine..... ku wa/...../.....
2.,icegera c'umukuru w'ishirahamwe, afise karangamuntu numero.....yatanzwe na Musitanteriwa Komine..... ku wa/...../.....
3., umunyamabanga w'ishirahamwe, afise karangamuntu numero.....yatanzwe na Musitanteriwa Komine..... ku wa/...../.....

HAPFUNDITSWE AMASEZERANO AKURIKIRA:

IGICE CA MBERE: ISHINGIRO RY'AMASEZERANO

Ingingo ya mbere:

Ishirahamwe..... rironse imbuto z'ibiriraya (ibiro.....), ibiharage (ibiro.....), imyumbati (ibigoti.....) n'ibitoke (imitsinda.....) z'ingurane zitanzwe na JICA mu mugambi w'iterambere rusangi wo guteza imbere ukubaho kw'abanyagihugu mu Ntara ya Gitega mu Gihugu c'Uburundi.

IGICE CA KABIRI: ICO UMWUMWE WESE YIYEMEJE.

Ingingo ya kabiri:

Ishirahamwe rironse imbuto zirobanuye riyemeje kuzigwiza hakurikijwe inyigisho abanywanyi baryo baronse rirangura ibi bikurikira:

1. Kubika neza imbuto baronkejwe muri ubu buryo:

- Mu kuzirinda indwara mu kuzipompa imbere yo kubikwa canke iyo hari ibimenyetso vyerekana indwara;
-

2. Guhanahana imbuto.

Mu nama y'abanywanyi b'ishirahamwe bose hamwe n'abajejwe intwaro n'iterambere ku mutumba, umwigisha w'indimo ku mutumba na Komine hihwezwa ivyogurishwa hamwe n'ibice vyohabwa irindi shirahamwe ry'uburimi kugira rigwize imbuto . Iryo naryo riba ryatowe n'abajejwe intwaro n'iterambere ku mutumba bakarishikiriza umuhanuzi wa musitanteri ajejwe itembere hanyuma we na Komite ijejwe iterambere muri Komine (CCDC), umufundi w'indimo n'umuganga w'ibitungwa bo muri komine baca bagendera iryo shirahamwe n'imirimo barangura kugira bemeze canke bahakane ko iryo shirahamwe ribikwiye. Ku bijanye no kugurisha imbuto naho, ishishirahamwe mu nama ya bose ririgira hamwe ingene umwimbu wagenze imbere yo kugurisha imbuto. Amafaranga avuye muri urwo rudandazwa akaja mu kigega c'ishirahamwe. Umusi wo kugurisha wumvikanwako n'abajejwe intwaro hamwe n'abajejwe iterambere ku mutumba, umufundi w'indimo ku mutumba no muri Komine bashizweho na DPAE, bikamenyeshwa abantu bose kugira haze kugura uwo wese abishaka kandi abishoboye. Amafaranga ugurishwako yumvikanwako mu nama y'abanywanyi b'ishirahamwe bose, abajejwe intwaro, abajejwe iterambere ku mutumba n'umufundi w'indimo ku mutumba hisunzwe ingene imbuto zigurishwa mu ntara.

3. Kubungabunga imbuto zahawe irindi shirahamwe.

Ishirahamwe ryaronkejwe imbuto riyemeza kuzirima kijambere .

Ishirahamwe rironkejwe imbuto, izo mbuto ziguma zitirirwa umugambi wa JICA gushika zisoromwe.

Ishirahamwe ryaronkejwe imbuto ubwambere, riyemeza kwama ryitwararika imbuto ziri mububiko: Iyo hari imbuto zirwaye canke zitameze neza, abanywanyi b'ishirahamwe barazikura mu mbuto nziza bakazifungura. Nico kimwe n'iyi hari ibimenyetso vy'indwara bitanguye kwibonekeza, naho nyene izo mbuto zica zikurwa mu bubiko rusangi zigafungurwa, iyo zononekaye rwose naho zigaturirwa.

Ingingo ya gatatu.

Ubuyobozi bw'Uburimi n'Ubworozi bwiyeje ibi bikurikira:

- Kwegereza ishishirahamwe ryaronkejwe imbuto umwigisha w'indimo n'imiti yose nkenerwa hamwe n'ibikoresho bijanye n'uburimi kugira abanywanyi b'ishirahamwe bamwiture igihe cose bikenewe kandi bashobore kuronka imiti bitagoranye. Umurimi mworozzi azoyigura ku giciro Uburimi n'Ubworozi mu ntara (DPAE) canke abandi badandaza b'imiti y'ibiterwa bazoba bashinze.

- Gufasha ishishamwe ryaronkejwe imbuto kwama rironka imbuto zirobanuye kandi zasuzumwe mu bigo bibijewe; ariko iryo shishamwe risabwa kwegeranya amahera yo kugura izo mbuto imbere y'igihe rikayashikiriza ubuyobozi bw'uburimi n'ubworozi mu Ntara.
- Umufundi w'indimo azogendera kenshi cane ububiko bw'imbutu rusangi kugira asuzume ingene imbuto zimeze, atange impanuro zibafasha kuzibungabunga neza. Azosiga yanditse mw'ikaye iranga ingene yasanze izo mbuto zimeze, impanuro yatanze, ace ashirako itariki n'igikumu;
- Kwama bibutsa abanywanyi b'ishishamwe baronkejwe imbuto ibiri muri aya masezerano biyemeje kugira bagume bayagenderako;
- Gufasha kwegereza umurimi aho agurira imiti y'ivyimbura;
- Gufasha gutatura amatati yose yokwaduka afatiye kuri izo mbuto biciye mu mwumvikano, binaniranye naho bakabitura inzego z'ubutungane
- Gufasha kurondera isoko y'umwimbu uvuye mu burimi.

..... **Bigiriwe** **igenekerezo rya** / / 2013

1. Umukuru w'ishishamwe

Izina :

Igikumu :

2. Icegera c'umukuru w'ishishamwe

Izina :

Igikumu :

3. Umunyamabanga w'ishishamwe

Izina :

Igikumu :

VYEMEJWE:

N'Uwuserukiye ishishamwe

n'Ubworozi

ryaronkejwe imbuto,

Umushingantahe/Umupfasoni

.....

Umukono

ABAHAGARARIYE AYA MASEZERANO

Musitanteri wa Komine Makebuko

.....

Komite y'iterambere ku mutumba wa.....

N'Umuyobozi w'uburimi

mu Ntara ya Gitega

Umushingantahe/Umupfasoni

.....

Umukono

Umufundi w'indimo muri Komine

.....

Step-5: Conception du hangar de stockage des semences

Mots clés

Les bénéficiaires cibles tiennent compte du système de partage et d'extension de la distribution des semences sélectionnées et le stockage de semences doit être conçu en fonction de ce système discuté.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

- ✓ Le stockage des semences doit devenir un centre d'élargir la distribution des semences sélectionnées, par conséquent, il doit être conçu après avoir considéré le système de distribution des semences sélectionnées.

Clé pour la réussite de ce travail

Les étagères sont nécessaires dans le stockage de semences pour garder la récolte.

Intrants nécessaires

La précédente conception du hangar de stockage des semences (Cas-9)

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Conception du hangar de stockage de semences

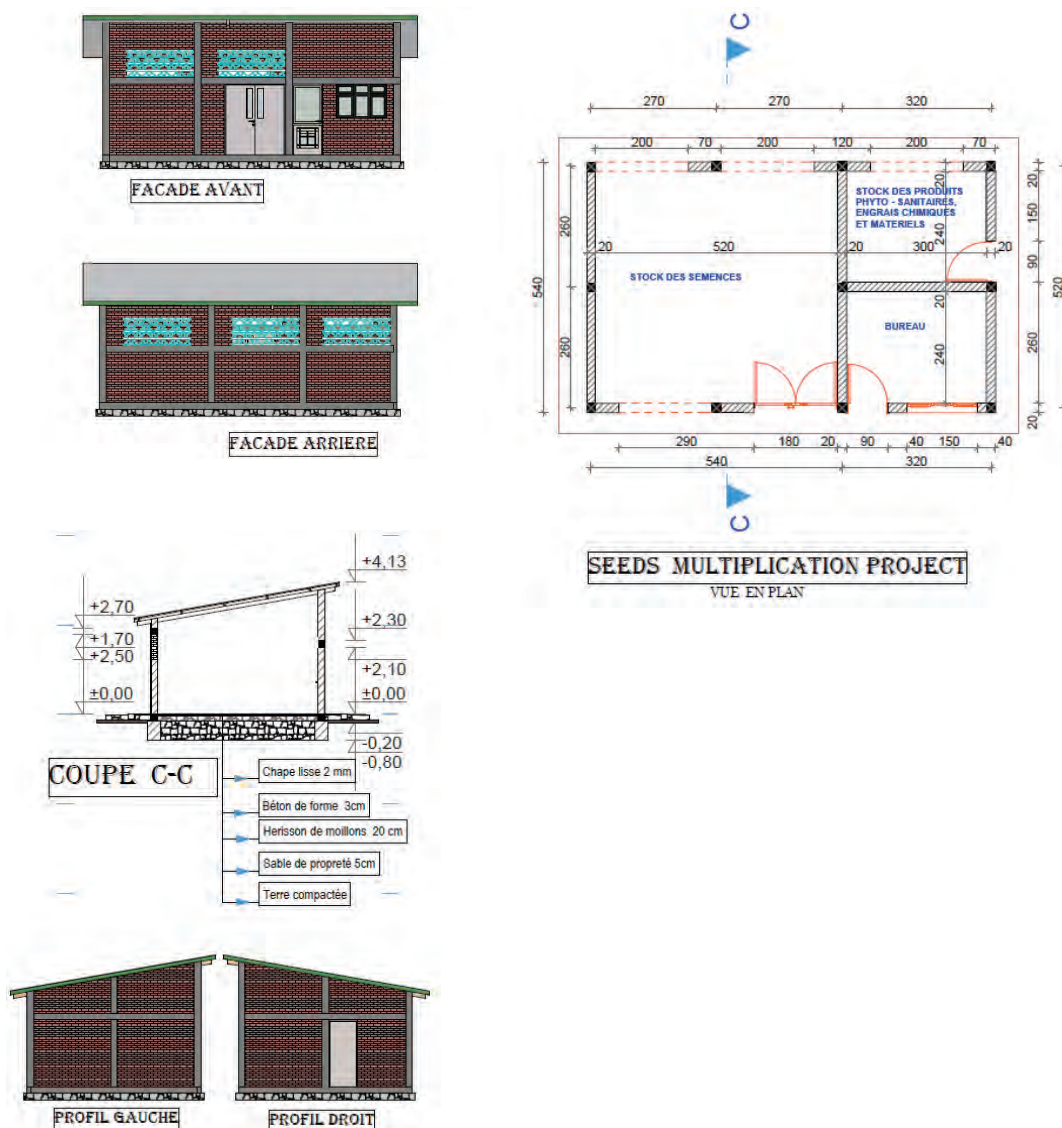
- ✓ L'agronome communal révoit la conception de la précédente conception du hangar de stockage de semences.
- ✓ Sur base du système de distribution de semences sélectionnées discuté ci-dessus, l'agronome communal en collaboration avec les partenaires conçoit le plan du hangar de stockage de semences .
- ✓ L'agronome communal rapporte le proposé système de distribution de semences sélectionnées et la conception du hangar de stockage de semences au personnel de la DPAE (Service Production végétale)
- ✓ Après l'approbation par personnel de la DPAE, l'agronome communal doit sélectionner le système de distribution de semences sélectionnées et la conception du hangar de stockage des semences avec l'administration communale.
- ✓ Après l'approbation de l'administration , l'agronome communal partage la conception du hangar de stockage de semences avec les bénéficiaires.



Le hangar de stockage des semences en cours de construction

Pour l' agronome communal

Cas-9 La précédente conception du hangar de stockage



Etape-6: Sélection de la place pour le hangar du stockage des semences

Mots clés

La discussion sur les choix de l'emplacement pour le hangar du stockage des semences doit être poursuivie jusqu'à atteindre un accord de toutes les parties prenantes pour éviter le conflit foncier.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

L'endroit où le hangar du stockage des semences sera construit pourra être bien discuté avant la sélection pour éviter les litiges fonciers.

Clé pour la réussite de ce travail

La sélection de la place pour le hangar du stockage des semences doit être discutée du point de vue de la maintenance et la gestion par les bénéficiaires, compte tenu également de la prévention de conflits fonciers.

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Discussion entre les bénéficiaires	✓ Les bénéficiaires ont préparé leur proposition concernant la place pour le hangar du stockage des semences. Le Chef de colline, le moniteur agricole, les membre du CDC chargé de l'agriculture et le moniteur agricole supervisent cette réunion.
Sous-étape 2 : Rapport de la proposition des bénéficiaires à la commune	✓ Le chef de colline et les membres du CDC rapportent les proposition des bénéficiaires à l'administration , et aussi les moniteur agricole rapporte à l'assistant de zone et L'agronome communal pendant la réunion hebdomadaire .
Sous-étape 3 : Sélection du terrain pour le hangar de stockage de semences	✓ La sélection du terrain sera effectuée en suivant deux (2) façons différentes; <i>Cas-1: Les bénéficiaires demandent la répartition des terres publiques</i> L'agronome communal discute sur l'allocation des terres publiques pour le stockage des semences en Conseil communal et le Conseil fournit des terres publiques disponibles. <i>Cas-2: Les Bénéficiaires proposent d'utiliser leurs terres privées</i> L'agronome communal ordonne la formulation de plan d'entretien et de gestion du hangar du stockage des semences aux bénéficiaires. Après soumission de ce plan, L'agronome communal vérifie le plan et donne la permission de proposition. L'agronome communal aidera à la formulation du plan.

Phase-3: Construction du hangar de stockage de semences

Etape-7: Acquisition du terrain et échange de l'accord concernant le terrain

Mots clés

Le terrain sélectionné à l'étape-3 doit être acquis par la coordination de droit de possession de la terre et de clarifier le système d'entretien et de gestion pour le hangar du stockage des semences avec l'accord.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Pour éviter l'échec dans la gestion du stockage des semences et du système de distribution de semences sélectionnées, l'administration communale devrait prendre la responsabilité du hangar de stockage de semences et de sa gestion pour garantir la viabilité du projet.

Clé pour la réussite de ce travail

Il est nécessaire d'envisager la possibilité de litige foncier dans la terre bien sélectionnée, et prendre le temps de coordonner le droit de possession de la terre, parce que les gens ont tendance à présenter une réclamation pour la possession des terres quand la terre devienne le site du projet.

Intrants nécessaires

Exemple d'accord concernant le terrain (Formulaire-9)

Comment ce travail est-il effectué?

<p>Sous-étape 1 : Préparation de l'accord concernant le terrain</p>	<p><i>Cas-1: Terres pour le hangar du stockage des semences appartiennent à la commune</i> L'administration communale prépare l'accord concernant le terrain comme s'est référée dans le formulaire-9.</p> <p><i>Cas-2 Terrain pour le hangar du stockage des semences appartenant à une personne privée</i> La commune sensibilise les chefs de colline et demande l'association cible de soumettre le plan de gestion du hangar de stockage des semences qui doit décrire le système de distribution de semences sélectionnés, les activités de l'association pour l'entretien et la gestion du hangar de stockage des semences, la punition lorsque les activités échouent.</p>
<p>Sous-étape 2 Réunion d'explication pour l'accord sur les terres</p>	<p>Cas-1 : ✓ L'administration communale sensibilise le chef de colline et le chef de colline organise une réunion d'explication sur l'accord concernant le terrain.</p> <p>Cas-2 : ✓ L'administration communale approuve le plan de gestion du stockage des semences préparé par l'association cible. Si le plan n'est pas acceptable, l'administration communale sensibilise le chef de colline et le chef de colline organise une réunion sur la modification du plan</p>

<p>Sous-étape 3 : Echange sur l'accord</p>	<p>✓ L'administration communale et le chef de l'association signent l'accord ou le plan d'entretien du hangar de stockage des semences. Le chef de Colline signe également en tant que témoin. L'administration communale garde la copie original de l'accord / le plan d'entretien du hangar de stockage des semences et l'association cible garde la copie.</p>
--	---

Pour l'administration communale

Exemple du contrat concernant le terrain (Formulaire-9)

LE PROJET DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE POUR L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DANS LES REGIONS AFFECTEES PAR LES CONFLITS DANS LA PROVINCE DE GITEGA EN REPUBLIQUE DU BURUNDI

CONTRAT DE PARTENARIAT

Entre ***** et
Le chef de résident de la Colline ci-après appelé le membre de l'Association,

Il a été convenu que:

Article 1: Les deux parties s'engagent de travailler en partenariat dans le projet *****.

Article 2: L'administration communale doit fournir des terres publiques pour l'exécution du projet.

Construction

Article 3: Le bâtiment qui sera construit dans le domaine public doit appartenir à l'administration communale. (Avoir le droit de propriété).

Article 4: Le droit d'usage est accordé à l'association au cours de la mise en œuvre du projet.

Article 5: L'association aura la priorité d'utilisation du bâtiment après la finition.

Article 6: Les deux parties s'engagent à promouvoir et à contribuer au bien-être de la population de la colline.., et surtout en général;

Article 7: Les membres de l'association s'engagent toutes les instructions de **** et l'entrepreneur.

Article 8: Tous les intrants fournis par le projet devraient être utilisés pour l'activité au cours de l'exécution de ce projet.

Article 9: Les membres de l'association acceptent de fournir à la commune des informations sur les activités.

Article 10: Toutes les autres dispositions ne figurant pas dans cet accord sera un addendum après consultation entre les deux parties.

Article 11: Cet accord doit commencer à la date de sa signature par les deux parties.

Gitega /2013

Pour *** association dans la colline ****

Signature	Signature
Poste	Poste
Date:	Date:

Lu et approuvé par le chef de colline

Etape-8: Décision sur le partage des coûts pour la construction du hangar de stockage des semences

Mots clés

Les idées sur le «partage des coûts» doivent être reconnues aux bénéficiaires comme obligation.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Pour assurer la durabilité et l'expansion du bénéfice du projet, les bénéficiaires doivent fournir la main-d'œuvre et des matériaux nécessaires à la construction de la conservation des semences.

Clé pour la réussite de ce travail

Atelier pour l'explication du partage des coûts doit être tenu à plusieurs reprises pour parvenir à un accord des bénéficiaires.

Comment ce travail est-il effectué?

<p>Sous-étape 1 : Atelier pour l'explication du partage des coûts et discussion sur le partage des coûts</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ l' administration communale sensibilise le chef de Colline et le chef de Colline organise une réunion d'explication sur le partage des coûts. ✓ le chef de colline facilite la discussion sur le partage des coûts des bénéficiaires. Des exemples de partage des coûts sont les suivants: <table border="1" data-bbox="660 1014 1350 1272"> <thead> <tr> <th>bénéficiaires</th> <th>Projet</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>- Main d'oeuvre</td> <td>- Le ciment et le sable</td> </tr> <tr> <td>- Le bois nécessaire pour la construction du hangar de stockage de semences</td> <td>- Les clous et les tôles galvanisées pour la toiture</td> </tr> <tr> <td>- Eau pour la fabrication du ciment</td> <td>- La supervision technique</td> </tr> </tbody> </table> ✓ Le chef de colline donne les rapports à l'administration communale au sujet de la suite de la discussion sur le partage des coûts. ✓ L'administration communale approuve le partage des coûts tel que décidé par les bénéficiaires. Si il n'y a aucune modification, l'administration communale sensibilise le chef de Colline et le chef de Colline organise un atelier sur la modification du partage des coûts pour les bénéficiaires. 	bénéficiaires	Projet	- Main d'oeuvre	- Le ciment et le sable	- Le bois nécessaire pour la construction du hangar de stockage de semences	- Les clous et les tôles galvanisées pour la toiture	- Eau pour la fabrication du ciment	- La supervision technique
bénéficiaires	Projet								
- Main d'oeuvre	- Le ciment et le sable								
- Le bois nécessaire pour la construction du hangar de stockage de semences	- Les clous et les tôles galvanisées pour la toiture								
- Eau pour la fabrication du ciment	- La supervision technique								
<p>Sous-étape 2 : Préparation de l'accord de partage des coûts</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'administration communale prépare un accord de partage des coûts en fonction du résultat de la discussion ci-dessus. 								
<p>Sous-étape 3 : Réunion d'explication sur l'accord de partage des coûts</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'administration communale sensibilise le chef de colline et le chef de colline organise une réunion d'explication sur l'accord de partage des coûts. 								
<p>Sous-étape 4 : Echange de l'accord</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'administration communale et le chef de l'association signe dans l'accord. le Chef de Colline 								

	<p>signe également en tant que témoin.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'administration communale garde l'accord original, et l'association cible conserve la copie.
<p>Sous-étape 5 : Construction du hangar de stockage des semences</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'administration communale et l'association cible construit le stockage des semences basées sur l'accord de partage des coûts à travers les travaux communautaires.

Phase-4: Mise en place du système de la chaîne de solidarité des semences

Etape-9: Séminaire sur la sensibilisation et l'élection du comité de gestion

Mots clés

La population de la colline reçoit des explications sur l'utilisation du stockage des semences et de la chaîne de solidarité des semences. Le comité de gestion doit être établi publiquement.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

- ✓ Sensibiliser la population sur la colline à l'exception des bénéficiaires directs du projet sur l'utilisation du stockage de semences et être impliquée dans le système de la chaîne de solidarité des semences.
- ✓ Les membres du comité de gestion doivent être choisis publiquement des bénéficiaires cibles.

Clé pour la réussite de ce travail

Un séminaire doit se tenir devant le stockage des semences construit.

Comment ce travail est-il effectué?

<p>Sous-étape 1 : Organisation d'une réunion de sensibilisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'agronome communal sensibilise le moniteur agricole, l'ACSA et le chef de colline, et le chef de colline organise une réunion de sensibilisation pour la population sur la colline, y compris les bénéficiaires cibles.
<p>Sous-étape 2 : Réunion de sensibilisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le moniteur agricole explique à la populations le contenu de l'accord fait dans le formulaire 8. ✓ L'agronome communal supervise les réunions de sensibilisation. ✓ Le chef de colline facilite la réunion et la discussion.
<p>Sous-étape 3 : Election des membres du comité de gestion</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le chef de colline facilite l'association cible à élire huit (8) personnes comme membres du comité de gestion des bénéficiaires cibles publiquement. ✓ L'association cible a élu les membres du comité de gestion sous l'observation du chef de colline, les membres du CDC, le moniteur agricole et l'ACSA après la déclaration de critères de sélection (comme "active", "savoir lire et écrire", etc)

Phase-5: Suivi du système de la chaîne de solidarité des semences sélectionnées

Etape-10: Election du comité de suivi et la sélection des seconds bénéficiaires

Mots clés

La population sur la colline reçoit l'explication sur l'utilisation du stockage des semences et de la chaîne de solidarité des semences. Le comité de gestion doit être établi publiquement.

Pourquoi ce travail est nécessaire?

- ✓ Les membres du comité de suivi doivent être sélectionnés publiquement à partir des membres du CDC, le moniteur agricole, l'ACSA, le chef de colline pour rendre durable le système de la chaîne de solidarité des semences
- ✓ Les seconds bénéficiaires doivent être sélectionnés par le comité de suivi du point de vue public sous la supervision de l'agronome communal.

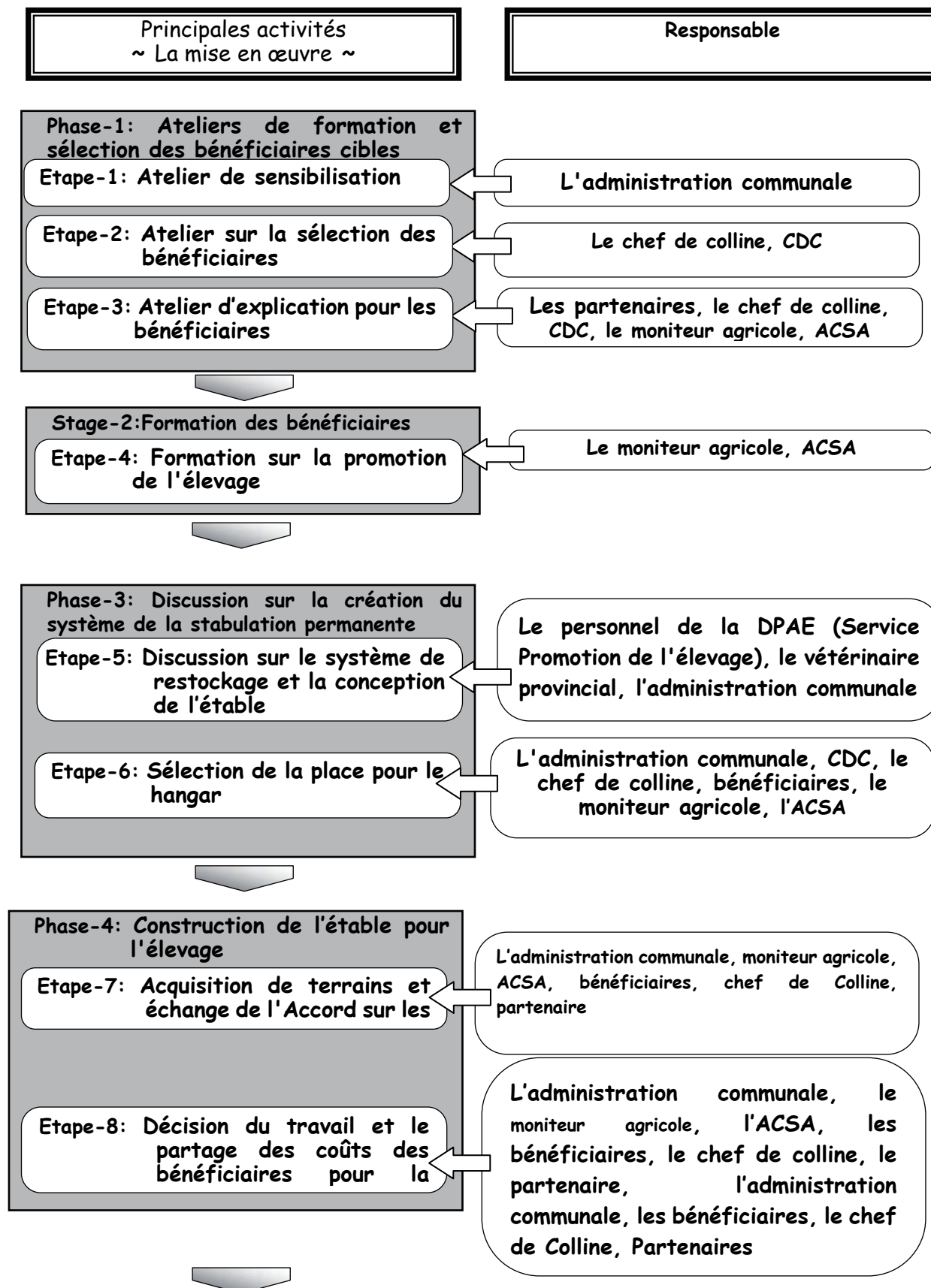
Clé pour la réussite de ce travail

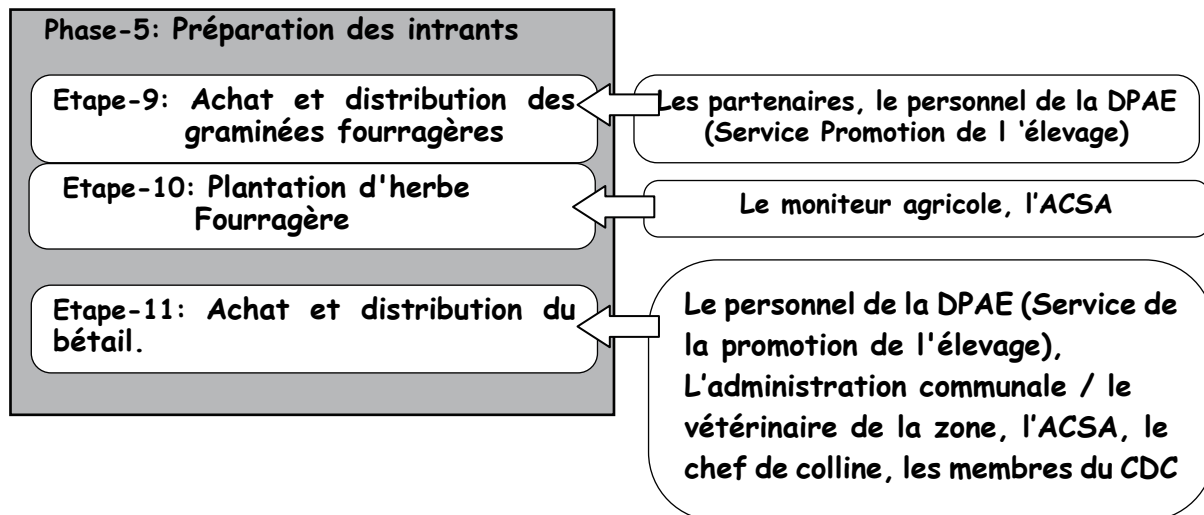
- ✓ Le rôle du comité de suivi doit être clarifié aux bénéficiaires avant l'élection des membres du comité.
- ✓ Il est nécessaire de préciser le mode de calcul de la quantité de semences à distribuer aux seconds bénéficiaires sur la base de l'accord (Formulaire-8, se référer à la page 97)

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Organisation de la réunion sur l'élection du comité de suivi et les seconds bénéficiaires	L'agronome communal sensibilise le moniteur agricole, l'ACSA et le chef de colline, et le chef de colline mobilise les bénéficiaires cibles et organise la réunion sur l'élection du comité de suivi et la sélection des seconds bénéficiaires
Sous-étape 2 : Réunion sur l'élection du comité de suivi et la sélection des seconds bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le moniteur agricole explique aux bénéficiaires cibles le rôle du comité de suivi pour la chaîne de solidarité durable de semences pour cibler les bénéficiaires. Après cela, un (1) membre CDC doit être élu comme l'un des membres du comité de suivi sur la base de la discussion entre le moniteur agricole, l'ACSA, le chef de colline et le président du CDC. Le comité de suivi doit être composé d'un (1) membre CDC, le moniteur agricole, l'ACSA, et le chef de colline. ✓ Les membres du comité de suivi expliquent les critères de sélection des seconds bénéficiaires comme suit; <ul style="list-style-type: none"> - Associations actives - La principale agriculture est la production agricole - Mènent les activités sur la même colline ✓ Le comité de suivi informe aux bénéficiaires cibles les seconds bénéficiaires ✓ Les membres du comité de suivi et les membres du comité de gestion visitent les champs des seconds bénéficiaires candidats et déterminent si les candidats ont de terres suffisantes pour la culture de semences donné. Après la visite, ils décident le second bénéficiaire (association). ✓ L'agronome communal supervise la réunion et la visite.

5. Projet de la promotion de l'élevage





Phase-1: Ateliers de formation et sélection des bénéficiaires cibles

Etape-1: Atelier de sensibilisation

Mots clés

Le personnel de la DPAE (y compris la commune /zone/ le personnel de la colline), l'administration communale, le chef de colline et les CDC comprennent l'objectif, les activités principales, les structures de mise en œuvre, la procédure et les résultats attendus des projets.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

La compréhension de la signification et de la procédure du projet contribuera à la mise en œuvre effective et efficace du projet.

Clé pour la réussite de ce travail

Tenir l'atelier de sensibilisation autant que possible pour promouvoir le bien-compréhension du projet.

Intrants nécessaires

1. Le facilitateur (l'administration communale)
2. Le plan d'action pour la promotion du PCDC, qui décrit l'objectif, les activités principales, les structures de mise en œuvre, la procédure et les résultats attendus du projet
3. Le calendrier du projet

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Préparation du calendrier d'exécution du projet

Préparer le calendrier d'activités, comme indiqué ci-dessous.

Month	2014											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Coordination of Stakeholders on Dissemination of Livestock	—											
Making list of beneficiary of livestock	—											
Approve the beneficiary list		—										
Technical guidance on livestock keeping, breeding and health care			—					—				
Procurement and distribution of livestock (hen)				—	—				—			
Establish solidarity chain system of livestock (hen)				—	—	—	—	—	—	—	—	—
Monitoring/Evaluation					—	—	—	—	—	—	—	—

Sous-étape 2 : Atelier de sensibilisation

- ✓ Le facilitateur (l'administration communale) va organiser un atelier de sensibilisation et inviter le personnel de la DPAE chargé de l'élevage, le vétérinaire et l'agronome communal, zonale et collinaire, les chefs de zone et de colline, les membre de la CDC en charge de l'élevage et de l'agriculture.
- ✓ Lors de la réunion, les activités, objectif principal, les structures de mise en œuvre, la procédure et les résultats attendus du projet seront bien comprises et les détails doivent être précisés.

Etape-2: Atelier sur la sélection des bénéficiaires

Mots clés

L'administration communale et le personnel de la DPAE établissent des critères clairs de sélection des bénéficiaires.

Le chef de Colline et les membres du CDC discutent et sélectionnent les bénéficiaires dans la transparence.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Pour assurer la transparence et la démocratie de la sélection des bénéficiaires, également de sélectionner les bons bénéficiaires de prolonger l'efficacité du projet.

Clé pour la réussite de ce travail

Définir des critères de sélection clairs, la participation d'observateurs pour éviter les biais dans la sélection de l'association puisque tous les membres du CDC sont membres de différentes associations

Intrants nécessaires

1. Le facilitateur (le chef de colline cible)
2. Les critères de sélection
3. La liste des associations

Comment ce travail est-il effectué?

<p>Sous-étape 1 : Préparation des critères de sélection</p>	<p>L'administration communale et la DPAE définissent les critères de sélection comme indiqués ci-dessous et sensibilisent le chef de colline à organiser un atelier de sélection des bénéficiaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✧ L'activité principale de l'association est le type d'agriculture sur colline <La conformité des activités>. ✧ La Fréquence des activités du groupe (ex. réunion du groupe, les activités sur terrain, etc.) ✧ Le nombre des associations collaboratrices est élevé <effet de multiplication>. ✧ L'association est inscrit <légalité >. ✧ Les activités se poursuivent pendant plus de 5 ans <durabilité >.
<p>Sous-étape 2 : Préparation de la liste des associations</p>	<p>✓ Le Chef de colline partage la liste des associations dans la colline avec l'administration communale et modifie si nécessaire.</p>
<p>Sous-étape 3 : Atelier de sélection</p>	<p>✓ Le facilitateur (chef de colline) va organiser un atelier de sélection des bénéficiaires et discuter à propos de l'association cible avec les membres de CDC. Le chef de colline invite également le moniteur agricole / ACSA en tant qu'observateurs.</p> <p>✓ Le chef de colline énonce les critères de sélection et sélectionne l'Association cible dans la liste. Après cela, le chef de colline et les membres du CDC sélectionnent l'Association cible basée sur la liste des associations inscrit dans la commune.</p>

Etape-3: Atelier d'explication pour les bénéficiaires

Mots clés

Les activités doivent être expliquées dans le projet de la promotion de l'élevage pour promouvoir la compréhension du projet et renforcer la responsabilité des bénéficiaires.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

L'explication des activités à réaliser dans le projet de la promotion de l'élevage à l'association cible contribue à la compréhension des activités et la sensibilisation de la responsabilité en tant que bénéficiaires pour membre de l'association cible.

Clé pour la réussite de ce travail

Lors de cette réunion, il est nécessaire de clarifier les points obscurs ressentis par les bénéficiaires, autant que possible.

Intrants nécessaires

1. Facilitateur (le chef de l'association)
2. Calendrier du projet

Comment le travail est effectué?

Sous-étape 1 : Sensibilisation par le chef de l'Association cible	Le chef de colline sensibilise le chef de l'association cible sélectionnée dans "l'étape 2" à organiser un atelier d'explication des membres de l'association.
Sous-étape 2 : Préparation de l'atelier d'explication	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le facilitateur (le chef de l'association) va organiser un atelier d'explication et mobiliser tous les membres de l'association ✓ Le facilitateur invite également le moniteur agricole, ACSA, un membre de la CDC chargé de l'agriculture en tant qu'observateurs.
Sous-étape 3 : Atelier d'explication	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le facilitateur (le chef de l'association) explique l'objectif de la réunion. ✓ Lors de la réunion, les objectifs et les activités principales seront expliqués par le chef de colline et les membres du CDC. ✓ Lors de la réunion, les points suivants doivent être discutés: <ul style="list-style-type: none"> ✧ Les types de bétail ✧ La sorte d'herbe ✧ Le terrain pour la fixation d'herbe pour nourrir le bétail

Phase-2: Formations aux bénéficiaires

Etape-4: Formation sur la promotion de l'élevage

Mots clés

Une série de techniques nécessaires pour mener des activités pour le repeuplement du cheptel est transférée à un stade précoce du projet.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Il est nécessaire de transférer la technique sur la construction hangar, l'alimentation, traitement du fumier du bétail et le repeuplement aux bénéficiaires avant le démarrage des activités pratiques.

Clé pour le succès du travail

Préparer le module de formation compte tenu de l'adaptabilité technique des bénéficiaires.

Intrants nécessaires

1. Module de formation
2. Le formateur (le vétérinaire communal, infirmier vétérinaire)
3. Tableau de conférence, marqueurs, papier adhésif, bloc-notes, stylos.

Comment le travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Revue du module	L'infirmier vétérinaire révoit le module sur la promotion de l'élevage.
Sous-étape 2 : Décision du style de formation	Décider le style de formation à partir de deux manières de formation; <ol style="list-style-type: none"> 1. Dispenser une formation ciblant tous les membres des associations 2. Dispenser une formation aux membres du comité de l'association et faire le suivi de la formation faite par les premiers formés au membres restants de l'association.
Sous-étape 3 : Formation sur la promotion de l'élevage	✓ Le contenu principal de la formation sont les suivants; <ul style="list-style-type: none"> ✧ La comparaison entre l'élevage moderne (système intensif) et de l'élevage traditionnel (système extensif), ✧ Les signes d'un animal en bonne santé, ✧ Les signes (en général) d'un animal malade, ✧ La gestion de l'élevage en général, ✧ L'hygiène, ✧ L'alimentation diversifiée selon les catégories d'âges, etc ... ✧ Les maladies du bétail, ✧ L'amélioration génétique du bétail.

Phase-3: Discussion sur la création du système de stabulation permanente du bétail

Etape-5: Considération du système de repeuplement du cheptel et la conception de l'étable du bétail

Mots clés

L'association cible examine le système de partage et d'extension du bénéfice de la distribution du bétail, et un étable du bétail doit être conçu sur base du système discuté.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Le système de repeuplement doit être considéré parmi les parties prenantes avant le début des activités pratiques.

L'étable doit devenir le centre important d'élargir la distribution de bétail, par conséquent, il doit être conçu après examen d'un système de réapprovisionnement

Clé pour la réussite de ce travail


La faisabilité et la durabilité doivent être considérées lors de la conception du système de reconstitution du cheptel et un hangar d'élevage.

Intrants nécessaires

Cas précédent de la conception pour l'étable (Formulaire-10)

Comment le travail est effectué

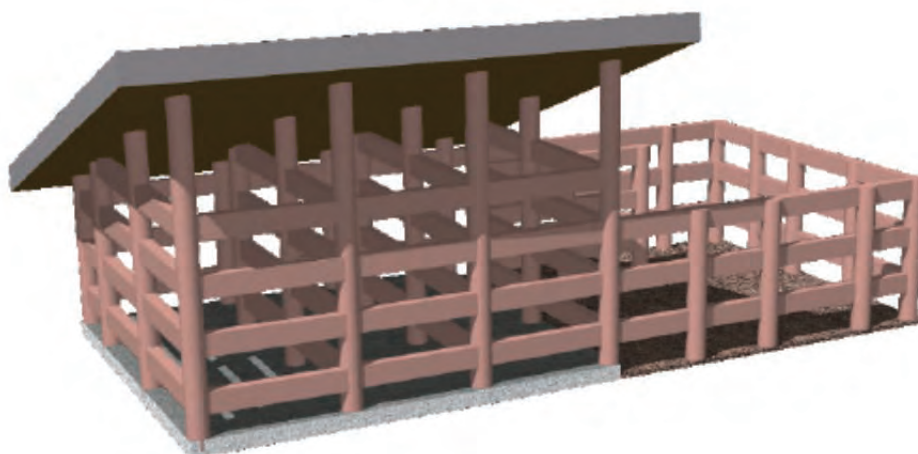
Sous-étape 1 : Arrangement de la réunion sur le système de repeuplement du cheptel	Le vétérinaire communal sensibilise l'ACSA et l'ACSA organise la réunion sur le système de repeuplement du cheptel pour les bénéficiaires cibles.
Sous-étape 2 : Réunion sur le système de reconstitution du cheptel	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le vétérinaire communal sensibilise les bénéficiaires sur la chaîne de solidarité et facilite l'échange d'opinion sur le système de repeuplement du cheptel. Normalement, l'association cible doit le premier veau à une autre association dans le cadre de la chaîne de solidarité. ✓ L'ACSA appuie le vétérinaire communal pour faciliter la réunion.
Sous-étape 3 : Conception de l'étable pour l'élevage.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le vétérinaire communal revoit le précédent cas de l'étable. ✓ Sur base du système de repeuplement discuté ci-dessus, agronome communal conçoit le système en collaboration avec les partenaires. ✓ Le vétérinaire communal rapporte le système de réapprovisionnement proposé et la conception de l'étable au personnel de la DPAE (Division de la promotion de l'élevage). ✓ Après l'approbation du personnel de la DPAE, le vétérinaire communal partage le système de réapprovisionnement et la conception de l'étable pour le bétail avec l'administration communale.

	<p>✓ Après l'approbation de l'administration communale, les vétérinaires communaux partagent la conception de l'étable avec les bénéficiaires.</p> 
--	--

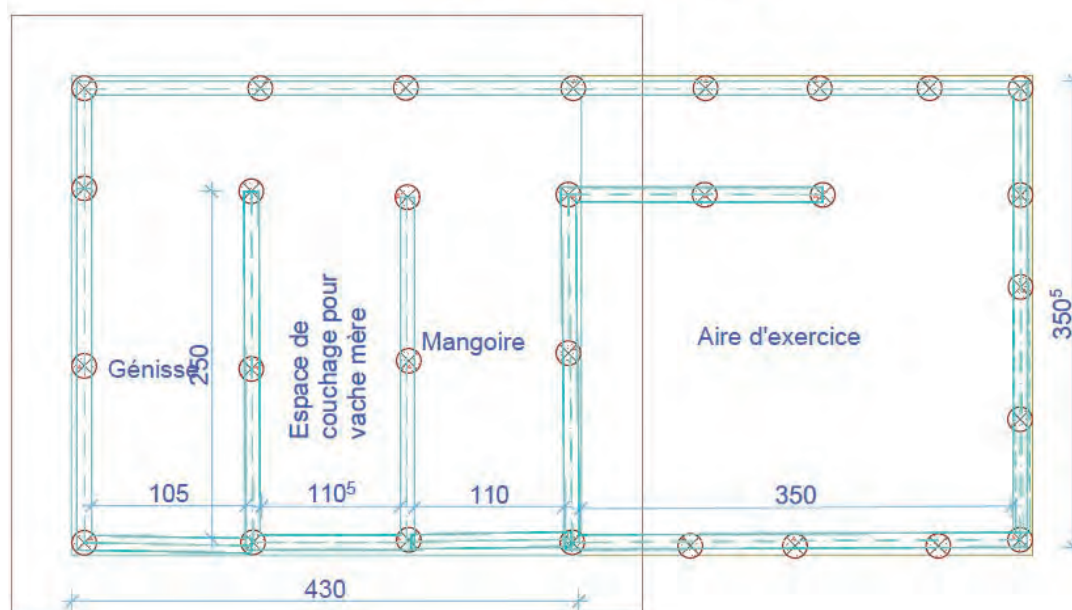
Pour le vétérinaire communal

Cas-10 : La précédente conception de l'étable (Formulaire-10)

Les plans ci-dessous sont la conception de l'étable du projet adapté par le projet de la FIDA . Lors de la conception de l'étable, les éléments suivants doivent être prise en considération ; l'espace pour la vache, l'espace pour le bétail, l'espace d'exercice, l'abreuvoir et un espace d'évacuation de fumier.



VUE EN PLAN



Etape-6: Sélection de la place pour l'étable

Mot-clé

La discussion sur la sélection du terrain pour l'étable doit être poursuivie jusqu'à arriver à un accord de toutes les parties prenantes pour éviter le conflit des terres et des conflits concernant le droit de possession du bétail.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

L'identification de lieu où le bétail doit être gardé devient le point de discussion sur la création du système de stabulation permanente du bétail.

Clé pour la réussite de ce travail

La sélection de la place pour l'étable du bétail à être distribué doit être examinée du point de vue de la maintenance et de la gestion par les bénéficiaires, compte tenu également de la prévention des conflits fonciers.

Comment le travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Discussion entre les bénéficiaires	✓ Les bénéficiaires préparent leur proposition de la place pour l'étable du bétail à être distribués. Le chef de colline, membre de la CDC en charge de l'agriculture et l'ACSA supervisent la réunion.
Sous-étape 2 : Rapport des propositions de bénéficiaires à la Commune	✓ Le chef de colline et les membres du CDC rapportent les propositions des bénéficiaires à l'administration communale, également des rapports de l'ACSA à l'assistant de zone et le vétérinaire communal dans les réunions hebdomadaires.
Sous-étape 3 : Sélection des terres pour l'étable de l'élevage	<p>✓ La sélection de terrain sera effectuée dans les deux (2) façons différentes;</p> <p><i>Cas-1: Les bénéficiaires demande l'attribution des terres publiques</i> L'administration communale discute sur l'allocation des terres publiques pour l'étable du bétail dans le conseil communal et le conseil fournit des terres publiques disponibles.</p> <p><i>Cas-2: Les bénéficiaires proposent d'utiliser leurs terres privées</i> L'administration communale instruit la formulation de plan d'entretien et de gestion du bétail aux bénéficiaires. Après soumission du plan, l'administration communale vérifie le plan et donne la permission à la proposition. L'ACSA aidera à la formulation du Plan.</p>

Phase-4: Construction de l'étable pour l'élevage

Etape-7: Acquisition des terres et échange de l'accord concernant le terrain

Mots clés

Le terrain sélectionné à l'étape-6 sera acquis à travers la coordination du droit de possession de la terre et clarifier le système de maintenance et de gestion pour l'étable du bétail avec accord.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Pour éviter l'échec dans la gestion du hangar de l'élevage et de repeuplement du cheptel, L'administration communale devrait prendre la responsabilité de l'étable du bétail et de sa gestion pour garantir la viabilité du projet.

Clé pour la réussite de ce travail

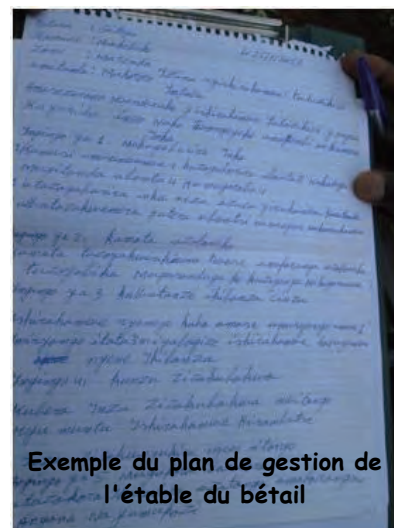
Il est nécessaire de considérer la possibilité de litige foncier dans la terre bien choisie, et prendre le temps de coordonner le droit de possession de la terre, parce que les gens ont tendance à présenter une réclamation pour la possession des terres lorsque la terre devienne le site du projet.

Intrants nécessaires

Echantillon de l'accord concernant le terrain. (Formulaire-9)

Comment le travail est-il effectué?

<p>Sous-étape 1 : Préparation de l'accord concernant le terrain</p>	<p><i>Cas-1 Le terrain pour l'étable du bétail appartenant à l'administration communale</i> L'administration communale prépare l'accord concernant le terrain en se référant au formulaire-9.</p> <p><i>Cas-2 Le terrain pour l'étable du bétail appartient à une personne privée</i> La commune sensibilise le chef de colline et demande l'association cible à soumettre le plan de gestion de l'étable qui doit décrire le système de repeuplement du cheptel, les activités de l'association pour l'entretien et la gestion de l'étable, de la pénalité lorsque les activités échouent.</p>
<p>Sous-étape 2 : Réunion d'explication pour accord concernant le terrain</p>	<p>Cas-1 : L'administration communale sensibilise le chef de colline et le chef de colline organise une réunion d'explication sur l'accord concernant le terrain.</p> <p>Cas-2 : ✓ L'administration communale approuve le plan de gestion préparé par l'association cible. Si le plan n'est pas</p>



	acceptable, L'administration communale sensibilise le chef de colline et le chef de colline organise une réunion sur la modification du plan.
Sous-étape 3 : Echange de l'accord	✓ L'administration communale, le chef de l'association signent l'accord ou un plan d'entretien de l'étable. Le chef de colline signe également en tant que témoin. L'administration communale garde la copie originale de l'accord / le plan d'entretien de l'étable du bétail et l'association cible garde la photocopie.

Etape-8: Décision du partage des coûts pour la construction du hangar

Mots clés

Les idées de «partage des coûts» doivent être reconnues aux bénéficiaires comme obligation.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Pour assurer la pérennité et l'expansion du bénéfice du projet, les bénéficiaires doivent fournir la main-d'œuvre et les matériaux nécessaires pour la construction du hangar.

Clé pour la réussite de ce travail

L'atelier de formation pour l'explication du partage des coûts doit être tenu à plusieurs reprises pour parvenir à un accord des bénéficiaires.

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Atelier de formation pour l'explication du partage des coûts et discussion sur le partage des coûts

- ✓ L'administration communale sensibilise chef de colline et chef de colline tient une réunion d'explication sur le partage des coûts.
- ✓ le chef de colline facilite la discussion sur le partage des coûts des bénéficiaires. Exemple de partage des coûts est la suivante:

Pour les bénéficiaires	Pour le projet
- La main d'oeuvre.	- le Ciment et le sable
- Le bois nécessaire pour la construction de l'étable	- Les clous et les tôles galvanisées pour la toiture
- Pierres pour plancher le béton de de l'étable	- La supervision technique
- Eau pour le mixage de ciment.	
- ✓ Le chef de colline rapporte à l'administration communale le résultat de la discussion sur le partage des coûts.
- ✓ L'administration communale approuve le partage des coûts décidée par les bénéficiaires. En cas de modification, l'administration communale sensibilise le chef de colline et le chef de colline organise un atelier sur la modification du partage des coûts pour les bénéficiaires.

Sous-étape 2 : Préparation de l'accord de partage des coûts	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'administration communale prépare l'accord du partage des coûts sur base du résultat de la discussion ci-dessus.
Sous-étape 3 : Réunion d'explication pour l'accord de partage des coûts	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'administration communale sensibilise le chef de colline et le chef de colline tient une réunion d'explication sur l'accord de partage des coûts.
Sous-étape 4 : Échange de l'accord	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'administration communale et le chef de l'association signent l'accord. le Chef de colline signe également en tant que témoin. ✓ L'administration communale garde la copie originale de l'accord et l'association cible garde la photocopie.

Phase-5: Préparation des intrants

Etape-9: Achat et distribution d'herbes fourragères

Mots clés

Le personnel de la DPAE supervise l'achat de plants d'herbes fourragères et le vétérinaire communal et zonal supervisent la distribution des plants.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

La sorte d'herbes fourragères doit être choisie en fonction de la race d'animaux à distribuer.

Clé pour la réussite de ce travail

Pour être à temps pour la période de plantation, les plants d'herbes fourragères doivent être achetés et distribués au moment opportun.

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Achat des plants d'herbes fourragères	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le personnel de la DPAE de la division de la promotion de l'élevage guide le contractant un endroit recommandable pour l'achat des plantules de graminées fourragères à partir des multiplicateurs avancées qui produisent des plants d'herbe de fourrage en grande quantité. ✓ Le contractant achète les plants d'herbes fourragères et le personnel de la DPAE du service de la promotion de l'élevage supervise l'achat.
Sous-étape 2 : Préparation de la liste de la quantité des plants qui seront distribués	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le contractant prépare la liste de la quantité des plants à distribuer en collaboration avec le personnel de la DPAE de la promotion de l'élevage. ✓ Le contractant partage la liste avec le vétérinaire communal, de la zone et l'administration communale.
Sous-étape 3 : Distribution des plants d'herbes fourragères	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le contractant distribue les plants d'herbes fourragères sur base de la liste des membres de l'association cible en présence de l'ACSA et le chef de Colline. ✓ Concernant la fixation des plantules dans le champ de chacun des membres, les plants seront distribués selon la taille de la terre de ses membres.

Etape-10: Plantation d'herbes fourragères

Mots clés

La plantation d'herbes fourragères en quantité exigée est la condition préalable de l'élevage.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Pour l'élevage de la vache et de la chèvre, les herbes fourragères doivent être plantées dans le champ avec la quantité nécessaire avant la distribution du bétail.

Clé pour la réussite de ce travail

Il faudra au moins deux semaines pour que les graminées fourragères (banagrass) soit enracinée, et les graminées fourragères doivent être enracinée avant la saison sèche (saison C) à venir.

Intrants nécessaires

Corde, houe, bâton, mètre ruban.

Comment le travail est-il effectué?

<p>Sous-étape 1 : Démonstration de La plantation des graminées fourragères</p>	<p>Après la supervision de la distribution d'herbes fourragères aux bénéficiaires dans "épape-9", Le moniteur agricole et l'ACSA ont démontré comment planter les graminées fourragères avec 40cm x 40cm d'espacement (l'espacement recommandé pour le banagrass et tripsacum)</p> <div data-bbox="1002 904 1382 1189" data-label="Image"> </div> <p style="text-align: right;">La démonstration de plantation de banagrass par l'ACSA</p>
<p>Sous-étape 2 : Plantation d'herbes fourragères par les bénéficiaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Après la démonstration, les bénéficiaires ont commencé à planter de l'herbe dans la terre où le bétail à distribuer seront nourri le jour de la réception des plantules . ✓ Il est recommandé aux bénéficiaires de terminer la plantation d'herbes fourragères dans les 3 jours après la distribution.
<p>Sous-étape 3 : Suivi de la plantation d'herbes fourragères</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le moniteur agricole et l'ACSA supervisent l'état d'avancement de la plantation de graminées fourragères. La surface de la terre requise pour les herbes fourragères est de 5 A pour une chèvre et 20 A pour un bovin selon le projet du PARSE.

Etape-11: Achat et distribution du bétail

Mots clés

Le personnel de la DPAE supervise l'achat des races appropriées du bétail et le vétérinaire communal / zonal supervisent la distribution du bétail.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

L'achat et la distribution du bétail doit être effectués conformément à la procédure.

Clé pour la réussite de ce travail

Lors de la sélection de la race du bétail, la faisabilité de la «chaîne de solidarité» doit bien pris en considération.

Intrants nécessaires

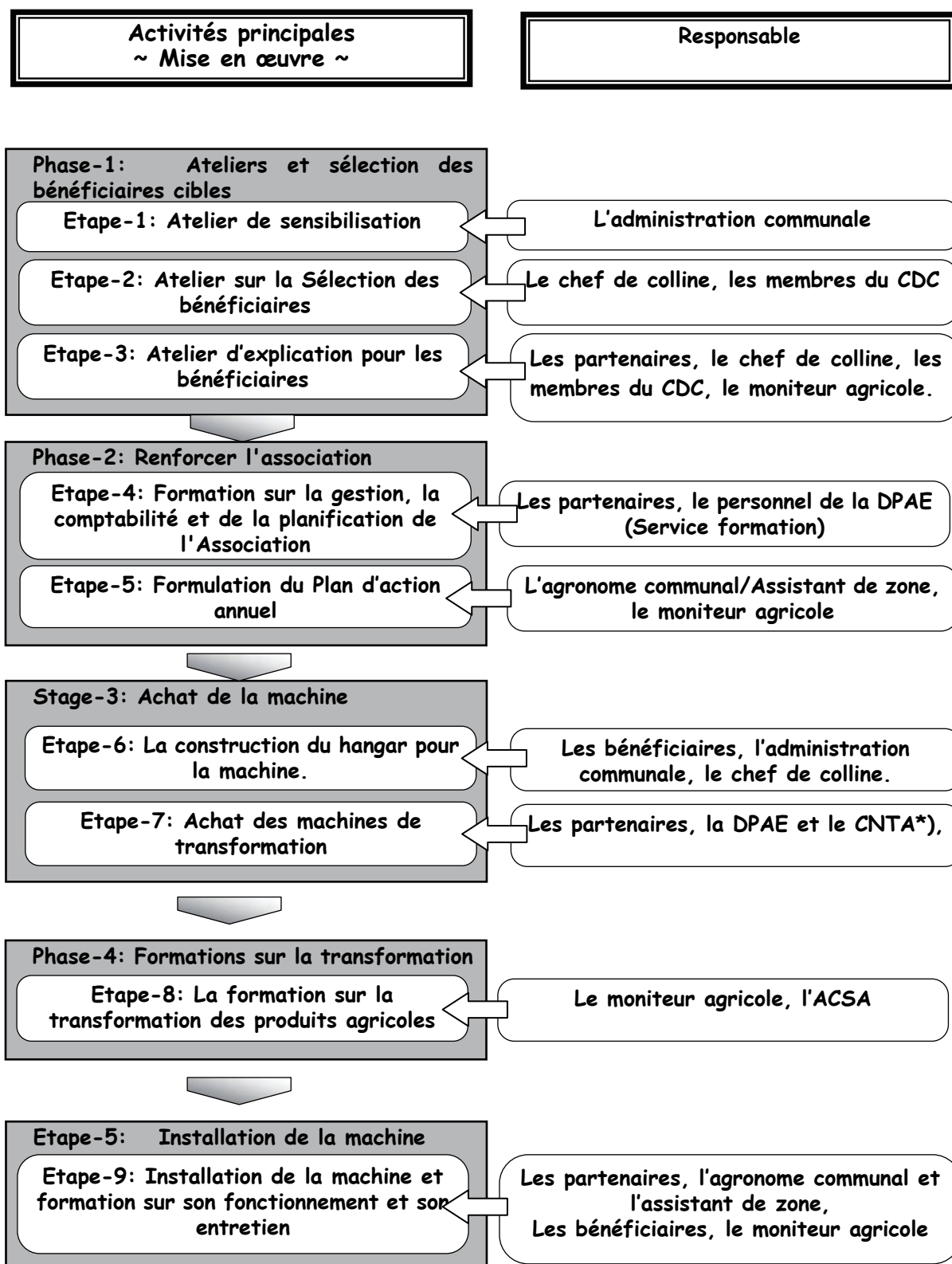
Les contrats de garder le bétail

Comment ce travail est-il effectué ?

Sous-étape 1 Sélection du type de bétail.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le personnel de la DPAE de la division de la promotion de l'élevage sélectionne les races de bétail compte tenu de points suivants: Distance entre le lieu de passation des marchés et la zone cible, l'adaptabilité de l'alimentation, les capacités des bénéficiaires cibles, taux de croisement. 								
Sous-étape 2 Achat du bétail	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'entrepreneur achète le bétail sous la supervision du personnel de la DPAE de la division de la promotion de l'élevage. ✓ Après l'approbation du personnel de la DPAE de la division de la promotion de l'élevage, le contractant apporte le bétail à l'administration communal. 								
Sous-étape 3 Vérification des conditions des bénéficiaires pour la réception du bétail	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Comme condition pour la fourniture Du bétail, les bénéficiaires doivent dégager certains points, comme décrit ci-dessous: <table border="1" data-bbox="659 1361 1348 1854"> <thead> <tr> <th>Vérifier la catégorie</th> <th>Contenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Les condition de l'étable.</td> <td>Le type de l'étable , le site de construction, la fonction de l'étable, l'aire d'exercice, l'abreuvoir, le mangeoire, les fosses à compost</td> </tr> <tr> <td>État des cultures fourragères</td> <td>Espèce, la superficie, l'état de la croissance, la distance jusqu à l'étable</td> </tr> <tr> <td>Soin du bétail</td> <td>Distance entre le point d'eau jusqu à l'étable , le stockage de l'eau de pluie , le personne clé en charge de la tenue de l'élevage, le nombre d'assistant</td> </tr> </tbody> </table> ✓ Le vétérinaire communal et zonal et le contractant vérifient les conditions de chaque bénéficiaire. 	Vérifier la catégorie	Contenu	Les condition de l'étable.	Le type de l'étable , le site de construction, la fonction de l'étable, l'aire d'exercice, l'abreuvoir, le mangeoire, les fosses à compost	État des cultures fourragères	Espèce, la superficie, l'état de la croissance, la distance jusqu à l'étable	Soin du bétail	Distance entre le point d'eau jusqu à l'étable , le stockage de l'eau de pluie , le personne clé en charge de la tenue de l'élevage, le nombre d'assistant
Vérifier la catégorie	Contenu								
Les condition de l'étable.	Le type de l'étable , le site de construction, la fonction de l'étable, l'aire d'exercice, l'abreuvoir, le mangeoire, les fosses à compost								
État des cultures fourragères	Espèce, la superficie, l'état de la croissance, la distance jusqu à l'étable								
Soin du bétail	Distance entre le point d'eau jusqu à l'étable , le stockage de l'eau de pluie , le personne clé en charge de la tenue de l'élevage, le nombre d'assistant								

Sous-étape 4 Echange du contrat	<ul style="list-style-type: none">✓ Le personnel de la DPAE du service Promotion de l'élevage conclut un contrat sur l' élevage et de la coopération avec la chaîne de solidarité.✓ Le vétérinaire communal/zonal, ACSA, membre du CDC et le chef de colline composent le comité de chaîne de solidarité et les bénéficiaires signent le contrat.✓ Le contractant distribue le bétail aux bénéficiaires qui défrichent tout point de contrôle ci-dessus sous la supervision du vétérinaire communal et zonal
---------------------------------	--

6. Projet de la transformation de produits agricoles



*CNTA; Centre National de Transformation Agro-alimentaire

Phase-1: Ateliers et sélection des bénéficiaires cibles

Etape -1: Atelier de sensibilisation

Mots clés

Le personnel de la DPAE (y compris la commune / zone / personnel de la colline), l'administration communale, le moniteur agricole, le chef de colline et les CDC comprennent l'objectif, les principales activités, les structures de mise en œuvre, la procédure et les résultats attendus des projets.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

La compréhension de la signification et de la procédure du projet contribuera à la mise en œuvre effective et efficace du projet.

Clé pour la réussite de ce travail

Tenir l'atelier de sensibilisation autant que possible pour promouvoir le bien-compréhension du projet.

Intrants nécessaires

1. Facilitateur (l'administration communale)
2. Le plan d'action pour la promotion du PCDC, qui décrit l'objectif, les activités principales, les structures de mise en œuvre, la procédure et les résultats attendus du projet
3. Le calendrier du projet

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1 Préparation du calendrier d'exécution du projet

Préparer le calendrier d'activités, comme indiqué ci-dessous.

Month	2014												
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Coordination of Stakeholders on agricultural processing promotion		■											
Selection of association which helps socially vulnerable people		■											
Training on association management and accounting			■										
Drawing an annual action plan				■									
Coordination of Stakeholders on agricultural processing promotion		■											
Training on agro-alimentary processing				■	■								
Giving technical advice on how to grow crops for processing				■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Procurement of food processing machine by Chief of DPAE and Commune Agronomist				■									
Provision of training													
Production													
Machine maintenance													
Monitoring/Evaluation													

Sous-étape 2 Atelier de sensibilisation

- ✓ Le facilitateur (administration communale) va organiser un atelier de sensibilisation et inviter le personnel de la DPAE, l'agronome communale, le chef de zone, le moniteur agricole, le chef de colline cible, le moniteur agricole, l'ACSA, les membres du CDC chargé de l'agriculture.
- ✓ Lors de la réunion, l'objectif, les activités principales, les structures de mise en œuvre, la procédure et les résultats attendus du projet seront bien comprises et les détails doivent être précisés.

Etape 2: Atelier sur la sélection des bénéficiaires

Mots clés

L'administration communale et le personnel de la DPAE établissent les critères clairs de sélection des bénéficiaires.

Le chef de colline et les membres du CDC discutent et sélectionnent les bénéficiaires dans la transparence.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Pour assurer la transparence et la démocratie de la sélection des bénéficiaires, également de sélectionner les bons bénéficiaires de prolonger l'efficacité du projet.

Clé pour la réussite de ce travail

Définir des critères de sélection clairs, la participation d'observateurs pour éviter les préjugés dans la sélection de l'association puisque tous les membres du CDC sont membres de différentes associations.

Intrants nécessaires

1. Le facilitateur (le chef de la colline cible)
2. Les critères de sélection
3. La liste des associations

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Préparation des critères de sélection	<p>L'administration communale et la DPAE définissent les critères de sélection comme indiqués ci-dessous et sensibilisent le chef colline à organiser un atelier de sélection des bénéficiaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✧ L'activité principale de l'association est le type d'agriculture sur colline <La conformité des activités>. ✧ La Fréquence des activités du groupe (ex. réunion du groupe, les activités sur terrain, etc.) ✧ Le nombre des associations collaborative est élevé <effet de multiplication>. ✧ L'association est inscrite <la légalité >. ✧ Les activités se poursuivent pendant plus de 5 ans <durabilité >.
Sous-étape 2 : Préparation de la liste des associations	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le chef de colline partage la liste des associations dans la colline avec l'administration communale et la modifie si nécessaire.
Sous-étape 3 : Atelier de sélection	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le facilitateur (chef de colline) va organiser un atelier de sélection des bénéficiaires et discuter à propos de l'association cible avec les membres de CDC. le chef de colline invite également le moniteur agricole / ACSA en tant qu'observateurs. ✓ Le chef de colline définit les critères de sélection et sélectionne l'Association cible dans la liste. Après cela, le chef de colline et les membres du CDC sélectionnent l'Association cible basée sur la liste des associations inscrit dans la commune.

Etape-3: Atelier d'explication pour les bénéficiaires

Mots clés

Les activités doivent être expliquées dans le projet de transformation des produits agricoles pour promouvoir la compréhension du projet et de renforcer la responsabilité des bénéficiaires.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

L'explication à l'association cible des activités à réaliser dans le projet de transformation des produits agricoles contribue à la compréhension des activités et à la sensibilisation de la responsabilité en tant que bénéficiaires des membres de l'association cible.

Clé pour la réussite de ce travail

Lors de la réunion, il est nécessaire de clarifier les points obscurs ressentis par les bénéficiaires, autant que possible.

Intrants nécessaires

Le facilitateur (Le chef de l'association)

Comment est ce travail est-il effectué?

<p>Sous-étape 1 : Sensibilisation du chef de l'association Cible</p>	<p>Le Chef de Colline sensibilise le chef de l'association cible sélectionnée dans «l'Etape2» à organiser un atelier d'explication des membres de l'association.</p>
<p>Sous-étape 2 : La préparation de l'atelier de formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le facilitateur (le chef de l'association) organisera un atelier d'explication et mobilisera tous les membres de l'association. ✓ Le facilitateur invite également le chef de colline, le moniteur agricole, l'ACSA, et le membre du CDC chargé de l'agriculture comme observateurs.
<p>Sous-étape 3 : Atelier d'explication</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le facilitateur (le chef de l'association) explique l'objectif de la réunion. ✓ Lors de la réunion les objectives, les activités principales seront expliquées par le chef de colline et les membres du CDC. ✓ Lors de la réunion, les points suivants doivent être précisés: Types de cultures à transformer.

Phase-2: Renforcement de l'association

Etape-4: Formation sur la gestion de l'association, la comptabilité et la planification

Mots clés

La compréhension de la gestion de l'association, de la comptabilité et de la planification contribuera de renforcer l'association cible en tant que organisation pour mener les activités de transformation des produits agricoles.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Les connaissances sur la gestion de l'association, de la comptabilité et la planification des activités annuelles doivent être acquises par les bénéficiaires avant le démarrage des activités pratiques.

Clé pour la réussite de ce travail

La formation devient plus efficace en adoptant deux étapes de formation:

- 1) Les partenaires dispensent une formation aux membres du comité de l'association
- 2) Le suivi de la formation effectuée par les premiers formés (les membres du comité de l'association) aux membres restants de l'association

Intrants nécessaires

1. Module de formation sur la gestion, la comptabilité et la planification. ,
2. Réception, les registres financiers.
3. Format du Plan d'action (Formulaire-11)

Comment est ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Revue du module	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le personnel de la DPAE revoit le module de formation et modifie si c'est nécessaire. ✓ Le partenaire reçoit le module depuis le personnel de la DPAE de la formation.
Sous-étape 2 : Arrangement de la formation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les partenaires organiseront la formation, et vont inviter les membres de l'association, le chef de colline , le moniteur agricole l', ACSA, et les membres du CDC en charge de l'agriculture. ✓ Le moniteur agricole et l'ACSA doivent faire le suivi des activités de l'association du coté technique ,et le chef de colline et les membres du CDC doivent superviser l'association cible au cours du projet. ✓ La formation est pour 3 jours ,la gestion de l'association (1),la comptabilité (1), la planification. (1).
Sous-étape 3 : 1 ^{er} Jour: Formation sur la gestion de l'Association	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le principal contenu de la formation sont les suivants: <ul style="list-style-type: none"> ✧ Notion de l'association, définition, caractéristiques de l'association, le principe du projet associatif, l'importance, la procédure de la création de l'Association. ✧ élaboration des documents juridiques de l'Association ✧ La procédure d'instription dans l'admistration communale.

Sous-étape 4 : 2 ^{ème} Jour : la formation sur la comptabilité.	✓ Les conténué principales sont les suivantes; ✧ la comptabilité; rôle de trésorier, comment garder le livre de caisse, Écriture du reçu et facture.
Sous-étape 5 : 3 ^{ème} Jour; formation sur la planification	Les partenaires distribuent le format du Plan d'action (Formulaire-11) pour les membres des associations et leur montrent comment remplir le format.

Format du Plan d'action (Formulaire-10)

Ordre d'activité s	Activités à mettre en œuvre	Eléments d'évaluation	Délai de mise en œuvre	Acteurs de mise en œuvre	Responsabl e de Suivi-évalu ation	Budget
1						
2						
3						
4						
5						
6						

Etape-5: Formulation du plan d'action annuel

Mots clés

Le Plan d'action annuel des activités est la base pour le suivi et l'évaluation des activités de l'association cible.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Pour exécuter la transformation des produits, il est nécessaire que l'association cible de formule le plan d'action et d'évaluer leurs activités.

Clé pour réussite du travail

La formulation du plan d'action doit être supervisé par le moniteur agricole et l'ACSA et l'état d'avancement de la formulation doit être supervisée par un membre du CDC et le chef de colline.

Intrants nécessaires

1. Format du Plan d'action (Formulaire-11)

Comment est ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1 Remplissage du format du plan d'action.	✓ Les membres de l'association cible remplissent le format du plan d'action y compris le montant cible de la production, la quantité vendu au maché .
Sous-étape 2 Suivi de la formulation du Plan d'action	✓ Le moniteur agricole et l'ACSA supervisent la formulation du plan d'action et donnent des conseils au membres de l'association.
Sous-étape 3 Partage du plan d'action	<p>✓ L'association cible soumet le plan d'action au chef de colline.</p> <p>✓ Le chef de colline et les membres du CDC supervisent les activités de l'association.</p>

Phase-3: Achat des machines

Etape-6: Construction du hangar pour la machine

Mot clé

- Le terrain pour la construction du hangar s'acquiert par voie de droit foncier et le système de gestion conjointement mis en place.
- Les idées sur le "partage des coûts" doivent être reconnues aux bénéficiaires comme obligation.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Pour garder la machine en toute sécurité, un hangar pour la machine est nécessaire.

Clé pour la réussite de ce travail

La sélection de la place pour la construction du hangar doit être discutée du point de vue de l'entretien et de la gestion des bénéficiaires, compte tenu également de la prévention des conflits fonciers.

Les intrants nécessaires

L'échantillon de l'accord des terres (Formulaire-9)

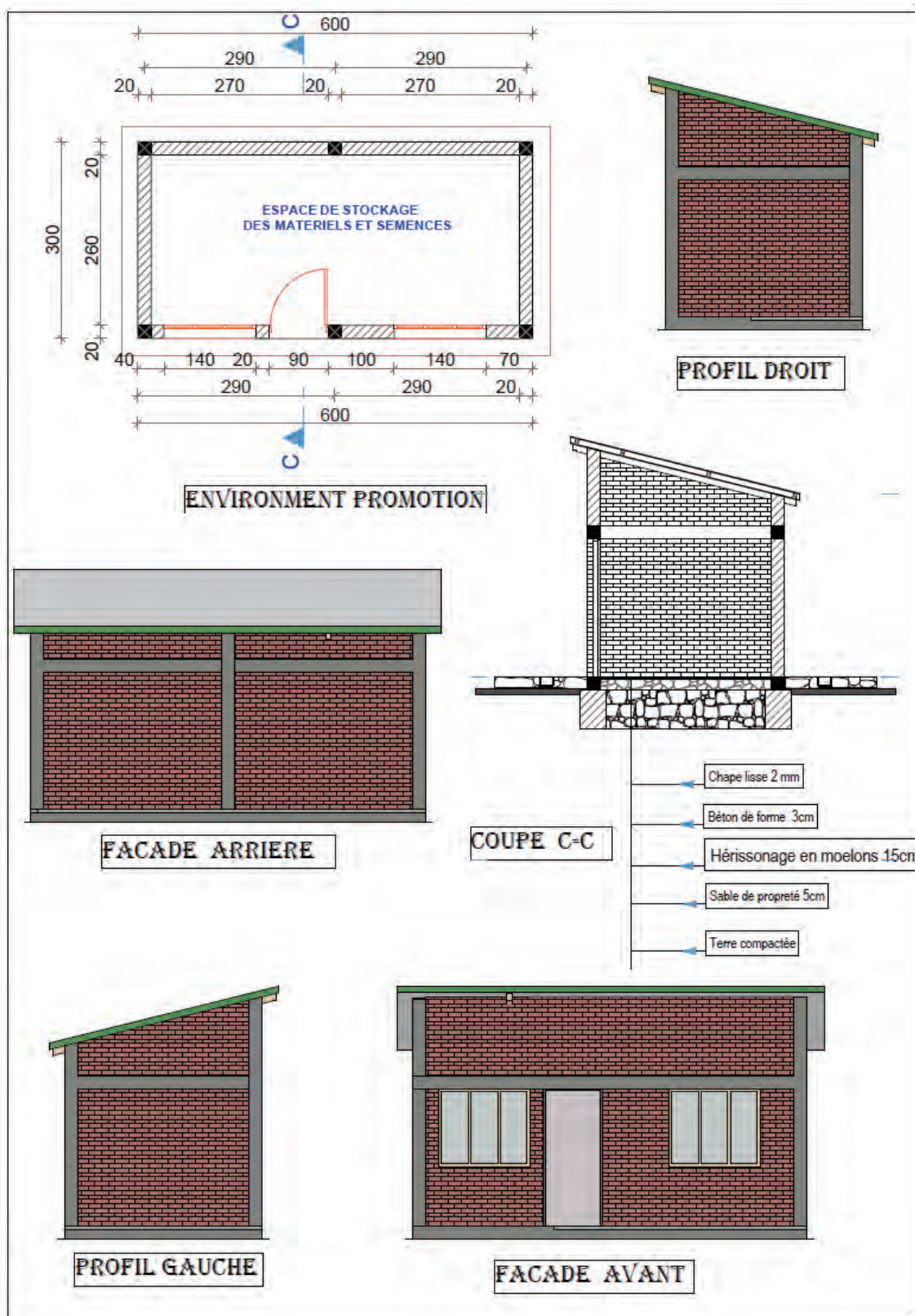
Comment est ce travail est-il effectué?

<p>Sous-étape 1 : Sélection de la terre pour la construction du hangar pour machine</p>	<p>La sélection de terrain sera effectuée en suivant deux (2) façons différentes; <i>Cas-1; Le bénéficiaires demande l'allocation des terres publiques:</i> L'administration communale discute sur l'allocation des terres public pour la construction du hangar pour la machine de transformation dans le conseil communal et le conseil fournit des terres publiques disponibles. <i>Cas-2; Les bénéficiaires proposent d'utiliser leurs terres privées.</i> L'administration communale instruit les bénéficiaires sur la formulation d'un plan d'entretien et de gestion du hangar. Après la soumission de ce plan, l'administration communale vérifie le plan et donne la permission au proposition. Le moniteur agricole et l'ACSA aideront à la formulation du plan.</p>
<p>Sous-étape 2 : Préparation de l'accord concernant le terrain</p>	<p><i>Cas-1 Le terrain pour le hangar appartient à la commune.</i> L'administration communale prépare l'accord concernant le terrain en se référant au Formulaire 9. <i>Cas-2 Le terrain appartient à une personne privée.</i> La commune sensibilise le chef de colline et demande à l'association cible de soumettre le plan de gestion du hangar qui doit décrire les activités de l'association pour l'entretien et la gestion du hangar, une pénalité lorsque les activité échouent.</p>
<p>Sous-étape 3 : Réunion d'explication pour l'accord sur les terres</p>	<p><i>Cas-1 Le terrain pour la construction du hangar appartient à la commune.</i> ✓ L'administration communale sensibilise le chef de colline et le chef de colline organise une réunion d'explication sur l'accord des terres. <i>Cas-2 La terre appartient à une personne privée.</i></p>

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'administration communale approuve le plan de gestion préparé par l'association cible. si le plan n'est pas acceptable, l'administration communale sensibilise le chef de colline et le chef de colline organise une réunion sur la modification du plan. 								
Sous-étape 4 : Echange de l'accord	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'administration communale et le chef de l'association signent l'accord ou le plan de la maintenance. le chef de colline signe également en tant que témoin. L'administration communale garde la copie originale de l'accord, et l'association cible garde la copie. 								
Sous-étape 5 : Atelier pour l'explication du partage des coûts et discussion sur le partage des coûts	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'administration communale sensibilise le chef de colline et le chef de colline organise une réunion d'explication sur le partage des coûts. ✓ Le chef de colline facilite la discussion sur le partage des coûts des bénéficiaires, des exemples de partage des coûts sont les suivantes: <table border="1" data-bbox="625 824 1369 1048"> <thead> <tr> <th>Pour les bénéficiaires</th> <th>Pour le projet</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>- La main d'œuvre</td> <td>- Le ciment et le sable</td> </tr> <tr> <td>- Le bois nécessaire pour la construction du hangar</td> <td>- Les clous et les tôles galvanisées pour la toiture.</td> </tr> <tr> <td>- L'eau pour le mixage du ciment</td> <td>- La supervision technique</td> </tr> </tbody> </table> ✓ Le chef de colline donne le rapport à l'administration communale à propos du résultat sur le partage des coûts. ✓ L'administration communale approuve le partage des coûts décidé par les bénéficiaires, en cas de modification, l'administration communale sensibilise le chef de colline et le chef de colline organise un atelier sur la modification du partage des coûts pour les bénéficiaires. 	Pour les bénéficiaires	Pour le projet	- La main d'œuvre	- Le ciment et le sable	- Le bois nécessaire pour la construction du hangar	- Les clous et les tôles galvanisées pour la toiture.	- L'eau pour le mixage du ciment	- La supervision technique
Pour les bénéficiaires	Pour le projet								
- La main d'œuvre	- Le ciment et le sable								
- Le bois nécessaire pour la construction du hangar	- Les clous et les tôles galvanisées pour la toiture.								
- L'eau pour le mixage du ciment	- La supervision technique								
Sous-étape 6 : Préparation de l'accord de partage des coûts	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'administration communale prépare l'accord de partage des coûts en fonction du résultat de la discussion ci-dessus. 								
Sous-étape 7 : Réunion d'explication sur l'accord de partage des coûts	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'administration communale sensibilise le chef de colline et le chef de colline organise une réunion d'explication sur l'accord de partage des coûts. 								
Sous-étape 8 : Échange de l'accord	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'administration communale et le chef de l'association signent l'accord et le chef de colline signe également en tant que témoin. ✓ L'administration communale garde la copie originale, et l'association cible garde la copie. 								
Sous-étape 9 : Construction du hangar pour la machine	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'administration communale et l'association cible ont construit un hangar pour la machine basées sur l'accord de partage des coûts à travers les travaux communautaires. 								

Cas-11 : La conception précédente du hangar pour le moulin.

Les plans ci-dessous sont les hangars pour la machine décortiqueuse conçu dans le Projet de la JICA



Etape 7: Achat de la machine de transformation

Mots clés

La DPAE, le NTA et les partenaires achètent les machines de transformation en tenant compte des spécifications techniques de la machine

Pourquoi ce travail est il nécessaire ?

Afin d'assurer la transparence des marchés, la DPAE et le CNTA doivent superviser l'approvisionnement, en particulier dans le contrôle de qualité.

Clé pour la réussite de ce travail

Les spécifications de la machine doivent être bien considérées, en particulier dans la disponibilité des pièces de rechanges et la maintenance journalière par l'association cible.

Intrants nécessaires

3. Les spécifications techniques de la machine de transformation

Comment ce travail est effectué.?

<p>Sous-étape 1 Collecte des spécifications techniques de la machine de transformation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les partenaires collectent les spécifications techniques de la machine de transformation. ✓ La DPAE et le CNTA vérifient des spécifications techniques ; <ul style="list-style-type: none"> ✧ Plafond budgétaire ✧ La capacité de production sur base de l'échelle de production de l'association cible. ✧ Le moteur à un système diesel (sans électricité) ✧ La disponibilité des pièces de rechange à proximité pour l'entretien. ✧ La capacité de l'association cible pour l'entretien quotidien
<p>Sous-étape 2 Achat de la machine</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les partenaires achète la machine décidé ci haut. ✓ La DPAE et le CNTA supervisent l'achat. <div data-bbox="1018 1200 1377 1581" data-label="Image"> </div> <p data-bbox="916 1570 1369 1630">La machine de transformation du manioc.</p>

Phase-4: Formation sur la transformation

Etape-8: Formation sur la transformation des produits agricoles

Mots clés

L'effet de la formation en cascade (le personnel de la DPAE → L'agronome communal → le moniteur agricole) doit être vérifié par le moniteur agricole dans la formation des bénéficiaires.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire.

Les connaissances sur la transformation des produits agricoles doivent être acquises par les bénéficiaires avant l'installation de la machine.

Clé pour la réussite de ce travail.

Considérer l'importance du temps pour les questions et réponses pour promouvoir la compréhension de la technique des bénéficiaires.

Intrants nécessaires

1. Le formateur (le moniteur agricole)
2. Le module de formation sur la transformation de produit agro-alimentaires.
3. Tableau de conférence, marqueur, papier adhésif, les bloc-notes, les stylos.

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Revue du module	Le moniteur agricole revoit le module de formation sur la transformation des produits agro-alimentaires.
Sous-étape 2 : Décision du style de formation	Décider le style de formation à partir de deux voies de formation; <ol style="list-style-type: none"> 1. Dispenser une formation ciblant tous les membres des associations 2. Dispenser une formation au membres du comité de l'association et faire le suivi de la formation faite par le premier formé aux membres restants de l'association.
Sous-étape 3 : Formation sur la transformation de produits agro-alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> ✧ Le principal contenu de la formation sont les suivantes; ✧ Les parties qui sont appropriées pour transformation ✧ Le traitement préalable ✧ La manière de transformation ✧ Le fonctionnement et l'entretien de la machine de transformation

Cas-12 Formation de la transformation de la patate douce en beignet

1. Mesurer la quantité de patate douce à transformer.
2. Laver la patate douce
3. Éplucher la patate douce
4. Couper la patate douce en petits morceaux et tamiser la patate douce jusqu'à ce que la couleur devienne blanche

5. Sécher la patate douce
6. Hacher la patate douce par une hacheuse



Hacher la patate douce

7. Mélanger la matière première (Farine de maïs, les patates douces hachés, le sucre, l'huile et le sel)

* Se laver les mains et mesurer les quantités de purée de patates avec la farine de maïs avant de les mélanger: 30% de la patate douce à 70% de la

farine de maïs, levure 30g/kg, sucre 30g/kg, huile ou blue band 50ml/kg, sel 20g/kg.



Mesurer la patate douce



mélange de la matière première

8. 45 minutes de fermentation
9. Couper-les en petits morceaux et faire forme
10. Frire les beignets
11. Nettoyer tous les matériaux utilisés



Frire les beignets

Phase-5: Installation de la machine

Etape-9: Installation de la machine et formation sur le fonctionnement et l'entretien de la machine

Mots clés

- ✓ Les partenaires et les bénéficiaires installent la machine dans le hangar sous la supervision de l'agronome communal et de l'assistant de zone.
- ✓ Les partenaires dispensent une formation sur le fonctionnement et l'entretien de la machine.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Pour commencer les activités de transformation des produits agro-alimentaires, la machine doit être installée avec des indications sur le fonctionnement et la maintenance.

Clé pour la réussite de ce travail.

- ✓ La démonstration du fonctionnement et l'entretien par les partenaires permettra de promouvoir la compréhension des bénéficiaires.
- ✓ Le moniteur agricole doit participer dans la formation sur le fonctionnement et l'entretien de la machine pour assurer le suivi de la technique pour l'association cible.
- ✓ Le chef de colline et les membres du CDC doivent participer à l'installation de la machine pour la supervision.

Intrants nécessaires

La machine de transformation

Comment ce travail est-il effectué.

Sous-étape 1 : Installation de la machine	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les partenaires et les bénéficiaires installent la machine dans le hangar sous la supervision de l'agronome communal et zonale. ✓ Le chef de colline et les membres du CDC supervisent également l'installation de la machine. ✓ L'administration communale, les membres du CDC, Le chef de colline et le chef de l'association signent le certificat de réception après l'installation de la machine.
Sous-étape 2 : Formation sur le fonctionnement et l'entretien de la machine	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le principal contenu de la formation est le suivant; <ul style="list-style-type: none"> ◇ Pratique de travail sûre ◇ La fonction de la machine ◇ Comment faire fonctionner la machine ◇ Compétences pour exécuter les un bon entretien de routine

Cas-13 Installation du moulin

Essai du moteur



Le moulin installé.



Essai du moteur

Essaie du moteur



Essai du moteur



Joindre deux tuyaux
comme indiqué ci-dessus.

Installation du tuyau de décharge



Couper le tuyau en métal



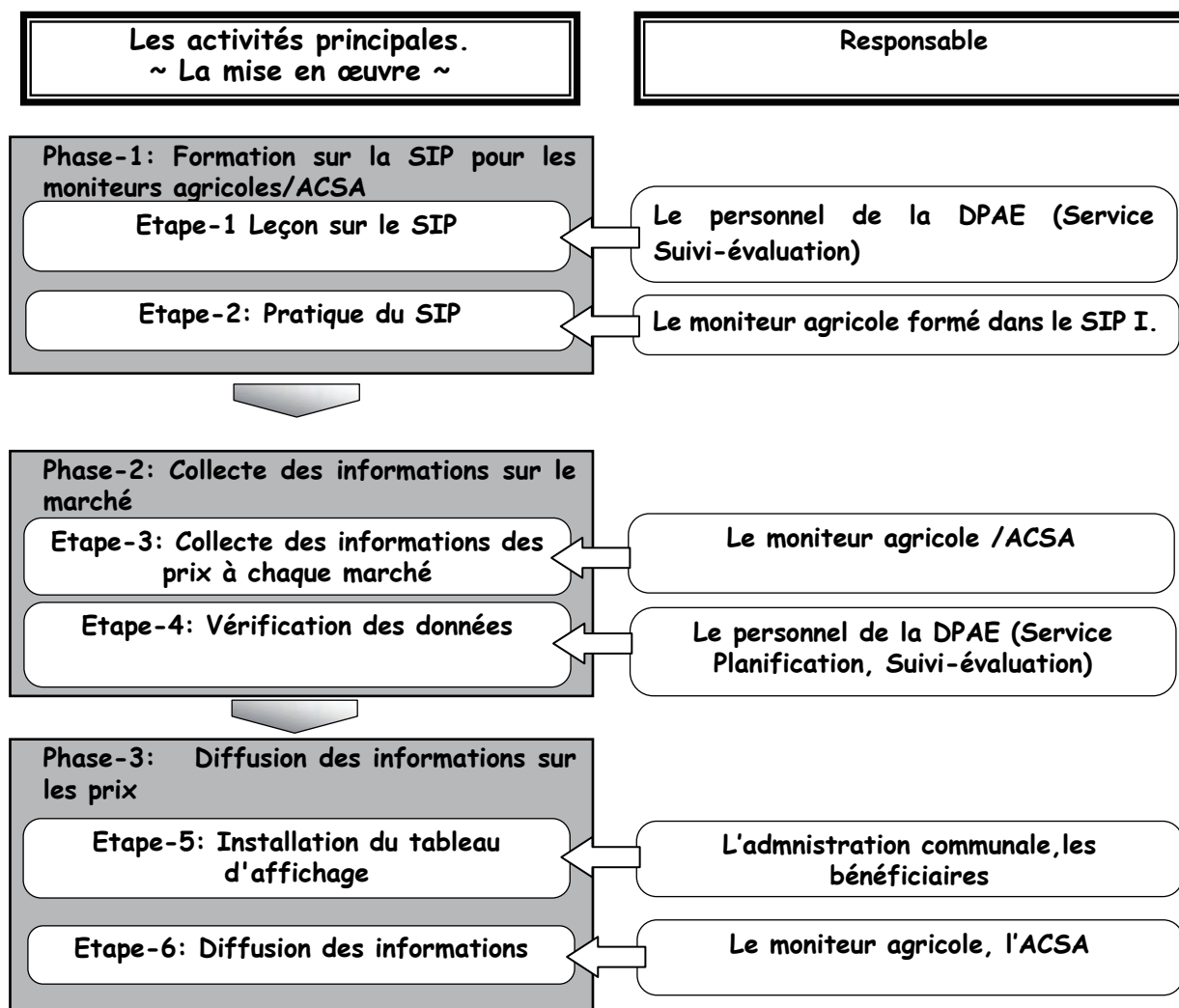
Joindre deux tuyaux
comme indiqué ci-dessus.



Souder deux tuyaux

7. Promotion de la commercialisation

7.1 Etude du marché pour la commercialisation des cultures de rente et mise en place du système de fourniture d'information sur le marché



*Système d' Information sur la Sécurité Alimentaire et sur les Prix des Produits Agricoles au Burundi (SIP III)

Phase-1: Formation sur le SIP pour le moniteur agricole.

Etape-1: Leçon sur le SIP

Mots clés

Le SIP est le système de collecte des prix sur le marché et fonctionne comme outil de promotion de la commercialisation.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire.

Le SIP a été introduit en 2009, cependant, il n'a pas encore été établie, même si certains moniteurs agricoles ont reçu une formation et ont une expérience du SIP. Par conséquent, il est nécessaire pour les moniteurs agricole d'apprendre et à réactiver le SIP comme le système existant de promotion de la commercialisation.

Clé pour la réussite de ce travail.

Il est nécessaire de sensibiliser les moniteurs agricoles et de promouvoir leur compréhension sur le SIP.

Intrants nécessaires

Le formateur (le personnel de la DPAE du service Planification, suivi et évaluation)

Comment est ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1. Leçon sur le
SIP (1 jour)

- ✓ Le personnel DPAE du service Planification, suivi et évaluation mobilisent le moniteur agricole par l'agronome communal.
- ✓ Les points suivants sont la résumé du SIP à étudier;
 - i) Acheter des produits agricoles.
 - ii) Peser les produits agricoles achetés et écrire les kg et la prix dans le cahier.
 - iii) Collecter les données par 3 niveaux de qualité; bon, moyen, mauvais.
 - iv) Collecter les données par 3 niveaux de qualité; bon, moyen, mauvais.
 - v) Calculer le prix par kg.
 - vi) Collecter les données habituellement pendant les Dimanches et soumettre le rapport au personnel de la DPAE le Lundi.
 - vii) Le personnel de la DPAE du Service de la planification soumet le rapport au représentat du SIP à Bujumbura.
 - viii) Produits le Prix moyen est calculé sur base des données soumises de toutes les communes de Gitega, rempli et imprimé.
 - viii) Le personnel de la DPAE du service Plannification, suivi et évaluation reçoit les papier imprimé avec des informations sur les prix à partir du SIP, une semaine après la présentation des données.
 - x) Les moniteurs agricoles reçoivent les papiers imprimé avec des informations sur les prix et les collent sur les pancartes près du marché.

Etape 2: Pratique du SIP

Les mots clé

Les moniteurs agricole pratiquent ce que ils ont appris à travers la leçon du SIP sur le marché et d'acquérir les compétences nécessaires sur le SIP.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Comment collecter les prix du marché à la manière du SIP doit être compris et mis en pratique par le moniteur agricole rapidement après la formation.

Clé pour la réussite de ce travail.

Les moniteurs agricoles formés dans le premier SIP partagent leurs expériences à travers cette pratique.

Les intrants nécessaires

3 balances (qui peuvent peser jusqu'à 5 kg, 22kg et 200kg respectivement), Calculatrice, imperméable, parapluie, Uniforme.

Comment est ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Pratique du SIP

- ✓ Le personnel de la DPAE du Service Planification, suivi et évaluation sensibilisent les moniteurs agricoles formés dans la première SIP à travers l'agronome communale.
- ✓ Les moniteurs agricoles formé dans le première SIP mobilisent les moniteurs agricoles de collines cibles le Dimanche.
- ✓ Collecter les prix du marché à la manière du SIP pendant les jours du marché :
 - i) Acheter des produits agricoles.
 - ii) Peser les produits agricoles achetés et écrire les kg et la prix dans le cahier.
 - iii) Collecter les données par 3 niveaux de qualité; bon, moyen, mauvais.
 - iv) Peser et demander les prix à 3 personnes pour chaque niveau de qualité.
 - v) Calculer le prix par kg.
 - vi) Soumettre le rapport au personnel de la DPAE du Service Plannification, suivi et évaluation.

Phase-2: Collecte des informations des prix sur le marché

Etape-3: Collecte des informations sur les prix à chaque marché

Mots clés

Pour la collecte des prix sur le marché, il est nécessaire d'obtenir la collaboration des commerçants.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Le collecte des informations des prix à chaque marché est le premier pas pour réactiver le SIP et établissant un système d'échange d'informations entre la MINAGRIE et la DPAE.

Clé pour la réussite de ce travail.

Tout en collectant les informations sur les prix, le moniteur agricole doit demander poliment les vendeurs pour mener l'enquête en douceur.

Intrants nécessaires

3 balances (qui peuvent peser jusqu'à 5 kg, 22kg et 200kg respectivement), une calculatrice, un imperméable, un parapluie, une uniforme

Comment est ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Collecte des informations des prix sur le marché	<ul style="list-style-type: none">✓ Acheter des produits agricoles.✓ Peser les produits agricoles achetés et écrire les kg et la prix dans le cahier. Collecter les données par 3 niveaux de qualité: bon, moyen, mauvais.✓ Peser et demander les prix à 3 personnes pour chaque niveau de qualité.✓ Calculer le prix par kg.
Sous-étape 2 : Arrangement des données	<ul style="list-style-type: none">✓ Le moniteur agricole enregistre les informations obtenues sur le marché.✓ Soumettre le rapport au personnel de la DPAE du Service Plannification, Suivi-Evaluation.

Etape-4: Vérification des données

Mots clés

Le personnel de la DPAE du service Planification, suivi et évaluation vérifie les données soumises le moniteur agricole et les soumet au superviseur du SIP au MINAGRIE.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Les données des prix collectées par le moniteur agricole doivent être vérifiées à travers la comparaison de toutes les données soumises par chaque commune de la province de Gitega.

Clé pour la réussite de ce travail

Collecte et vérification des données à temps pour fournir les informations aux personnes au moment opportun.

Intrants nécessaires

Format de remplissage des données (Formulaire-12)

Comment le travail est effectué.?

Sous-étape 1 : Vérification et la soumission de données.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le personnel de la DPAE du Service Planification, Suivi-Evaluation vérifie les données soumises par le moniteur agricole et remplit en format (Formulaire-12). ✓ Soumettre au Directeur Général de l'Agriculture et l'élevage dans le MINAGRIE, qui est le superviseur du SIP dans le MINAGRIE.
--	--

Formulaire-11 : Suivi et Evaluation Données vérifiées

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ÉLEVAGE

Direction des Statistiques et Information Agricoles

SYSTEME D'INFORMATION SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET SUR LES PRIX DES
PRODUITS AGRICOLES AU BURUNDI (SIP III)

Fiche de Collecte des Prix des Produits Agricoles

0. Les Informations d'identification

Province	:	Date de collecte :
Commune	:	Nom du Référent Statistique :
Zone	:	Date de réception par le Référent
Marché de	:	Statistique
Nom de l'agent de collecte	:	Tél :
Tél :	:	

1. Les Informations sur les prix

N°	Nom du produit en Français	Nom vernaculaire	Unité	Relevé ₁	Relevé ₂	Relevé ₃	Observations		Provenance extérieure	
							D	O	O	N
1	Riz décortiqué local court (japonica)	Umuceri Usekuye (Intete ngufi)	Kg							
2	Riz décortiqué long (indica)	Umu Tanzaniya (Intete ndende)	Kg							
3	Riz décortiqué local (moyen)	Umuceri usekuye (Intete zirihagati)	Kg							
4	Maïs grain	Intete z'ibigori	Kg							
5	Maïs farine	Ifu y'ibigori	Kg							
6	Blé grain	Ingano	Kg							
7	Blé farine	Ifu y'ingano	Kg							
8	Sorgho grain	Amasaka	Kg							
9	Farine de Sorgho	Ifu y'amasaka	Kg							
10	Haricot jaune	Ibiharage jone	Kg							
11	Haricot ordinaire	Ibiharage bisenzwe	Kg							
12	Petit pois sec	Ubushaza bwumye	Kg							

Phase-3: Diffusion de l'information sur les prix

Etape-5: Installation du tableau d'affichage

Mots clés

Le tableau d'affichage au marché central de la commune est un outil important pour l'échange d'informations.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Le tableau d'affichage doit être installé au marché pour informer les prix du marché.

Clé pour la réussite de ce travail

Le site pour le tableau d'affichage doit être visible.

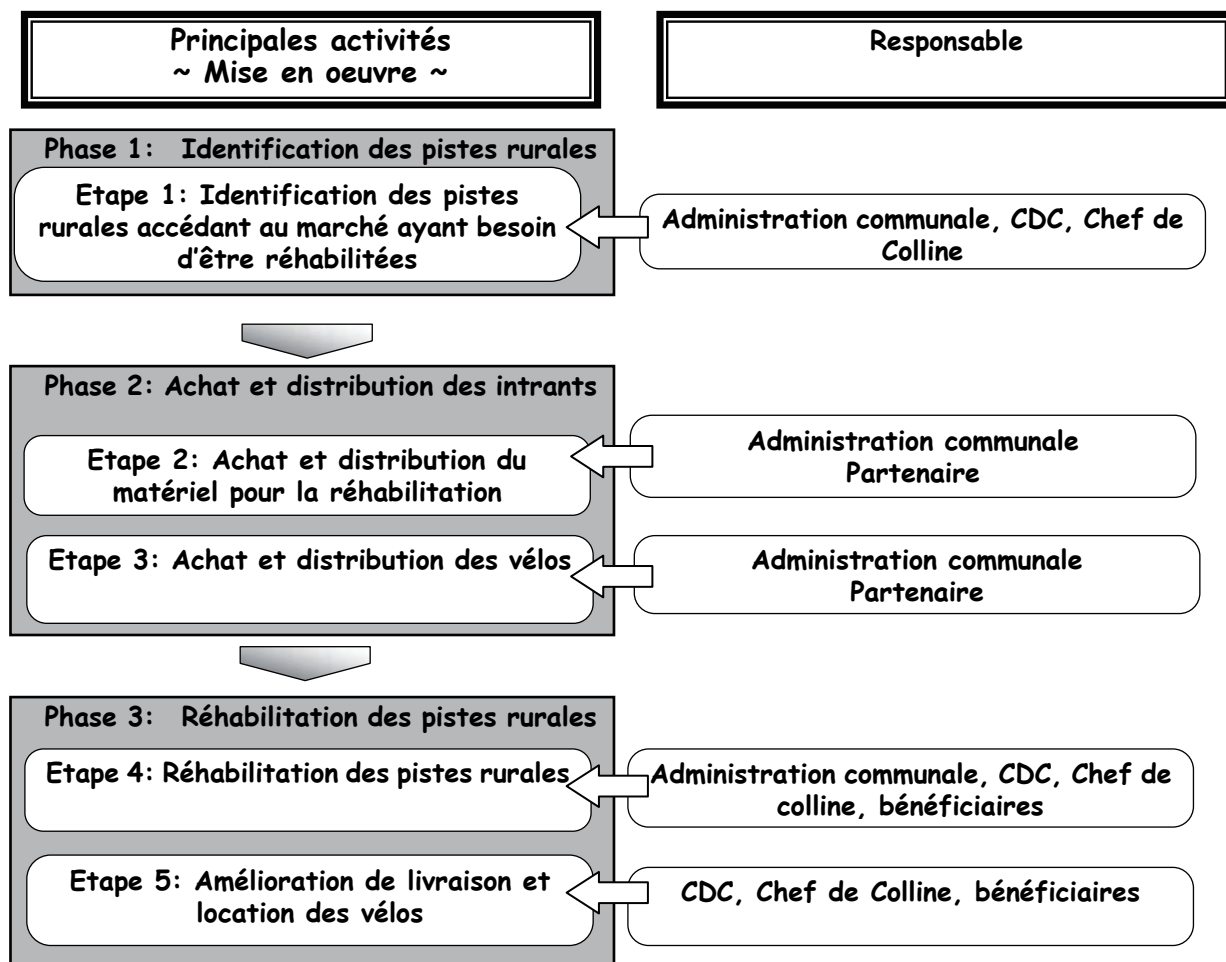
Intrants nécessaires

Le tableau, les clous, les produits de la menuiserie.

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Identifier le site pour le tableau d'affichage	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'administration communale discute sur l'attribution des terres publiques sur le marché centrale de la commune pour le tableau d'affichage dans le conseil communal. ✓ Conseil communal fournit des terres publics disponibles sur le marché central de la commune.
Sous-étape 2 : Organisation des travaux communautaires pour la fabrication et l'installation du tableau d'affichage.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La commune programme la fabrication et l'installation du tableaux d'affichage dans les travaux communautaires. ✓ L'admin ¹⁴³ communale achète le tableau, les clous et les produits de la menuiserie dans les associations pratiquant la menuiserie dans le centre de la commune. ✓ L'Administration communale sensibilise le chef de colline de mener des activités ci-dessus dans les travaux communautaire.
Sous-étape 3 : Fabrication et installation du tableau d'affichage dans les travaux communautaires	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les gens de la colline fabriquent des tableaux d'affichage pendant les travaux communautaires. ✓ Après la fabrication, les gens installent tableau d'affichage dans les travaux communautaires.

7.2 Amélioration de l'accès au marché



Phase 1: Identification des pistes rurales

Etape 1: Identification des pistes rurales accédant au marché ayant besoin d'être réhabilitées

Mots clés

Les membres du CDC et le chef de colline identifient les pistes rurales accédant au marché qui ont besoin d'être réhabilitées et demandent à l'administration communale lors de la réunion hebdomadaire de la sécurité de faire la réhabilitation à travers les travaux communautaires.



Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Les pistes rurales avec grande priorité accédant au marché doivent être réhabilitées.

Clé pour la réussite de ce travail

Les priorités doivent être définies pour chaque section au marché.

Comment ce travail est-il effectué?

<p>Sous-étape 1 : Réunion du CDC</p>	<p>✓ Les membres du CDC et le chef de colline organisent une réunion et discutent sur l'identification de quelques pistes rurales accédant au marché, qui ont besoin d'être réhabilitées à travers les travaux communautaires.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  <p>Section à être réhabilitée sur la colline de Gihamagara</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Section à être réhabilitée sur la colline de Bukirasazi</p> </div> </div>
<p>Sous-étape 2 : Réunion hebdomadaire de la sécurité communautaire</p>	<p>✓ Les membres du CDC et le chef de colline demandent à procéder aux travaux communautaires pour la réhabilitation des pistes rurales identifiées.</p> <p>✓ L'administration communale accepte la proposition de la réhabilitation des pistes rurales à travers les travaux communautaires.</p> <p>✓ L'administration communale programme les travaux de réhabilitation des pistes rurales dans la liste des travaux communautaires.</p>

Phase 2: Achat et distribution des intrants

Etape 2: Achat et distribution du matériel pour la réhabilitation

Mots clés

L'administration communale achète et distribue le matériel pour la réhabilitation des pistes rurales.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Le matériel utilisé pour la réhabilitation des pistes rurales au marché doit être conservé au bureau de l'administration communale comme les autres matériaux utilisés pour les travaux communautaires et la transparence dans la distribution doit être assurée.

Clé pour la réussite de ce travail

Le nombre du matériel pour la réhabilitation des pistes rurales doit être calculé sur base du budget, de la longueur de la section à être réhabilitée et la disponibilité de la main d'œuvre par jour pour la réhabilitation.

Intrants nécessaires

Certificat de la réception

Comment le travail est-il effectué?

<p>Sous-étape 1 : Achat du matériel pour la réhabilitation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'administration communale achète les matériaux suivants pour la réhabilitation des pistes rurales accédant au marché; Haches, Seaux, Pelles, Coupe-coupe, Houes, Râteaux, Pioches
<p>Sous-étape 2 : Distribution du matériel</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les matériaux seront fournis aux membres du CDC et le chef de colline comme représentants de la colline cible. ✓ Ces matériaux seront utilisés par toutes les personnes dans la colline pour la réhabilitation des pistes rurales à travers les travaux communautaires. ✓ L'administration communale demande le chef de colline à sensibiliser la population et superviser l'utilisation de ces matériaux. ✓ Ces matériaux doivent être conservés au bureau de l'administration communale en principe. Si la colline cible est loin du centre de la commune, une école publique sur la colline cible doit être sélectionnée comme une place pour garder les matériaux. ✓ L'administration communale, les membres du CDC et le chef de colline signent le certificat de la réception après la distribution du matériel.



Le chef de colline a signé la réception après la distribution

Etape-3: Achat et distribution des vélos

Mots clés

Le vélo est un moyen populaire de livrer les produits au marché et permet de gagner du temps pour le transport.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

La plupart des personnes livrent leurs produits à pied, donc ça prend beaucoup de temps pour le transport et ils ont peu de temps pour la vente des produits au marché.

Clé pour la réussite de ce travail

Sélectionner les bénéficiaires à partir de l'association existante pour utiliser le vélo dans les activités coopératives.

Intrants nécessaires

1. Facilitateur (le Chef de la colline cible)
2. Critères de sélection
3. Liste des associations

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1. Préparation des critères de Sélection	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'administration communale définit les critères de sélection comme indiqué ci-dessous et sensibilise le chef de colline à organiser l'atelier de sélection des bénéficiaires. ✧ La fréquence des activités du groupe (ex. La réunion du groupe, les activités sur terrain, etc.) est élevée <le dynamisme du groupe>. ✧ Le nombre des associations collaboratrices est élevé <effet de multiplication>. ✧ L'association est inscrite <légalité>. ✧ Les activités se poursuivent pendant plus de deux (2) ans <durabilité>.
Sous-étape 2. Préparation de la liste des associations	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le chef de colline partage avec l'administration communale la liste des associations dans la colline et modifie si nécessaire.
Sous-étape 3. Atelier de sélection	<ul style="list-style-type: none"> ✧ Le facilitateur (le chef de colline) organisera l'atelier de sélection des bénéficiaires et discute avec les membres du CDC concernant l'association cible. ✧ Le chef de colline énonce les critères de sélection et sélectionne l'association cible à partir de la liste. Après cela, le chef de colline et les membres du CDC sélectionnent l'association cible sur base de la liste des associations inscrites dans la commune.
Sous-étape 4. Achat du matériel pour la réhabilitation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'administration communale achète le vélo. ✓ Le vélo sera conservé par l'association cible
Sous-étape 5. Distribution du matériel	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les matériaux seront fournis à l'association cible en présence du CDC et du chef de colline. ✓ L'administration communale, le chef de l'association et le chef de colline signent le certificat de la réception après la distribution du matériel.

Phase-3: Réhabilitation des pistes rurales

Etape-4: Réhabilitation des pistes rurales

Mots clés

Le chef de colline sensibilise la population à réhabiliter les pistes rurales à travers les travaux communautaires.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

La réhabilitation des pistes rurales contribuera à l'amélioration de l'accessibilité au marché et la promotion de la commercialisation.

Clé pour la réussite de ce travail

Le chef de colline doit mobiliser la population à travers l'administration communale.

Intrants nécessaires

1. Hache, Seaux, Pelles, Coupe-coupe, Houes, Râteaux, Pioches

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1. Réhabilitation
des pistes rurales

- ✓ Le chef de colline sensibilise la population sur la réhabilitation des pistes rurales à travers les travaux communautaires.
- ✓ Le chef de colline et les membres du CDC décident le calendrier des travaux de réhabilitation et la période cible d'achèvement des travaux.
- ✓ Le chef de colline mobilise la population, partage et discute sur le calendrier des travaux de réhabilitation et partage le résultat avec l'administration communale.
- ✓ Les membres du CDC apportent de l'administration communale les matériaux pour la réhabilitation des pistes rurales.
- ✓ La population réhabilite les pistes rurales dans les travaux communautaires pour connecter le marché.

Etape 5: Amélioration du système de livraison et de location de vélo

Mots clés

L'introduction de la livraison coopérative des cultures et la mise en place du système de location de vélo dans l'association cible doit contribuer à la promotion de la commercialisation.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Après la réhabilitation des pistes rurales accédant au marché, le commerce à petite échelle en utilisant le vélo doit être promu.

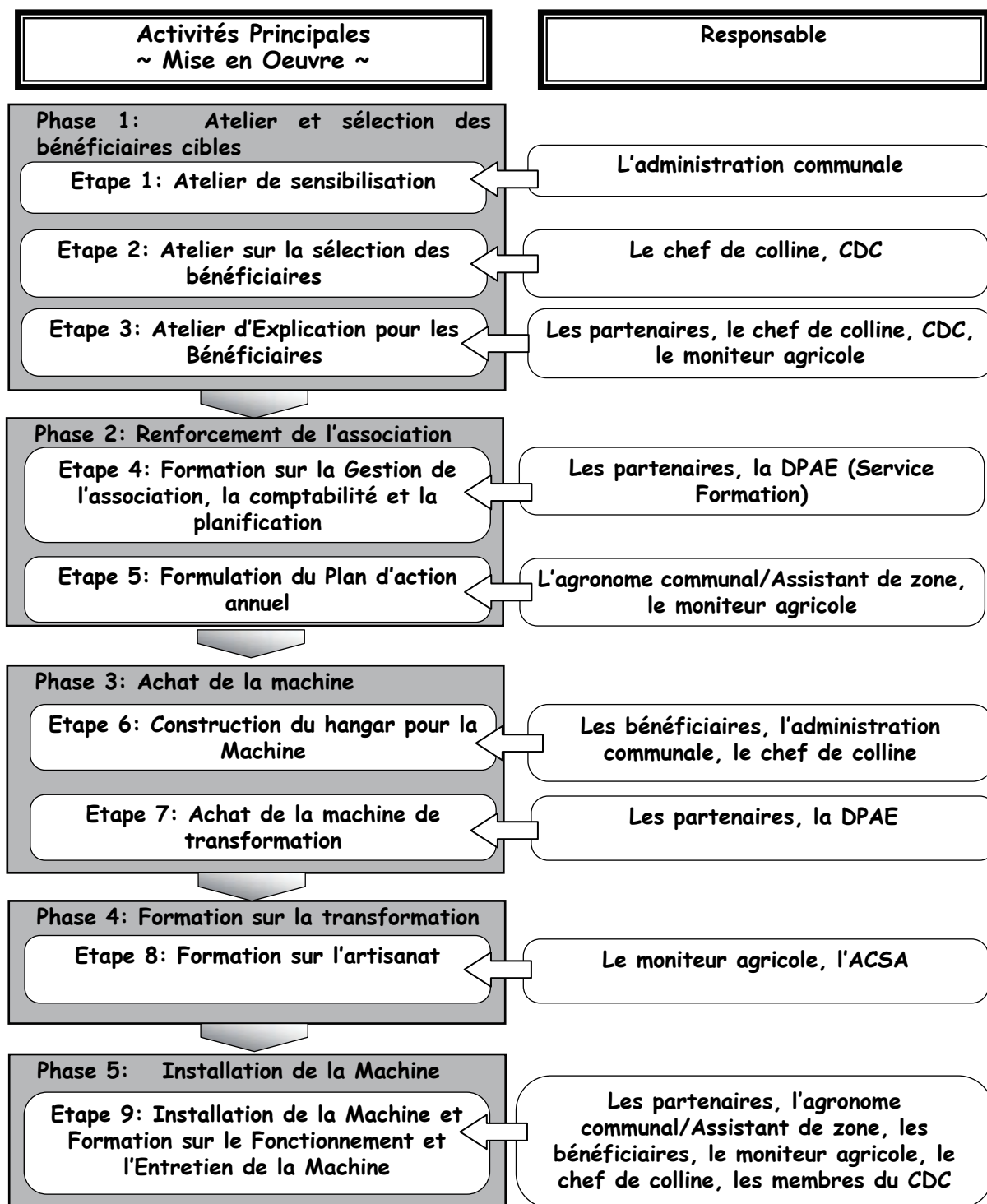
Clé pour la réussite de ce travail

Le concept du commerce doit être bien pris en compte entre les membres de l'association, particulièrement le marché cible, la quantité et le montant vendu doivent être décidés.

Comment ce travail est-il effectué?

<p>Sous-étape 1. Atelier sur l'introduction de la livraison coopérative</p>	<p>Les points suivants sont l'exemple de la livraison coopérative;</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Le surplus de stock des cultures récoltées des membres dans le hangar de stockage. ii) Un membre chargé de la vente (ci-après dénomé "vendeur") doit être élu. La personne doit être élue parmi celles qui ont moins de terres et qui ont beaucoup plus besoin du salaire provenant du commerce. iii) Quand l'association sécurise une certaine quantité de cultures dans le stockage, le vendeur livre et vend les produits agricoles, cultures au marché en utilisant le vélo mis à disposition de l'association. iv) Le comptable de l'association vérifie l'argent du vendeur et l'enregistre dans le compte de l'association. v) Lors de la réunion de l'association, les membres du comité de l'association informent le pourcentage de déduction et le bénéfice pour chaque membre de l'Association qui stocke les produits agricoles dans le stockage. Par exemple, 5 % de l'argent sera appliqué pour le gardien, 15 % pour les vendeurs, 5 % pour l'entretien du hangar de stockage etc...Les pourcentages doivent être décidés et décrits dans l'accord avant l'achèvement de la construction du hangar de stockage avec les règles d'utilisation du hangar de stockage.
<p>Sous-étape 2. Atelier sur la mise en place du système de location de vélo</p>	<p>Les points suivants sont l'exemple du système de location de vélo;</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Pour la commodité des personnes qui livrent les produits agricoles au marché, l'association peut louer un vélo à une personne qui en a besoin avec prélevement des frais de location convenable. Pour la location, il est nécessaire d'échanger un simple accord pour prévenir le vol du vélo. ii) Le système de location et de gestion du vélo sera décidé et décrit dans un accord entre les membres.

8. Projet de la promotion de l'artisanat



*CNTA; Centre National de Transformation Agro-alimentaire

Phase 1: Ateliers et Sélection des bénéficiaires cibles

Etape 1: Atelier de sensibilisation

Mots clés

Le personnel de la DPAE (y compris les agents de la commune/zone/colline), l'administration communale, le chef de colline et le CDC comprennent l'objectif, les principales activités, les structures de mise en œuvre, la procédure et le résultat attendu des projets.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

La compréhension de l'importance et la procédure du projet contribuera à la mise en œuvre efficace du projet.

Clé pour la réussite de ce travail

Tenir l'atelier de sensibilisation autant que possible pour promouvoir une bonne compréhension du projet.

Intrants nécessaires

1. Facilitateur (l'administration communale)
2. Le Plan d'action pour promouvoir le PCDC, qui décrit l'objectif, les principales activités, les structures de mise en œuvre et le résultat attendu du projet.
3. Le calendrier du projet

Comment le travail est-il effectué?

<p>Sous-étape 1. Préparation du calendrier du Projet</p>	<p>Préparer le calendrier des activités comme montré ci-dessous.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Month</th> <th colspan="12">2014</th> </tr> <tr> <th>1</th><th>2</th><th>3</th><th>4</th><th>5</th><th>6</th><th>7</th><th>8</th><th>9</th><th>10</th><th>11</th><th>12</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Coordination of Stakeholders on establishment and strengthening association</td> <td></td><td>■</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>Selection of association which helps socially vulnerable people</td> <td></td><td>■</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>Training on association management and accounting</td> <td></td><td></td><td>■</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>Drawing an annual action plan</td> <td></td><td></td><td></td><td>■</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>Training on handicraft</td> <td></td><td></td><td></td><td>■</td><td>■</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>Training on ceramic item production for Batwa people</td> <td></td><td></td><td></td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>Coordination of Stakeholders on establishment and strengthening association</td> <td></td><td>■</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>Procurement of machine</td> <td></td><td></td><td></td><td>■</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>Provision of training</td> <td></td><td></td><td></td><td>■</td><td>■</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>Production</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td> </tr> <tr> <td>Machine maintenance</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td> </tr> <tr> <td>Monitoring/Evaluation</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td> </tr> </tbody> </table>	Month	2014												1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Coordination of Stakeholders on establishment and strengthening association		■											Selection of association which helps socially vulnerable people		■											Training on association management and accounting			■										Drawing an annual action plan				■									Training on handicraft				■	■								Training on ceramic item production for Batwa people				■	■	■	■	■	■				Coordination of Stakeholders on establishment and strengthening association		■											Procurement of machine				■									Provision of training				■	■								Production					■	■	■	■	■	■	■	■	Machine maintenance					■	■	■	■	■	■	■	■	Monitoring/Evaluation					■	■	■	■	■	■	■	■
Month	2014																																																																																																																																																																																					
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12																																																																																																																																																																										
Coordination of Stakeholders on establishment and strengthening association		■																																																																																																																																																																																				
Selection of association which helps socially vulnerable people		■																																																																																																																																																																																				
Training on association management and accounting			■																																																																																																																																																																																			
Drawing an annual action plan				■																																																																																																																																																																																		
Training on handicraft				■	■																																																																																																																																																																																	
Training on ceramic item production for Batwa people				■	■	■	■	■	■																																																																																																																																																																													
Coordination of Stakeholders on establishment and strengthening association		■																																																																																																																																																																																				
Procurement of machine				■																																																																																																																																																																																		
Provision of training				■	■																																																																																																																																																																																	
Production					■	■	■	■	■	■	■	■																																																																																																																																																																										
Machine maintenance					■	■	■	■	■	■	■	■																																																																																																																																																																										
Monitoring/Evaluation					■	■	■	■	■	■	■	■																																																																																																																																																																										
<p>Sous-étape 2. Atelier de sensibilisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le facilitateur (l'administration communale) organisera l'atelier de sensibilisation, et invitera le personnel de la DPAE, l'agronome communal, le chef de zone, l'assistant de zone, le chef de la colline cible, le moniteur agricole, l'ACSA, le membre du CDC chargé de l'économie rurale. ✓ Lors de la réunion, l'objectif, les principales activités, les structures de mise en œuvre, la procédure et le résultat attendu du projet seront bien compris et les détails doivent être clarifiés. 																																																																																																																																																																																					

Etape 2: Atelier sur la sélection des bénéficiaires

Mots clés

L'administration communale et le personnel de la DPAE établissent les critères clairs de sélection des bénéficiaires. Le chef de colline et le personnel de la DPAE discutent et sélectionnent les bénéficiaires avec la transparence.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Pour assurer la transparence et la démocratie dans la sélection des bénéficiaires, et également sélectionner de bons bénéficiaires modèles pour étendre l'efficacité du projet.

Clé pour la réussite de ce travail

Définir les critères clairs de sélection, la participation des observateurs pour éviter les préjugés dans la sélection de l'association puisque tous les membres du CDC sont les membres des différentes associations.

Intrants nécessaires

1. Le facilitateur (le chef de la colline cible)
2. Les critères de sélection
3. La liste des associations

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1. Préparation des critères de sélection	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'administration communale et le personnel de la DPAE établissent les critères de sélection comme montré ci-dessous et sensibilisent le chef de colline à organiser l'atelier de sélection des bénéficiaires. ✦ La fréquence des activités du groupe (ex. La réunion du groupe, les field activities, etc.) est élevée <le dynamisme du groupe>. ✦ L'association inclut les personnes socialement vulnérables comme membres <inclusion sociale> ✦ L'association a l'objectif de soutenir les personnes socialement vulnérables <considération des personnes vulnérables> ✦ Le nombre des associations collaboratrices est élevé <effet de multiplication>. ✦ L'association est inscrite <légalité>. ✦ Les activités se poursuivent pendant plus de deux (2) ans <durabilité>.
Sous-étape 2. Préparation de la liste des associations	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le chef de colline partage avec l'administration communale la liste des associations et la modifie si nécessaire.
Sous-étape 3. Atelier de Sélection	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le facilitateur (le chef de colline) organisera l'atelier de sélection des bénéficiaires et discute avec les membres du CDC concernant l'association cible. Le chef de colline invite aussi le moniteur agricole/ACSA comme observateurs. ✓ Le chef de colline énonce les critères de sélection et sélectionne l'association cible à partir de la liste. Après cela, le chef de colline et les membres du CDC sélectionnent l'association cible sur base de la liste des associations inscrites dans la commune.

Etape-3: Atelier d'explication pour les bénéficiaires

Mots clés

Les activités doivent être expliquées dans le projet de la promotion de l'artisanat pour promouvoir la compréhension du projet et renforcer la responsabilité des bénéficiaires.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

L'explication des activités à être effectuées dans le projet de la promotion de l'artisanat à l'association cible contribue à la compréhension des activités et la sensibilisation à la responsabilité comme bénéficiaires pour les membres de l'association cible

Clé pour la réussite de ce travail

Lors de la réunion, il est nécessaire de clarifier autant que possible, les points obscurs ressentis par les bénéficiaires.

Intrants nécessaires

Facilitateur (Chef de l'association)

Comment ce travail est-il effectué?

Sous-étape 1. Sensibilisation du chef de l'association cible	Le chef de colline sensibilise le chef de l'association cible sélectionnée dans "Etape 2" pour organiser l'atelier d'explication au membre de l'association.
Sous-étape 2. Préparation d'atelier d'explication	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le facilitateur (chef de l'association) organisera l'atelier d'explication, mobilisera tous les membres de l'association. ✓ Le facilitateur invite également le chef de colline, le moniteur agricole, ACSA, le membre du CDC chargé de l'économie comme observateurs.
Sous-étape 3. Atelier d'explication	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le facilitateur (le chef de l'association) explique l'objectif de la réunion. ✓ Lors de la réunion, l'objectif, les principales activités seront expliqués par le chef de colline et les membres du CDC ✓ Lors de la réunion, les points suivants doivent être clarifiés: Le type d'artisanat que l'association cible promeut

Phase 2: Renforcement de l'association

Etape 4: Formation sur la gestion, la comptabilité et la planification de l'association

Mots clés

La compréhension sur la gestion, la comptabilité et la planification de l'association contribuera au renforcement de l'association cible comme une organisation à mener l'activité de la transformation des produits agro-alimentaire.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

La connaissance sur la gestion, la comptabilité et la planification des activités annuelles de l'association doit être acquises par les bénéficiaires avant le commencement des activités pratiques.

Clé pour la réussite de ce travail

La formation devient plus efficace en adoptant deux étapes de formation;

- 1) Les partenaires mènent une formation aux membres du comité de l'association
- 2) Suivi de la formation faite au premier formé (membres du comité de l'association) aux membres restants de l'association.

Intrants nécessaires

1. Module sur la gestion, la comptabilité et la planification de l'association
2. Réçu , registres financiers
3. Format du Plan d'Action (Formulaire 11)

Comment le travail est-il effectué?

Sous-étape 1. Revue du Module	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le personnel de la DPAE revoit le module de formation et le modifie s'il y a nécessité ✓ Le partenaire reçoit le module de formation du personnel de la DPAE
Sous-étape 2. Arrangement de la formation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les partenaires organisera la formation; et invitera les membres de l'association, le chef de colline, les moniteurs agricoles, l'ACSA, un membre du CDC chargé de l'agriculture. ✓ Le moniteur agricole et l'ACSA doivent faire le suivi des activités de l'Association du côté technique ; et le chef de colline et les membres du CDC doivent superviser l'association cible pendant le projet. ✓ La formation est réalisée dans 3 jours; la gestion de l'association (1), la comptabilité (1), la planification (1)
Sous-étape 3. 1 ^{er} Jour; Formation sur la Gestion de l'Association	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le principal contenu de la formation est le suivant; <ul style="list-style-type: none"> ✧ Le Concept de l'Association; Définition, Caractéristique de l'Association, Principe du projet associatif, Importance, Procédure de la Création de l'Association. ✧ Elaboration des documents légaux de l'association ✧ Procédure de l'inscription dans l'administration communale

Sous-étape 4. 2 ^{ème} Jour; Formation sur la Comptabilité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le principal contenu de la formation est le suivant; <ul style="list-style-type: none"> ✧ La comptabilité; Rôle du trésor, Comment garder le livre de caisse, comment remplir un reçu , une facture.
Sous-étape 5. 3 ^{ème} Jour; Formation sur la Planification	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les partenaires distribue le format du Plan d'Action (Formulaire-1) aux membres de l' association et les instruire comment remplir le format.

Etape 5: Formulation du Plan d'action annuel

Mots clés

Le plan d'action annuel d'activités est la base d'examiner et évaluer les activités de l'association cible.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Pour exécuter les activités de l'industrie de l'artisanat, il est nécessaire pour l'association cible de formuler le plan d'action et évaluer leurs activités.

Clé pour la réussite de ce travail

La formulation du plan d'action annuel d'activité doit être suivie par le moniteur agricole et l'ACSA et l'avancement de la formulation doit être supervisée par un membre du CDC et le chef de colline.

Intrants nécessaires

Format du Plan d'Action (Formulaire 11)

Comment le travail est-il effectué?

Sous-étape 1 Remplissage du format du Plan d'Action	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les membres de l'association cible remplissent le format du plan d'action y compris la quantité de production cible , le marché et quantité vendue.
Sous-étape 2 Suivi de la formulation du Plan d'Action	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le moniteur agricole et l'ACSA font le suivi de la formulation du plan d'action et donnent des conseils aux membres de l'association.
Sous-étape 3 Partage du Plan d'Action	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'association cible soumet le plan d'action au chef de colline. ✓ Le chef de colline et les membres du CDC font le suivi des activités de l'association sur base du plan d'action.

Phase 3: Achat de la machine

Etape 6: Construction du hangar pour la machine

Mots clés

- Le terrain pour le hangar doit être acquis à travers la coordination du droit de possession et la clarification du système d'entretien et de gestion pour le hangar avec accord.
- L'idée du "Partage des coûts" doit être reconnue par les bénéficiaires comme obligation.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Pour garder la machine en toute sécurité, le hangar pour la machine est nécessaire.

Clé pour la réussite de ce travail

La sélection de la place pour le hangar doit être discuté du point de vue de l'entretien et de la gestion par les bénéficiaires, considérer également la prévention du conflit foncier.

Intrants nécessaires

Exemple d'un accord concernant le terrain (Formulaire-9)

Comment le travail est-il effectué?

<p>Sous-étape 1 : Sélection de la terre pour le hangar de la machine</p>	<p>La sélection de la terre sera effectuée dans les deux (2) différentes façons suivantes;</p> <p><i>Cas 1; Les bénéficiaires demandent l'allocation de la terre publique</i> L'administration communale discute sur l'allocation de la terre publique pour le hangar pour la machine de l'industrie de l'artisanat dans le conseil communal et le conseil donne une terre publique disponible.</p> <p><i>Cas 2; Les bénéficiaires proposent d'utiliser leur terre privée</i> L'administration communale instruit aux bénéficiaires sur la formulation du plan d'entretien et de gestion du hangar. Après la soumission du plan, l'administration communale vérifie le plan et donne la permission à la proposition. Le moniteur agricole et l'ACSA aideront à la formulation du plan.</p>
<p>Sous-étape 2 : Préparation de l'Accord concernant le terrain</p>	<p><i>Cas 1 Le terrain pour le hangar appartient à la commune</i> L'administration communale prépare l'accord concernant le terrain comme c'est réferé dans le formulaire 9.</p> <p><i>Cas 2 Le terrain pour le hangar appartient à une personne privée</i> La commune sensibilise le chef de colline et demande à l'Association cible de soumettre le plan de gestion du hangar doit décrire les activités de l'association pour l'entretien et la gestion du hangar, la pénalité lorsque les activités échouent.</p>
<p>Sous-étape 3 : Réunion d'explication pour l'accord concernant la terre</p>	<p><i>Cas 1 Le terrain pour le hangar appartient à la commune</i> ✓ L'administration communale sensibilise le chef de colline et le chef de colline tient une réunion d'explication sur l'accord concernant la terre.</p> <p><i>Cas 2 Le terrain pour le hangar appartient à une personne privée</i> ✓ L'administration communale approuve le plan de gestion du hangar par l'association cible. Si le plan n'est pas acceptable, l'administration communale sensibilise le chef</p>

	de colline et le chef de colline tient une réunion sur la modification du plan.								
Sous-étape 4 : Echange de l'accord	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'administration communale et le chef de l'association signent l'accord ou le plan d'entretien du hangar. Le chef de colline signe également comme témoin. L'administration communale garde la copie originale de l'accord/du plan de gestion du hangar, et l'association cible garde la photocopie. 								
Sous-étape 5 : Atelier pour l'explication du partage des coûts et discussion sur le partage des coûts	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'administration communale sensibilise le chef de colline et le chef de colline tient une réunion d'explication sur le partage des coûts. ✓ Le chef de colline facilite la discussion sur le partage des coûts des bénéficiaires sur le partage des coûts des bénéficiaires. L'exemple du partage des coûts est comme suit: <table border="1" data-bbox="660 815 1350 1043"> <thead> <tr> <th>Pour les bénéficiaires</th> <th>Pour le projet</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>- Main d'oeuvre</td> <td>- Ciment et Sable</td> </tr> <tr> <td>- Le bois nécessaire pour la construction du hangar</td> <td>- La toiture des tôles galvanisées et clous</td> </tr> <tr> <td>- L'eau pour le mixage du ciment</td> <td>- Supervision technique</td> </tr> </tbody> </table> ✓ Le chef de colline rapporte à l'administration communale le résultat de la discussion sur le partage des coûts. ✓ L'administration communale approuve le partage des coûts décidé par les bénéficiaires. En cas de modification, l'administration communale sensibilise le chef de colline et le chef de colline tient un atelier sur la modification du partage des coûts pour les bénéficiaires. 	Pour les bénéficiaires	Pour le projet	- Main d'oeuvre	- Ciment et Sable	- Le bois nécessaire pour la construction du hangar	- La toiture des tôles galvanisées et clous	- L'eau pour le mixage du ciment	- Supervision technique
Pour les bénéficiaires	Pour le projet								
- Main d'oeuvre	- Ciment et Sable								
- Le bois nécessaire pour la construction du hangar	- La toiture des tôles galvanisées et clous								
- L'eau pour le mixage du ciment	- Supervision technique								
Sous-étape 6 : Préparation de l'accord sur le partage des coûts	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'administration communale prépare l'accord sur le partage des coûts sur base du résultat de la discussion ci-dessus. 								
Sous-étape 7 : Réunion d'explication pour l'accord sur le partage des coûts	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'administration communale sensibilise le chef de colline et le chef de colline tient la réunion d'explication sur l'accord du partage des coûts. 								
Sous-étape 8 : Echange de l'accord	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'administration communale et le chef de l'association signe l'accord. Le chef de colline signe également comme témoins. ✓ L'administration communale garde la copie originale de l'accord, et l'association cible garde la photocopie. 								
Sous-étape 9 : Construction du hangar pour la machine	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'administration communale et l'association cible construisent le hangar pour la machine sur base de l'accord sur le partage des coûts à travers les travaux communautaires. 								

Etape 7: Achat de la machine pour l'artisanat

Mots clés

La DPAE et les partenaires doivent acheter la machine pour l'artisanat avec une bonne considération de spécification technique de la machine.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Assurer la transparence dans l'achat, la DPAE et le projet doivent superviser l'achat, particulièrement dans le contrôle de la qualité.

Clé pour la réussite de ce travail

La spécification de la machine doit être bien considérée, particulièrement dans la disponibilité des pièces de rechange à proximité et la possibilité de l'entretien quotidien par l'association cible.

Intrants nécessaires

Spécification technique de la machine pour l'artisanat

Comment ce travail est-il nécessaire?

Sous-étape 1 : Collection de la spécification technique de la machine pour l'artisanat

- ✓ Les partenaires collectent la spécification technique de la machine pour l'artisanat
- ✓ La DPAE et le projet vérifient la spécification technique et décide le type de la machine pour l'artisanat sur base des critères suivants:
 - ✧ Le cap budgétaire
 - ✧ La capacité de fabrication sur base de l'échelle de production de l'association cible
 - ✧ La disponibilité des pièces de rechange à proximité pour l'entretien
 - ✧ La capacité de l'association cible pour l'entretien quotidien

Sous-étape 2 : Achat de la machine pour l'artisanat

- ✓ Les partenaires achètent la machine pour l'artisanat comme décidé ci-haut.
- ✓ La DPAE et le projet supervisent l'achat.



Machine pour la menuiserie

Phase 4: Formation sur la transformation

Etape 8: Formation sur l'artisanat

Mots clés

L'effet de la formation en cascade (le personnel de la DPAA → Agronome communal → Assistant de zone → Moniteur agricole) doit être vérifié dans la formation aux bénéficiaires du moniteur agricole.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Avant l'installation de la machine, les connaissances sur l'artisanat doivent être acquises par les bénéficiaires.

Clé pour la réussite de ce travail

Tenir compte de l'importance du temps pour les questions et les réponses pour promouvoir la compréhension de la technique par les bénéficiaires.

Intrants nécessaires

1. Formateur (le moniteur agricole)
2. Module de formation pour l'artisanat (ANNEXE 1)
3. Tableau de conférence, marqueurs, papier adhésif, bloc-notes, stylos

Comment le travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Revue du module	Le moniteur agricole revoit le module (ANNEXE 1) sur l'artisanat.
Sous-étape 2 : Décision du style de formation	Décider le style de formation de deux manières de formation suivantes; <ol style="list-style-type: none"> 1. Mener une formation visant tous les membres de l'association 2. Mener une formation aux membres du comité de l'association et suivre la formation faite par les premiers formés aux membres restants de l'association.
Sous-étape 3 : Formation sur l'artisanat	<p>✓ Exemple du contenu de la formation est comme suit;</p> <p>< Mésesuire ></p> <ul style="list-style-type: none"> ✧ Le nom de la machine ✧ La fonction de la circulaire ✧ Le contrôle de la sécurité ✧ La gestion du matériel et de l'atelier <p><Fabrication des briques, des tuiles></p> <ul style="list-style-type: none"> ✧ L'identification de l'emplacement de la bonne argile ✧ La technique sur l'excavation de l'argile ✧ La façon de la préparation de la pâte d'argile ✧ La façon de conserver de l'argile dans de bonne condition ✧ La technique sur le séchage de l'argile

Phase 5: Installation de la machine

Etape 9: Installation de la machine et formation sur le fonctionnement et l'entretien de la machine

Mots clés

- ✓ Les partenaires et les bénéficiaires installent la machine dans le hangar sous la supervision de l'agronome communal/ Assistant de zone
- ✓ Les partenaires mènent une formation sur le fonctionnement et l'entretien de la machine.

Pourquoi ce travail est-il nécessaire?

Pour commencer les activités de l'artisanat, une machine doit être installée avec des orientations sur le fonctionnement et l'entretien.

Clé pour la réussite de ce travail

- ✓ La démonstration du fonctionnement et l'entretien par les partenaires va promouvoir la compréhension des bénéficiaires
- ✓ Le moniteur agricole doit participer dans la formation sur le fonctionnement et l'entretien de la machine pour assurer le suivi de la technique pour l'association cible.
- ✓ Le chef de colline et les membres du CDC doivent participer dans l'activité de l'installation de la machine pour la supervision.

Intrants nécessaires

Machine pour l'artisanat

Comment le travail est-il effectué?

Sous-étape 1 : Installation de la machine	<ul style="list-style-type: none">✓ Les partenaires et les bénéficiaires installent la machine dans le hangar sous la supervision de l'agronome communal/Assistant de zone.✓ Le chef de colline et les membres de l'association supervisent également l'activité de l'installation de la machine.✓ L'administration communale, les membres du CDC, le chef de colline et le chef de l'association signent la certification de la réception après l'installation de la machine.
Sous-étape 2 : Formation sur le fonctionnement et l'entretien de la machine	<ul style="list-style-type: none">✓ Le principal contenu de la formation est comme suit;<ul style="list-style-type: none">✧ La pratique de travail sûr✧ La fonction de la machine✧ Comment faire fonctionner la machine✧ La technique pour faire un bon entretien de routine

C Monitoring and Evaluation for Implementation of PCDC

MANUAL FOR MONITORING AND EVALUATION OF IMPLEMENTATION OF PCDC IN AGRICULTURE, LIVESTOCK AND LIVELIHOOD IMPROVEMENT SECTOR

Manual for Monitoring and Evaluation of Implementation of PCDC in Agriculture, Livestock and Livelihood Improvement Sector

1.4 Introduction

PCDC is a valid tool for community development but it is not implemented in the most effective way. On the other hand, agriculture is the main source of livelihood for people of communities and MINAGRIE has staffs up to colline level, hence support focusing on the agricultural sector is effective. Combining those views, practical tools are necessary to support MINAGRIE, DPAE and commune officials to facilitate implementation of PCDC. Action Plan for Promoting PCDC Projects and the Manual aim to facilitate implementation of PCDC.

This manual guides a monitoring and evaluation of implementation of PCDC projects in Agriculture, Livestock and Livelihood Improvement Sector.

1.5 Outline of the Steps for Monitoring and Evaluation of PCDC Projects

The process of monitoring and evaluation of implementation of Action Plan is as follows:

8. Establish Monitoring Committee
9. Sharing Progress of Projects
10. Monitoring of the Projects

Details of each process are described in the following section.

1.6 Establishment of Monitoring Committee

1.6.1 For Projects Conducted Inter-Collines

The Committee is composed of the commune administrator (chairman), commune agronomist (vice chairman), secretary, accountant, advisor (beneficiary farmer), and CCDC member

1.6.2 For Projects Conducted in Each Colline

The Committee is composed of the colline chief (chairman), Colline agricultural monitor (vice chairman), secretary, accountant, advisor (beneficiary farmer), and CDC member.

First of all, it is important to decide and share the monitoring indicators among the members of the monitoring committee. It is also necessary to hold periodical gathering for sharing and discussion of the results of the monitoring.

1.7 Sharing Progress of Projects

The Monitoring Committee of PCDC prepares the annual communal activity plan at the beginning of the fiscal year. The Commune Agronomist and the Commune Veterinary participate in that preparation of the annual communal activity plan and request to

stakeholders to reflect the strategy and policy discussed in the project coordination stage.

The commune Agronomist and the Commune Veterinary participate in the mid-term monitoring and evaluation committee gathering. They share their monitoring and evaluation sheets stipulated in the "1.5 Monitoring of the Project" with stakeholders and request that their results of the monitoring and evaluation be reflected in the agricultural sector of PCDC monitoring and evaluation.

1.8 Monitoring of the Project

In principle, associations composed by beneficiaries of the projects are responsible for submitting the monitoring sheet as shown below to Colline agricultural monitor / Colline Veterinary.

Target Association fill (Implementation Plan and Result of the Monitoring)	Project Area					
	Project Name					
	YY/MM/DD					
	Members of the Association	Name		Sex	Age	Position
		-----				President
		-----				Vice President
		-----				Secretary
		-----				Treasurer
	Contents of the Activities	Contents of the Activities		Date	Number of the Participants	Remarks
		1.-----				
		2.-----				
		3.-----				
	Balance Sheet	Item		Income (A)	Expenditure (B)	Total (C) = (A) - (B)
		Income from Group Activities				
		Expenditure from Group Activities				
Repayment (if any)						
Total						
Problem						
Countermeasure to the Problem						
Colline agricultural monitor / Veterinary	Monitoring Indicator; (1)..... (2)..... (3)					

	Comment on Activities conducted by Target Association	
	Recommendation to the Project (proposed improvement of the project, etc)	
	Date of Filling	
Commune Agronomist / Veterinary	Comment on Activities	
	Recommendation to the Project (proposed improvement of the project, etc)	
	Date of Filling	
Commune Administrator	1. No Problem	Comment
	2. Problem	
	Date of Filling	

II. TRAINING MATERIALS

1. List of Training Materials


Project	Title of Training Material	Step of Cascade Level	Number of Training Material		
			Module	Presentation	Technical Card
1 Environment Protection	No.1 Creation, Management, Accounting and Annual Plan of an Association	First	A. PP1(1)-1	A. PP1(1)-2	-
		Second	B. PP1(1)-1	B. PP1(1)-2	-
		Third	B. PP1(1)-1	-	-
	No.5 Environmental Protection	First	A. PP2(1)-1	A. PP2(1)-2	A. PP2(1)-3
		Second	B. PP2(1)-1	B. PP2(1)-2	B. PP2(1)-3
		Third	B. PP2(1)-1	-	B. PP2(1)-3
2 Soil Fertility Improvement	No.1 Creation, Management, Accounting and Annual Plan of an Association	First	A. PP1(1)-1	A. PP1(1)-2	A. PP1(1)-3
		Second	B. PP1(1)-1	B. PP1(1)-2	B. PP1(1)-3
		Third	B. PP1(1)-1	-	B. PP1(1)-3
	No.6 Soil Fertility Improvement	First	A. PP3(1)-1	-	-
		Second	B. PP3(1)-1	-	-
		Third	B. PP3(1)-1	-	-
3 Marsh Development	No.1 Creation, Management, Accounting and Annual Plan of an Association	First	A. PP1(1)-1	A. PP1(1)-2	-
		Second	B. PP1(1)-1	B. PP1(1)-2	-
		Third	B. PP1(1)-1	-	-
	No.2 Constitution and Management of Cooperative	First	A. PP1(2)-1	A. PP1(2)-2	-
		Second	B. PP1(2)-1	B. PP1(2)-2	-
		Third	B. PP1(2)-1	-	-
	No.3 Organization, Management and Maintenance of Irrigation Facilities	First	A. PP1(3)-1	A. PP1(3)-2	A. PP1(3)-3
		Second	B. PP1(3)-1	B. PP1(3)-2	B. PP1(3)-3
		Third	B. PP1(3)-1	-	B. PP1(3)-3
	No.4 Cropping Techniques of Rice and Vegetables	First	A. PP1(4)-1	A. PP1(4)-2	A. PP1(4)-3
		Second	B. PP1(4)-1	B. PP1(4)-2	B. PP1(4)-3
		Third	B. PP1(4)-1	-	B. PP1(4)-3
4 Seed Solidarity Chain	No.1 Creation, Management, Accounting and Annual Plan of an Association	First	A. PP1(1)-1	A. PP1(1)-2	-
		Second	B. PP1(1)-1	B. PP1(1)-2	-
		Third	B. PP1(1)-1	-	-
	No.7 Multiplication of Selected Seed in General	First	A. PP4(1)-1	-	-
		Second	-	-	-
		Third	-	-	-
	No.7 Multiplication of Selected Seed for Target Crops	First	A. PP4(2)-1	A. PP4(2)-2	A. PP4(2)-3
		Second	B. PP4(2)-1	B. PP4(2)-2	B. PP4(2)-3
		Third	B. PP4(2)-1	-	B. PP4(2)-3
5 Livestock Promotion	No.1 Creation, Management, Accounting and Annual Plan of an Association	First	A. PP1(1)-1	A. PP1(1)-2	-
		Second	B. PP1(1)-1	B. PP1(1)-2	-
		Third	B. PP1(1)-1	-	-
	No.8 Livestock Promotion	First	A. PP5(1)-1	A. PP5(1)-2	-
		Second	B. PP5(1)-1	B. PP5(1)-2	-
		Third	B. PP5(1)-1	-	-
9 Agricultural Products Processing	No.1 Creation, Management, Accounting and Annual Plan of an Association	First	A. PP1(1)-1	A. PP1(1)-2	-
		Second	B. PP1(1)-1	B. PP1(1)-2	-
		Third	B. PP1(1)-1	-	-
	No.9 Food Processing	First	A. PP6(1)-1	A. PP6(1)-2	A. PP6(1)-3
		Second	B. PP6(1)-1	B. PP6(1)-2	B. PP6(1)-3
		Third	B. PP6(1)-1	-	B. PP6(1)-3
10 Marketing Promotion	No.1 Creation, Management, Accounting and Annual Plan of an Association	First	A. PP1(1)-1	A. PP1(1)-2	-
		Second	B. PP1(1)-1	B. PP1(1)-2	-
		Third	B. PP1(1)-1	-	-
	No.10 Marketing Promotion	First	A. PP7(1)-1	A. PP7(1)-2	A. PP7(1)-3
		Second	B. PP7(1)-1	B. PP7(1)-2	B. PP7(1)-3
		Third	B. PP7(1)-1	-	B. PP7(1)-3
11 Handicraft Industry Promotion	No.1 Creation, Management, Accounting and Annual Plan of an Association	First	A. PP1(1)-1	A. PP1(1)-2	-
		Second	B. PP1(1)-1	B. PP1(1)-2	-
		Third	B. PP1(1)-1	-	-
	No.11 Handy Craft Promotion	First	A. PP8(1)-1	-	-
		Second	B. PP8(1)-1	-	-
		Third	B. PP8(1)-1	-	-

III. MINUTES OF MEETING

Record of Discussion

**RECORD OF DISCUSSIONS
ON
THE PROJECT FOR COMMUNITY DEVELOPMENT FOR
IMPROVEMENT OF LIVELIHOOD IN THE CONFLICT-AFFECTED
AREAS IN GITEGA PROVINCE
IN
THE REPUBLIC OF BURUNDI
AGREED UPON BETWEEN
MINISTRY OF AGRICULTURE AND LIVESTOCK
AND
JAPAN INTERNATIONAL COOPERATION AGENCY**

Bujumbura, 24th October, 2011


Ms. Eri KOMUKAI
Leader
Detailed Planning Survey Team
Japan International Cooperation
Agency, JICA
Japan


Ms. Odette KAYITESI
Minister
Ministry of Agriculture and Livestock
Republic of Burundi

In response to the official request of the Government of the Republic of Burundi (hereinafter referred to as "GOB") to the Government of Japan, the Japan International Cooperation Agency (hereinafter referred to as "JICA") held a series of discussions with Ministry of Agriculture and Livestock of GOB (hereinafter referred to as "MINAGRIE"), Provincial Directorate of Agriculture and Live Stock in Gitega Province (hereinafter referred to as "DPAE") , and relevant organizations to develop a detailed plan of the Project for Community Development of Livelihood in the Conflict-Affected Areas in Gitega Province (hereinafter referred to as "the Project").

Both parties agreed the details of the Project and main points discussed as described in the Appendix 1 and to request their respective governments to proceed with the necessary procedures for implementation of the Project.

Both parties also agreed that MINAGRIE, counterpart to JICA, will be responsible for the implementation of the Project in cooperation with JICA, coordinate with other relevant organizations and ensure that the self-reliant operation of the Project is sustained during and after the implementation period in order to contribute toward social and economic development of the Republic of Burundi.

The Project will be implemented within the framework of the Note Verbales to be exchanged between the Government of Japan (hereinafter referred to as "GOJ") and GOB.

The effectiveness of the record of discussions is subject to the exchange of the Note Verbales and the approval of JICA.

Done in duplicate in French and English languages, both equally authentic. In case of any divergence of interpretation, the English text shall prevail.

Appendix 1: Project Description

h ef

Appendix 1

PROJECT DESCRIPTION

I. BACKGROUND

The Republic of Burundi has experienced serious violent conflicts over thirty years. Since the Arusha Peace Agreement in 2000, GOB has engaged in recovery of the country with the support from development donor organizations. The successful completion of the Presidential, communal, and collinal elections in 2010 marked a milestone for the country to enter into development stage from recovery, and it is expected that the government and the donor community will accelerate development of the country.

While the development process has moved forward, one of the biggest challenges the government faced was poverty reduction in rural areas. At a colline level, most of residents left their original houses and villages in order to escape from the conflicts, and this dynamic population movement resulted in devastation of land management in terms of farming and breeding, which were the main income generation activities in the rural areas.

Promotion of cooperative works among people would be a key factor to improve these situations. People in each colline tend to work individually for cultivation of their own land, though some small rehabilitation works have been done. However, in order to overcome a problem of limited size of land in the community, further cooperative activities at colline level for sustainable peace and development need to be encouraged. To extract a model and revise development guidelines/manuals for promotion of the cooperative activities at commune level, in collaboration with key technical and administrative officers, would contribute to promoting implementation of existing communal development plan for improving the living standard in rural areas.

The Gitega Province is the second largest province, and its population is about 700,000. It is constituted from eleven (11) communes and located in the central part of Burundi, hence it designated as an important province for development. On the other hand, the Gitega Province produced the largest number of Internal Displaced Persons (IDP) in Burundi. Moreover, socially vulnerable people, such as IDP, ex-combatants, returnees from other commune and countries, widows, and orphans still live in each colline. It is required that those people participate in the development process for consolidation of peace in the rural areas.

In this regard, the GOB requested the GOJ to conduct the Project for Community Development of Livelihood in the Conflict-Affected Areas in Gitega Province with MINAGRIE as a counterpart agency. JICA dispatched the Detailed Planning Survey Team (the Team) for the purpose of discussing the framework of the requested technical cooperation project with MINAGRIE and relevant organizations.

M₃ = k

II. OUTLINE OF THE PROJECT

1. Title of the Project

Project for Community Development for Improvement of Livelihood in the Conflict-Affected Areas in Gitega Province

2. Expected Goals which will be attained after the Project Completion

(1) Goal of the Proposed Plan

To formulate Action Plans and Capacity Development Plans for officers and community leaders for promoting income generation in selected communes in Gitega Province in accordance with existing Communal Community Development Plan (hereinafter referred to as "PCDC"= Plan Communal de Developpement Communautaire).

(2) Goal which will be attained by utilizing the Proposed Plan

- 1) To contribute to income generation of people in the Project area.**
- 2) To promote implementation of PCDC in the agricultural sector in the Project area.**

3. Outputs

- 3-1. Relevant data and information including existing PCDC are reviewed and analyzed.**
- 3-2. Pilot projects are formulated and implemented.**
- 3-3. The Capacity Development Plans for officers and community leaders are developed based on a needs survey.**
- 3-4. Action Plans and manuals to implement PCDC in selected communes are developed.**
- 3-5. Recommendations for the PCDC at commune-level communes in Gitega Province are developed.**

4. Activities

- 4-1. To collect and analyze relevant data and information from all collines in the Project area;**
- 4-2. To review the existing PCDC(s) and project(s) initiated by other actors relevant to the Project;**
- 4-3. To conduct field surveys and formulate community profiles in the Project area;**
- 4-4. To identify major constraints, development needs and development potential in the Project area;**
- 4-5. To formulate draft Action Plans and Capacity Development Plans for promoting income generation;**
- 4-6. To select priority projects and pilot project sites;**
- 4-7. To formulate and implement the pilot projects;**
- 4-8. To hold workshops to extract capacity development needs in 11 communes in Gitega Province;**
- 4-9. To monitor and evaluate the process and impact of pilot projects;**
- 4-10. To finalize the Action Plans, manuals and Capacity Development Plans by reviewing the results and lessons learned from the pilot projects;**
- 4-11. To make recommendations for the PCDC in Gitega Province.**

M E K

5. Input

(1) Input by JICA

- (a) Experts
- (b) Implementation of pilot projects
- (c) Training(s) in Japan or in other countries
Area: Rural Development, Community Development, etc.

Input other than indicated above will be determined through mutual consultations between JICA and MINAGRIE during the implementation of the Project, as necessary.

(2) Input by MINAGRIE

MINAGRIE will take necessary measures to provide at its own expense:

- (a) Services of MINAGRIE's counterpart personnel and administrative personnel as referred to in II-6;
- (b) Suitable office space with necessary equipment;
- (c) Machinery, equipment, instruments, vehicles, tools, spare parts and any other materials necessary for the implementation of the Project other than the equipment provided by JICA;
- (d) Information in obtaining medical service;
- (e) Available data and information related to the Project;
- (f) Running expenses necessary for the implementation of the Project; and
- (g) Coordination with related organizations.

6. Implementation Structure

The Project organization chart is given in the Annex I: The roles and assignments of relevant organizations are as follows:

(1) MINAGRIE

MINAGRIE will appoint a person who will be responsible for overall administration and implementation of the Project before the Project starts.

(2) DPAE in Gitega Province

Director of DPAE in Gitega Province

(3) JICA Experts

The JICA experts will give necessary technical guidance, advice and recommendations to MINAGRIE and DPAE in Gitega Province on any matters pertaining to the implementation of the Project.

(4) Joint Coordinating Committee

Joint Coordinating Committee (hereinafter referred to as "JCC") will be established by MINAGRIE and JICA in order to facilitate inter-organizational coordination. JCC will be held whenever deems it necessary. A list of proposed members of JCC is shown in the Annex II.

(5) Technical Working Group

Technical Working Group (hereinafter referred to as "TWG") will be formed

and its meetings will be held in Gitega Province preferably prior to the JCC on practical issues for the smooth implementation of the Project. A list of proposed members of TWG is shown in the Annex II.

7. Project Site(s) and Beneficiaries

The Project areas for the Action Plan cover Itaba, Makebukoko, and Bukirasazi commune and related swamps. Pilot projects will be implemented in the three communes mentioned above, and the road rehabilitation pilot project will be implemented for the provincial road between Bukirasazi and Buraza commune.

On the other hand, training opportunities in Japan or in other countries and workshops will be designed for all communes in Gitega Province. Also, Capacity Development Plans, Manuals and recommendations to existing PCDC are expected to be utilized in all communes in Gitega province.

8. Duration : 2 years

Fiscal Year	2012				2013				2014
	3	6	9	12	3	6	9	12	3
Inception Report	▲								
Field Survey	—————								
Trainings		▲				▲			
Interim Report				▲					
JCC		▲		▲		▲			
(Draft) Final Report									(▲)▲
Pilot Project	—————								

9. Reports

JICA will prepare and submit the following reports to MINAGRIE in English and French.

- (1) 10 copies each of Inception Report at the commencement of the first work period in the Republic of Burundi
- (2) 10 copies each of Interim Report at the time about 10 months after the commencement of the first work period in the Republic of Burundi
- (3) 10 copies of Draft Final Report at the end of the last work period in the Republic of Burundi
- (4) 10 copies of Final Report within one (1) month after the receipt of the comments on the Draft Final Report

10. Environmental and Social Considerations

MINAGRIE agreed to abide by 'JICA Guidelines for Environmental and Social Considerations' in order to ensure that appropriate considerations will be made for the environmental and social impacts of the Project.

M 6 EK

III. UNDERTAKINGS OF MINAGRIE

1. MINAGRIE will take necessary measures to:

- (1) ensure that the technologies and knowledge acquired by the Republic of Burundi nationals as a result of Japanese technical cooperation contributes to the economic and social development of the Republic of Burundi, and that the knowledge and experience acquired by the personnel of the Republic of Burundi from technical training as well as the equipment provided by JICA will be utilized effectively in the implementation of the Project; and
- (2) grant privileges, exemptions and benefits to members of the JICA missions referred to in II-5 (1) above and their families, which are no less favorable than those granted to experts and members of the missions and their families of third countries or international organizations performing similar missions in the Republic of Burundi.

2. MINAGRIE and GOB will take necessary measures to:

- (1) provide security-related information as well as measures to ensure the safety of members of the JICA missions;
- (2) permit members of the JICA missions to enter, leave and sojourn in the Republic of Burundi for the duration of their assignments therein and exempt them from foreign registration requirements and consular fees;
- (3) exempt members of the JICA missions from taxes and any other charges on the equipment, machinery and other material necessary for the implementation of the Project;
- (4) exempt members of the JICA missions from income tax and charges of any kind imposed on or in connection with any emoluments or allowances paid to them and/or remitted to them from abroad for their services in connection with the implementation of the Project; and
- (5) meet taxes and any other charges on the equipment, machinery and other material, referred to in II-5 above, necessary for the implementation of the Project.

3. GOB will bear claims, if any arises, against members of the JICA missions resulting from, occurring in the course of, or otherwise connected with, the discharge of their duties in the implementation of the Project, except when such claims arise from gross negligence or willful misconduct on the part of members of the JICA missions.

IV. EVALUATION

JICA will conduct the following evaluations and surveys to mainly verify sustainability and impact of the Project and draw lessons. MINAGRIE is required to provide necessary support for them.

M. T. S.K.

1. Ex-post evaluation three (3) years after the project completion, in principle
2. Follow-up surveys on necessity basis

V. PROMOTION OF PUBLIC SUPPORT

For the purpose of promoting support for the Project, MINAGRIE will take appropriate measures to make the Project widely known to the people of the Republic of Burundi.

VI. MUTUAL CONSULTATION

JICA and MINAGRIE will consult each other whenever any major issues arise in the course of Project implementation.

VII. AMENDMENTS

The record of discussions may be amended by the minutes of meetings between JICA and MINAGRIE.

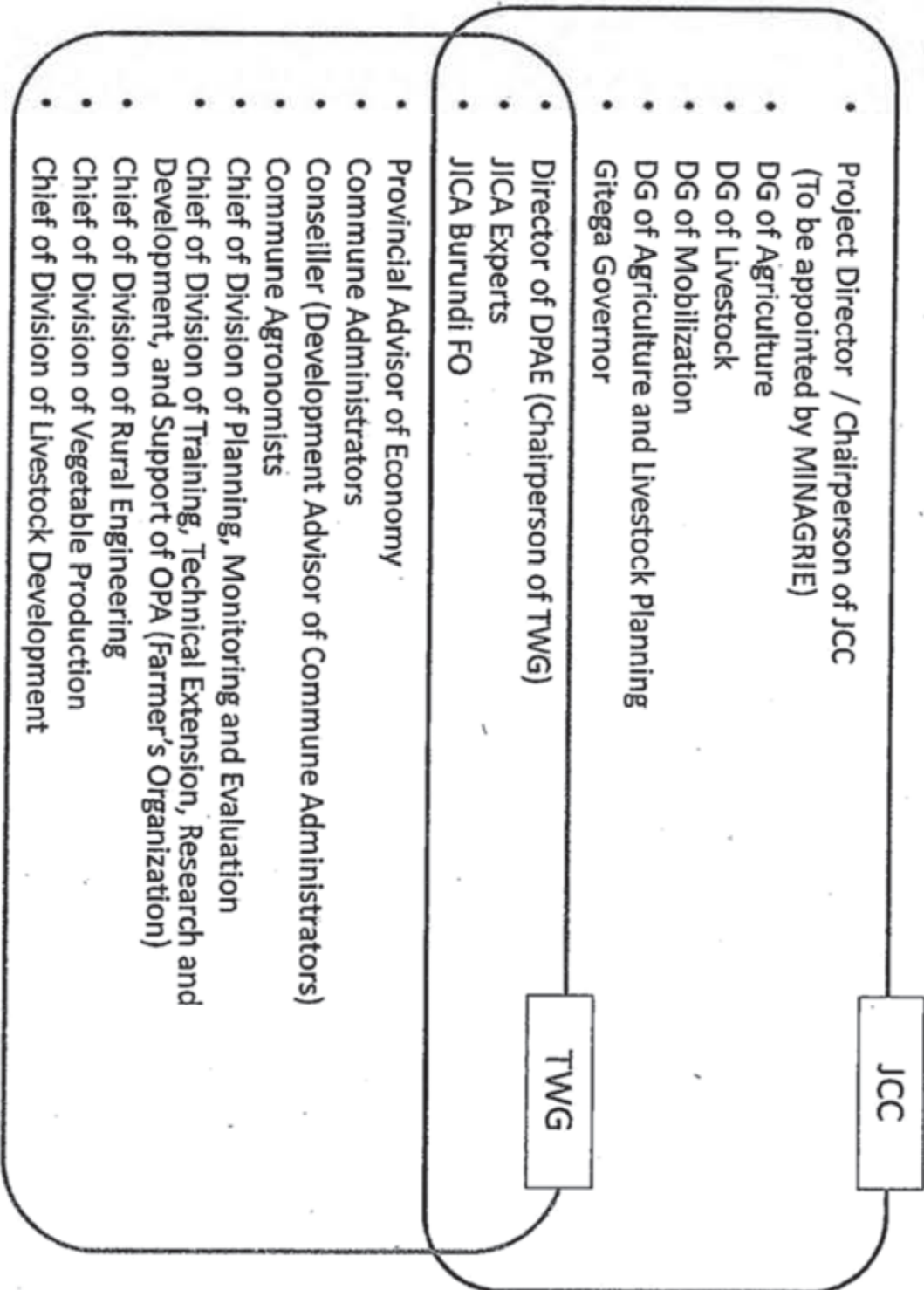
The minutes of meetings will be signed by authorized persons of each side who may be different from the signers of the record of discussions.

- Annex I Proposed Project Organization Chart
Annex II A List of Proposed Members of Joint Coordinating Committee and
Technical Working Group

W

h
3
k

Annex I: Proposed Project Organization Chart



Annex II

A List of Proposed Members of
Joint Coordinating Committee and Technical Working Group

Members of Joint Coordinating Committee (JCC)

Chairperson

- To be appointed by MINAGRIE

Members

- DG of Agriculture
- DG of Livestock
- DG of Mobilization
- DG of Agriculture and Livestock Planning
- Gitega Governor
- Director of DPAA (Chairperson of TWG)
- JICA Experts
- JICA Burundi FO

Members of Technical working Group (TWG)

Chairperson

- Director of DPAA

Members

- Provincial Advisor of Economy
- Commune Administrators
- Conseiller (Development Advisor of Commune Administrators)
- Commune Agronomists
- Chief of Division of Planning, Monitoring and Evaluation
- Chief of Division of Training, Technical Extension, Research and Development, and Support of OPA (Farmer's Organization)
- Chief of Division of Rural Engineering
- Chief of Division of Vegetable Production
- Chief of Division of Livestock Development
- JICA Experts
- JICA Burundi FO

M e f

Minutes of Meetings

**MINUTES OF MEETINGS
ON
RECORD OF DISCUSSIONS**

FOR

**THE PROJECT FOR COMMUNITY DEVELOPMENT FOR IMPROVEMENT OF
LIVELIHOOD IN THE CONFLICT-AFFECTED AREAS
IN GITEGA PROVINCE**

IN THE REPUBLIC OF BURUNDI

**AGREED UPON
BETWEEN
MINISTRY OF AGRICULTURE AND LIVESTOCK
THE REPUBLIC OF BURUNDI
AND
THE JAPANESE DETAILED PLANNING SURVEY TEAM**

Bujumbura, 24 October, 2011.



Ms. Eri Komukar
Leader
Detailed Planning Survey Team
Japan International Cooperation
Agency
Japan



Ms. Odette KAYITESI
Ministère
Ministry of Agriculture and Livestock
Republic of Burundi

1. Introduction

In response to the request from the Government of the Republic of Burundi, Japan International Cooperation Agency (hereinafter referred to as "JICA") dispatched the Detailed Planning Survey Team (hereinafter referred to as "the Team") headed by Ms. Eri Komukai from 9th to 25th October 2011, for the purpose of discussing the framework of the requested technical cooperation project entitled "the Project for Community Development for Improvement of Livelihood in the Conflict-Affected Areas in Gitega Province" (hereinafter referred to as "the Project").

During its stay in Burundi, the Team had series of discussions with authorities concerned. Both sides worked out details of the Project and agreed on the Record of Discussions (R/D).

This document summarizes major items discussed and remarks expressed by both sides, and is meant to supplement the Record of Discussions.

Done in duplicate in French and English languages, both equally authentic. In case of any divergence of interpretation, the English text shall prevail.

2. Title of the Project

Both parties agreed that the Project is titled as "The Project for Community Development for Improvement of Livelihood in the Conflict-Affected Areas in Gitega Province".

3. Implementation Arrangements for the Project

Counterpart agencies to the Project Team will be the Ministry of Agriculture and Livestock (hereinafter referred to as MINAGRIE) and Provincial Directorate of Agriculture and Live Stock in Gitega Province (hereinafter referred to as DPAE). MINAGRIE will appoint the counterpart personnels for necessary support and arrangement requested by the Project Team.

4. Action Plan for promoting PCDC

- a. Both parties confirmed that the importance of implementing existing Communal Community Development Plans (hereinafter referred to as PCDCs) for promoting income generation of people living in conflict-affected areas in Gitega Province. In this regards, the main outputs of the Project will be as follows:
 - Action Plan(s) and manuals for implementation of PCDCs
 - Capacity Building Program(s) for agricultural officers and relevant officers
 - Recommendations to the existing PCDCs.

M E B

b. Target Commune(s)

Both parties confirmed that Makebuko, Itaba, and Bukirasazi Commune as target communes for action plans for implementing PCDC under the Project. Also, provincial road 212 between Bukirasazi commune and Buraza commune will be improved.

5. Pilot Project (s)

a. Pilot project(s) will be selected from the prioritized project(s) in the PCDC(s), and will be implemented for the purpose of examining the appropriateness of the approaches for promoting community activities.

The lessons learned from the implementation of pilot project(s) will be compiled and reflected into the final report of the Project.

b. Arrangement for implementing pilot project(s)

Both parties agreed that some arrangements, including the followings, will be necessary for the implementation of pilot project(s). Burundian side agreed to make necessary arrangements, which will be confirmed by both parties in detail in the course of the Project.

- (i) To approve the implementation of pilot project(s), or to obtain approval for implementing pilot projects from concerned parties,
- (ii) To secure the land for pilot project(s),
- (iii) To secure the safety of the working environment,
- (iv) To exempt taxes related to pilot project(s), including VAT, and
- (v) To maintain the facilities constructed in pilot project(s).

6. Cooperation with the provincial government and communal government

The Team explained that, in the course of the Project, the Gitega's provincial government and communal governments should be closely involved in, for smooth implementation of the Project.

7. Other issues

- (1) Burundian side requested the Team to specify the necessary equipment which was agreed on the R/D, that is; furniture and telephone line.
- (2) Burundian side requested the Team to specify the running expenses necessary for the implementation of the Project, which was agreed on the R/D, that is; salary for counterpart personnels, water, electricity and local communication cost.
- (3) Burundian side requested the Team to supply budget for the activities of Burundian counterpart personnel related to the Project. The Team replied that JICA will consider this matter in accordance with JICA's Regulations.
- (4) MINAGRIE will ensure utilization and maintenance of equipment after the

Project.

- (5) Burundian side proposed the Team to leave equipment provided by JICA with MINAGRI, after the completion of the Project.

M

4 sk